

TABLOID  
SPORTS

# LE DOUBLE VA AUX EXPOS

Pete Rose tente en vain de retirer Tim Raines lors du premier match du double d'hier soir.  
page 3

# L'AUTRE CARTER: SANDY

«NOTRE carrière», dit-elle dans la conversation. Tout naturellement. Ou encore: «NOUS visionnons les matches»... «NOUS avons subi des blessures...» Le superbe receveur des Expos a déteint sur Sandy Carter, manifestement. Une paire étonnante. Au baseball, mais dans la vie aussi. Sandy Carter, comme Gary, a le sourire, la parole, l'amitié faciles.

page 5

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

## la presse

35 cents

HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTREAL, VENDREDI 13 AOÛT 1982,

98e ANNÉE, no 187, 54 PAGES, 4 CAHIERS

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

# COLÈRE DE REAGAN

## APRÈS L'UNE DES PIRES ATTAQUES SUR BEYROUTH

Cette jeune Palestinienne, l'avant-bras amputé, errait hier à travers les décombres de Beyrouth-Ouest.

page A 8

photo PA

Photothèque LA PRESSE

photo Denis Courville, LA PRESSE

## JACQUES LACOMBE, 19 ANS, ORGANISTE UNE RÉVÉLATION

— CLAUDE  
GINGRAS

page A 9



## LE TGV MONTREAL-NEW YORK

### LE DOSSIER N'EST PAS CLOS

page A 3

## UNE QUESTION DE \$100,000 POUR RYAN

page A 5

## HENRY FONDA SON TALENT EN A FAIT UNE LÉGENDE

— RONALD  
REAGAN

page C 7

## LES MESSAGERIES DU CN SONT APPELÉES À DISPARAÎTRE

page B 1

## ÉDITO LES POURBOIRES ET LA PART DU FISC

PAR JEAN-GUY DUBUC  
page A 6

### SOMMAIRE

Annonces classées: B 6 - B 8  
et C 3 - C 5  
et sports: 16, 17  
Arts et spectacles A 9 et C 7  
— Cinéma: C 2  
Décès, naissances, etc.: C 6  
Économie: B 1 - B 5  
Êtes-vous observateur?: B 7  
FEUILLETON: B 7  
Horoscope: B 8  
Jardinage: C 3  
Le monde: A 8  
Météo: A 2  
Mots croisés: C 4  
Quoi faire aujourd'hui: C 2  
Télévision:  
— Horaires: C 2  
— Télé-câble: A 9  
Vivre aujourd'hui: C 1

### TABLOID SPORTS

Bandes dessinées: 18  
Mots croisés: 18



Photothèque LA PRESSE

Photothèque LA PRESSE

Les certificats de  
**DÉPÔT GARANTI**  
du Trust Général  
le mode d'épargne d'un intérêt  
**SUPÉRIEUR**

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

# 16%

Intérêts versés annuellement.  
Période de 1 an.  
Dépôt minimum 500\$.  
D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.  
Taux sujets à confirmation.

### TRUST GENERAL

Montreal/University: 1100, University, 871-7200  
Montreal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383  
Ottawa: 1100, Bank of Montreal, 739-7265  
Vous pouvez obtenir notre dépliant et notre carte de taux dans nos succursales de courtage immobilier.  
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.  
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

## La Régie des loteries et courses assouplit ses règlements

■ **QUEBEC (PC)** — Ne cherchez plus dans votre journal du matin le nom du gagnant de l'automobile que votre compagnie de chocolat préférée fait tirer pour mousser ses ventes.

La Régie des loteries et courses du Québec vient en effet d'enlever l'obligation pour les organisateurs de concours publicitaires de faire publier la liste des gagnants dans un quotidien français du Québec.

Le nouveau règlement, qui était publié dans la Gazette officielle de cette semaine, entrera

en vigueur le premier septembre 1982.

Le nouveau règlement a également pour effet de réduire différents délais qui étaient prévus.

Désormais, les organisateurs doivent, dans les 30 jours qui suivent le tirage, au lieu de cinq jours, «aviser le gagnant des démarches qu'il doit faire pour que son prix lui soit remis».

On ne précise plus qu'il faut procéder par courrier recommandé ou de personne à personne.

## CTCUM: le syndicat cherche une solution rapide

■ **(PC)** — Les dirigeants de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro décideront demain de la position à prendre pour en arriver à signer au plus tôt un contrat de travail.

Le vice-président de la Fraternité, M. Jim Flynn, a indiqué hier que les leaders syndicaux envisageraient, entre autres,

d'inviter la CTCUM à reprendre les négociations.

Le dépôt d'une liste de services essentiels est aussi possible.

De l'avis de M. Flynn, la difficulté de trouver la bonne attitude face à la décision gouvernementale d'exiger la définition des services essentiels comme condition préalable à la grève, vient de ce que le syndicat a ainsi perdu sa force de pression.

## \$55,800 d'amendes à 73 commerçants

■ Soixante-treize commerçants ont été condamnés à un total de \$55,800 d'amendes au cours du deuxième trimestre de 1982 à la suite de plaintes déposées et instruites par l'Office de protection du consommateur.

Les amendes ont varié de \$100 à \$4,000 par commerçant. L'Office avait relevé 139 infractions à la loi et elle a réussi à ob-

tenir 76 condamnations par les tribunaux.

La majorité des commerçants condamnés faisaient de la vente itinérante ou de la vente d'automobiles. Dans le premier cas, 65 commerçants ont été obligés de rembourser leurs victimes. Enfin, l'Office a réussi à faire condamner 56 vendeurs d'automobiles.

## Vol de 2,400 billets pour le show de Genesis

■ Des amateurs inconditionnels du groupe Genesis - ou d'habiles fraudeurs - ont réussi à voler 2,400 billets au comptoir Ticketron de la Place Bonaventure. Ces billets - non estampillés - sont pour le spectacle que doit présenter Genesis le 29 août prochain au parc Jarry.

Il y aura une vérification de tous les billets au guichet, le soir

du concert, de sorte qu'il sera facile d'identifier les billets volés. Ceux qui voudront assister au show au moyen de l'un de ces billets se verront refuser l'entrée.

Une récompense est offerte à ceux qui pourraient aider la police de la CUM à retracer les auteurs de ce vol. Il suffit de téléphoner au 735-2724.

## 200 belles d'autrefois se rassembleront à Laval

■ Plus de 200 automobiles anciennes se rassembleront au Centre de la nature, à Laval, afin de participer au 27e concours d'élégance du Club d'automobiles antiques et classiques.

Cet événement aura lieu samedi

et dimanche, les 22 et 23 août.

En plus de profiter de cette extraordinaire exposition, les citoyens pourront aussi visiter le Village des arts où des personnes du troisième âge exposeront leurs travaux d'artisanat.

# La fièvre des foins: les Montréalais éternuent... une semaine plus tôt

■ C'est par centaines de milliers que les résidents de la région métropolitaine se sont mis à éternuer depuis une semaine, victimes d'une réaction d'allergie causée par l'herbe à poux. Cette dernière prolifère dans les milieux ouverts tels que le bord des

**CAROLE THIBAUDEAU**

routes, dans les champs et autour des maisons. Elle a fleuri cette année environ une semaine plus tôt que d'habitude.

Habituellement, les inflorescences n'apparaissent que vers la mi-août. D'innombrables petits grains de pollen se promènent alors en suspension dans l'air, et causent une réaction d'allergie chez 15 à 20% des individus. On éternue, on mouche, les yeux enflent un peu: c'est la «fièvre des foins».

Les personnes qui y sont sensibles attrapent la fièvre des foins chaque année mais elles peuvent y échapper en passant la période critique dans une région où il n'y a

# Drapeau quitte l'hôpital dans un état «euphorique»

■ **(PC)** — Affichant un moral «absolument euphorique», le maire Jean Drapeau a quitté hier matin, un peu avant 10h30, l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, dans l'est de la métropole.

M. Noël Varin, directeur des services professionnels de l'hôpital, a toutefois précisé que le premier magistrat marchait «avec une certaine difficulté», à l'aide d'une canne.

Par ailleurs, en après-midi, le comité exécutif de la municipalité était réuni à l'hôtel de ville mais on n'a pu confirmer, au bureau de M. Yvon Lamarré, s'il y a été question de l'avenir politique du maire.

Depuis quelque temps, M. Lamarré, président du comité exécutif, est considéré comme le «dauphin» de son chef sexagénaire.

L'épouse de M. Drapeau est allée le chercher en automobile à l'hôpital pour rentrer à la maison. Mercredi soir, le médecin traitant

Jean Boileau, neurologue, lui avait signifié son congé pour hier.

Maire de Montréal sans interruption depuis 1960, M. Drapeau avait été admis d'urgence à Maisonneuve-Rosemont le 15 juillet, à la suite d'un léger accident cardiovasculaire.

On avait craint au début que cette attaque le laisse paralysé, au moins partiellement. M. Drapeau occupait une chambre privée, au cinquième étage du pavillon principal de l'établissement.

Les facultés d'élocution — de langage — du chef politique n'ont pas été affectées, a dit M. Varin, «sauf un peu les premiers jours» de son hospitalisation.

Il a ajouté que le célèbre patient continuera à faire de légers exercices chez lui. Il suivra aussi des traitements de physiothérapie en clinique externe, «peut-être trois ou quatre fois par semaine mais cela peut changer selon l'évolution de son cas».

«M. Drapeau devait sortir demain (aujourd'hui) mais, étant donné sa condition, nous n'avons pas vu la nécessité de le retenir», a aussi précisé M. Varin, en entrevue téléphonique avec l'agence Nouvelles Télé-Radio. Compte tenu du diagnostic établi par le Dr Boileau, «son congé de l'hôpital a été signé».

La semaine dernière, un bulletin de santé émis par l'hôpital révélait que «le rétablissement des membres du côté gauche (du patient) s'effectuait rapidement et nous croyons qu'il pourra recevoir son congé d'ici 10 jours si les progrès se poursuivent au même rythme».

En ces deux occasions, M. Varin n'a pu dire si l'état de santé de M. Drapeau lui permettrait ou non de solliciter un nouveau mandat, aux élections municipales de novembre. La santé de M. Drapeau «n'exclut pas un tel développement», avait-il dit la semaine dernière.

Agé de 66 ans, le premier magistrat a dirigé la ville pendant un quart de siècle, de 1954 à 1957 et depuis 1960. L'hiatus de trois ans est dû à la victoire de feu Sarto Fournier, en 1957.

### Huitième mandat?

M. Drapeau lui-même n'a jamais nié son intention de demander un huitième mandat aux électeurs de Montréal. Mais il n'est pas allé non plus jusqu'à la confirmer, suivant son habitude de n'annoncer sa candidature que quelques mois avant la date du scrutin.

Ses ennemis politiques avaient utilisé l'affaire de sa maladie pour laisser entendre que la mauvaise santé de M. Drapeau l'empêcherait de briguer à nouveau en novembre.

De son côté, le conseiller Sid Stevens, membre du Parti civique de M. Drapeau, révélait la semaine dernière que le maire avait surmonté un problème d'élocution causé par son accident cardio-vasculaire.

«Il parle avec moins de difficulté et accomplit beaucoup de progrès», avait signalé M. Stevens, ajoutant que «ce n'est peut-être pas aussi rapide qu'il le souhaiterait».

Selon M. Stevens, M. Drapeau ne lèvera sûrement pas le voile sur son avenir politique dès sa sortie de l'hôpital.

## Longueuil: pour une rue Saint-Charles revalorisée

■ Un comité des marchands de la rue Saint-Charles de Longueuil a rencontré, mercredi, les dirigeants municipaux pour trouver une formule de mise en valeur de cette artère.

### GERMAIN TARDIF

L'hypothèse retenue pour l'instant est d'en faire une rue ouverte dans le genre de la rue Saint-Hubert ou de la rue Mont-Royal, à Montréal, avec tout ce que cela comporte: îlots, élargissement des trottoirs, poubelles de luxe, amélioration des façades d'immeubles, lampadaires décoratifs, enseignes esthétiques, etc.

Cette mise en valeur se ferait dans le cadre d'un projet de réaménagement du Vieux Longueuil au sujet duquel il existe déjà une entente avec le ministère des Affaires culturelles pour la rénovation de maisons anciennes et pour des fouilles archéologiques qui s'y effectuent présentement, à proximité de l'église Saint-Antoine.

Ce projet est le résultat d'une étude faite pour le compte de la ville par la firme d'urbanistes Pluram, de Montréal, dont le rapport et les recommandations ont été acceptées en principes par le conseil municipal.

Le maire Marcel Robidas a déclaré à LA PRESSE que la ville souscrit à un projet de rue ouverte, mais que la circulation automobile ne sera pas interrompue. Il a dit que la ville est prête à assumer une partie des coûts mais que les marchands, qui sont les principaux intéressés, doivent aussi faire leur part, ce qui voudrait dire, pour eux, une augmentation de la taxe.

### Désaccords chez les marchands

L'un des principaux problèmes est celui du stationnement. Selon le maire, il y a suffisamment de terrains pour aménager des parcs de stationnement et l'on pourrait installer des parcomètres.

C'est l'un des aspects du projet où les marchands ne sont pas tous d'accord de même que sur le niveau de participation financière qu'ils devront accepter.

Le maire Robidas signale que ce n'est pas la première fois qu'il est question de réaménager la rue Saint-Charles. Il se souvient qu'on en parlait déjà en 1957 et que le projet refait régulièrement surface depuis.

«Si les marchands ne s'entendent pas sur ce qu'ils veulent avoir et sur ce qu'ils sont prêts à payer, on en reparlera encore dans 20 ans», a-t-il dit.

C'est à la Chambre de commerce de la Rive sud que l'on doit la formation du comité de la rue Saint-Charles, comité qui est présidé par M. Nic Leblanc, marchand d'accessoires de bureau dont l'établissement se trouve sur cette rue.

M. Leblanc a fait savoir que le comité procède actuellement à un sondage auprès des propriétaires de la rue Saint-Charles pour en dégager un consensus. Il a dit qu'une autre réunion avec les dirigeants municipaux aura lieu d'ici une dizaine de jours.

## Des rebelles kurdes détiennent un otage montréalais en Irak

■ Un Montréalais d'une quarantaine d'années, Guy Boisvert, employé de la compagnie Atco de LaSalle, est détenu depuis 48 heures par des rebelles kurdes en Irak. Un autre employé d'Atco (siège social du Texas), Renaldo Francanschi, est également prisonnier des Kurdes.

### FLORIAN BERNARD

Les deux hommes étaient en poste en Irak depuis quelques mois où ils étaient assignés à la construction de cliniques médicales. La compagnie Atco International se spécialise dans le pré-fabrique et la construction modulaire. Elle opère principalement à l'étranger, notamment au Moyen-Orient.

Des lettres sont parvenues aux familles des otages, hier, signalant que les deux hommes étaient en bonne santé. Ces lettres ont été transmises au ministère des Affaires extérieures du Canada qui, avec le département d'État américain, tente actuellement d'entrer en communication avec les rebelles.

L'un des dirigeants de la filiale Atco de Calgary, M. Art Roberts a déclaré à LA PRESSE, hier, que la compagnie s'attend à recevoir une demande de rançon de la part des ravisseurs. Entretemps, la compagnie a rappelé tous ses hommes qui étaient encore en Irak.

À LaSalle le directeur-général d'Atco, M. Marcel Langlois, a re-

fusé de commenter cette affaire, soulignant que le dossier était entre les mains du ministère des Affaires extérieures. Les dirigeants d'Atco de Calgary ont également été très avertis de commentaires, bien qu'ils aient signalé que la compagnie fera l'impossible pour ramener les otages chez-eux sains et saufs. Autant le département d'État américain que le ministère des Affaires extérieures du Canada ont invité Atco à ne pas fournir trop de détails sur l'incident, de façon à ne pas compromettre les chances de succès d'une éventuelle médiation auprès des rebelles kurdes.

Il semble que la demande d'une rançon soit le seul motif qui ait poussé les rebelles à faire cette prise d'otages.

### À PINCOURT

## Facture payée par la ville: le maire poursuivi en justice

■ Une poursuite a été inscrite en Cour supérieure de Montréal contre le maire de Pincourt, M. Romuald Sénéchal, accusé d'avoir fait acquitter par la municipalité une facture de près de \$4,000 pour des travaux de réparation effectués à sa résidence.

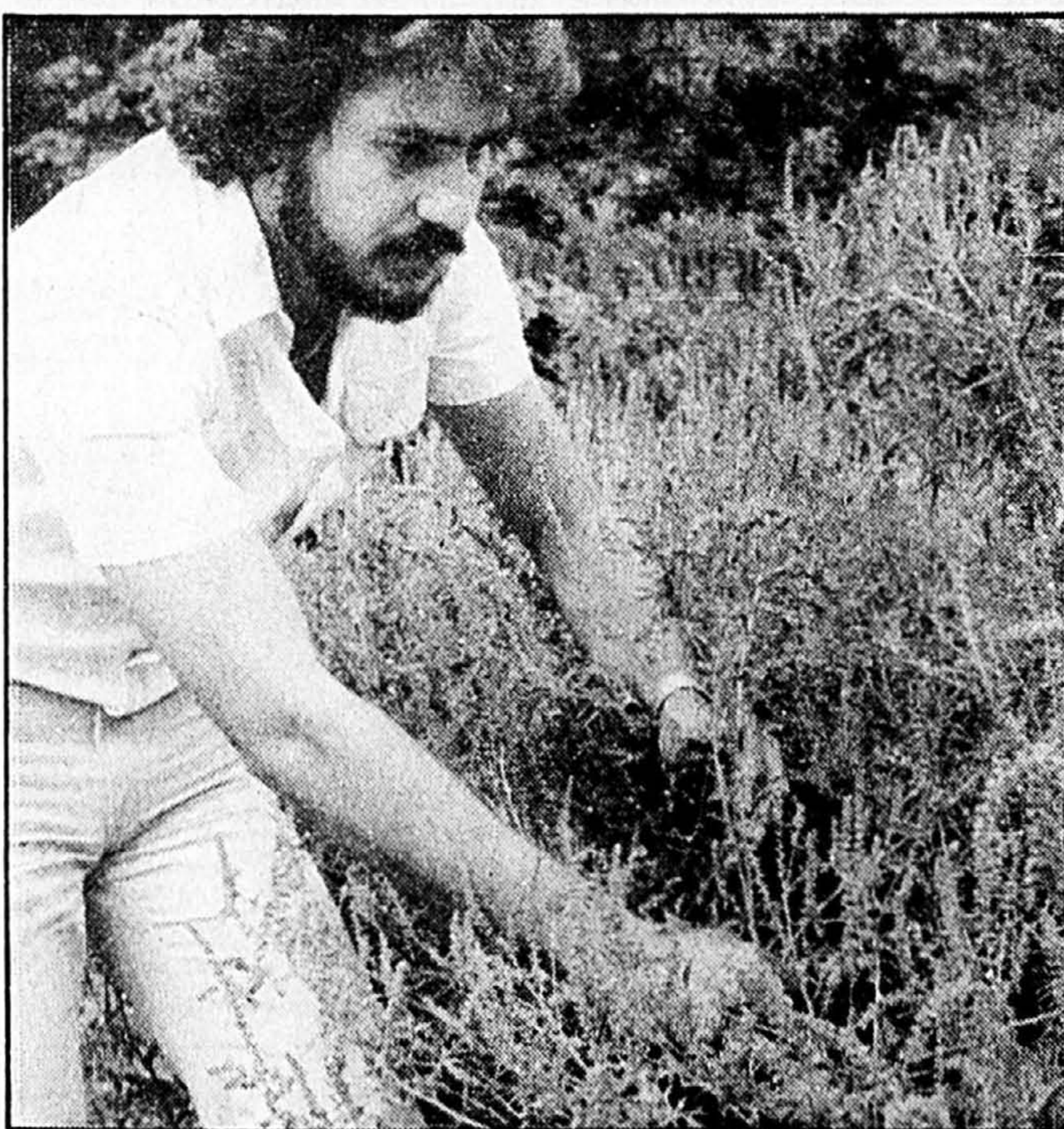
Le maire Sénéchal a expliqué que les travaux en question ont été rendus nécessaires à la suite du vandalisme et des bris causés à sa propriété lors du lockout décrété par l'administration municipale contre les employés de la ville. Il a toutefois reconnu que même s'il

existe dans son esprit certaines présomptions imputant ce vandalisme à des grévistes, aucune preuve n'a été établie de façon formelle à ce sujet. La police de Pincourt poursuit d'ailleurs son enquête dans ce dossier.

M. Sénéchal possède une police d'assurance qui a couvert une partie des frais occasionnés par les actes de vandalisme causés à sa résidence. Pour le reste, il a facturé la ville qui a acquitté la facture. Le maire a déclaré qu'une entente avait été conclue

au conseil lors du dernier lockout, prévoyant le remboursement des dépenses qui pourraient être occasionnées par des actes de vandalisme imputables au conflit.

L'un des conseillers de la ville, toutefois, a décidé de contester pareille disposition et, s'appuyant sur la loi des cités et villes, a logé une poursuite contre le maire Sénéchal. Le conseiller soutient que le maire ne peut recevoir d'autre rémunération de la ville que celles prévues dans la loi, c'est-à-dire son salaire.



Gilles Vincent du Jardin botanique de Montréal examine un plant de petite herbe à poux, dont le pollen cause des allergies à environ un Montréalais sur cinq.

Photo Réal St-Jean LA PRESSE

pratiquement pas d'herbe à poux. Au Québec, les régions de la Gaspésie, du Lac Saint-Jean, d'Abitibi-Témiscamingue et certaines localités des Laurentides sont de bons refuges contre l'herbe à poux.

La plante est répandue d'un

océan à l'autre au Canada, mais surtout au Québec et en Ontario. Elle est indigène en Amérique et a été introduite en Europe vers 1865.

Il existe deux sortes d'herbe à poux: la petite et la grande. La petite ne dépasse pas 20 centimètres alors que la grande peut at-

teindre les 4 mètres. Toutes deux produisent des inflorescences allongées et d'abord verdâtres, puis jaunes. C'est surtout la petite herbe à poux qui est fréquente dans la région de Montréal. Ses feuilles sont très ramifiées et font penser à une fougère.

Un plant bien développé peut produire jusqu'à 60,000 graines. C'est pourquoi il est important que les propriétaires arrachent le plant avant la période de floraison, afin d'éviter la formation de graines et leur propagation. L'herbe à poux est une plante annuelle ce qui facilite son éradication. Sa racine est peu importante et le plant une fois arraché ne repoussera pas.

La communauté urbaine de Montréal possède un article concernant l'herbe à poux dans le règlement relatif à l'assainissement de l'air: «Le propriétaire d'un terrain, la personne qui l'utilise ou celle qui l'occupe doit voir à ce qu'il soit exempt d'herbe à poux... en fleur après le premier août de chaque année.»

Les responsables peuvent être passibles d'une amende de \$50 s'ils n'obtempèrent pas après un premier avis. L'année passée, les citoyens de la CUM ont reçu environ 2,000 avis et une centaine d'amende.

Les personnes désireuses d'identifier l'herbe à poux afin de pouvoir la reconnaître et l'éliminer de leur terrain sont invitées au Jardin botanique de Montréal, où elles pourront examiner les spécimens qui poussent à l'extérieur.

## LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 10 Max.: 22  
CIEL VARIABLE ET FRAIS

DEMAIN: BEAU

### Québec

|             | Min. | Max. | Aujourd'hui            |
|-------------|------|------|------------------------|
| Abitibi     | 10   | 24   | Ensol., pass. nuag.    |
| Outaouais   | 10   | 22   | Ciel variable et frais |
| Laurentides | 10   | 22   | Ensol., pass. nuag.    |
| Capitale    | 10   | 22   | Ciel variable et frais |
| Mauricie    | 10   | 20   | Ciel var., pos. overes |
| Québec      | 10   | 22   | Ciel variable et frais |
| LaSalle     | 10   | 20   | Ciel var., pos. overes |
| Rimouski    | 10   | 20   | Ennuag. graduel        |
| Gaspésie    | 10   | 20   | Ensol., ennuag. (p.m.) |
| Bas-Caraïbe | 10   | 18   | Ensol., pass. nuageux  |
| Sept-Îles   | 10   | 18   | Ensol., pass. nuageux  |

### Canada

|               | Min. | Max. | Aujourd'hui   |
|---------------|------|------|---------------|
| Victoria      | 11   | 17   | Averses       |
| Edmonton      | 7    | 17   | Part. nuageux |
| Regina        | 10   | 25   | Ensoleillé    |
| Winnipeg      | 13   | 24   | Ensoleillé    |
| Toronto       | 12   | 22   | Part. nuageux |
| Fredericton   | 10   | 22   | Averses       |
| Halifax       | 14   | 20   | Pluie         |
| Charlottetown | 12   | 20   | Averses       |
| Saint-Jean    | 12   | 23   | Nuageux       |

## La Quotidienne

Tirage d'hier  
7 9 0

### États-Unis

|          | Min. | Max. |               | Min. | Max. |
|----------|------|------|---------------|------|------|
| Boston   | 19   | 23   | Nlle-Orléans  | 22   | 31   |
| Buffalo  | 11   | 21   | Pittsburgh    | 14   | 21   |
| Chicago  | 8    | 25   | San Francisco | 14   | 21   |
| Miami    | 24   | 32   | Washington    | 22   | 28   |
| New York | 18   | 21   | Dallas        | —    | —    |

### les capitales

|              | Min. | Max. |           | Min. | Max. |
|--------------|------|------|-----------|------|------|
| Amsterdam    | 10   | 21   | Madrid    | 18   | 32   |
| Athènes      | 21   | 30   | Moscou    | 15   | 25   |
| Acapulco     | 26   | 34   | Mexico    | 14   | 24   |
| Berlin       | 10   | 22   | Oslo      | 10   | 21   |
| Bruxelles    | 14   | 24   | Paris     | 15   | 24   |
| Buenos Aires | 8    | 15   | Rome      | 16   | 32   |
| Copenhague   | 14   | 21   | Séoul     | 25   | 25   |
| Genève       | 12   | 22   | Stockholm | 15   | 22   |
| Hong Kong    | 26   | 32   | Tokyo     | 24   | 31   |
| Le Caire     | 20   | 31   | Trinidad  | 22   | 31   |
| Lisbonne     | 19   | 34   | Vienne    | 16   | 26   |
| Londres      | 15   | 25   |           |      |      |

POUR FAVORISER LE TRAJET MONTRÉAL-QUÉBEC

# Via Rail construira une vaste gare à Laval

■ Via Rail est sur le point d'entreprendre la construction d'une vaste gare à Laval, dans le but d'améliorer son service entre Montréal et Québec et récupérer ainsi une partie des voyageurs qui se rendent dans la Vieille Capitale en utilisant un autre moyen de transport.

**JEAN-PAUL CHARBONNEAU**

Selon les informations recueillies par LA PRESSE, cette gare sera construite dans le centre-ville de Laval et les travaux débuteront dès que la Commission canadienne des transports donnera son approbation à la requête de Via Rail de centraliser tous les départs et arrivées des trains à Montréal à la gare Centrale. Cette construction entraînera à la longue la disparation

de la gare Saint-Martin, située au bout de la rue de la Station.

Le vice-président de Via Rail pour le Québec, M. Léo Moisan, a confirmé hier qu'il s'agissait d'un projet à court terme et que tout dépendait de la Commission canadienne des transports.

Avec l'utilisation unique de la gare Centrale, Via Rail croit qu'il sera possible de parcourir la distance entre la métropole et Québec en deux heures. L'entreprise aimerait aussi obtenir la réouverture de la gare du Palais dans la Vieille Capitale.

La ligne Montréal-Québec est la plus importante de Via Rail et les trains y transportent actuellement cinq millions d'usagers par année. Ce chiffre représente 20 p. cent de la population qui voyage entre ces deux importants cen-

tres. Avec la construction de cette gare, Via Rail veut récupérer une bonne partie des 80 p. cent de voyageurs qui font ce trajet autrement.

Le service de Via Rail sera également étendu à Ottawa. On croit pouvoir parcourir la distance entre Montréal et la capitale nationale en une heure.

Dans les plans et devis de la future gare on a prévu des embarcadères pour les autobus de la Commission de transport de Laval. Ces espaces seront utilisés pour les autobus assurant le service trans-urbain.

Un porte-parole de l'hôtel de ville de Laval a déclaré que ce projet était très intéressant. «Les usagers des Basses-Laurentides qui voudront aller à Québec et à Ottawa n'auront qu'à monter à bord

d'un autobus de la CTL et descendre par la suite devant la gare. Le service sera nettement amélioré et la CTL verra pour sa part le nombre de ses passagers augmenter», précise ce porte-parole.

Notre interlocuteur est aussi d'avis que la venue d'une gare dans le centre-ville sera très bon pour Laval. «Cette construction va avoir pour conséquence de donner un regain de vie à ce secteur et aider son développement. La gare pourrait être aussi utilisée par les convois de marchandise, ce qui aurait pour conséquence d'aider de beaucoup les entreprises de camionnages de Laval. Après avoir pris livraison de la marchandise, les camions seraient appelés à parcourir la grande région métropolitaine et même la province», précise ce collaborateur du maire Lefebvre.



**Le TGV Montréal New York: le projet est toujours en vie**

■ En annonçant récemment sa décision de ne pas transférer de Dorval à Mirabel tous les vols internationaux, transfrontaliers et intérieurs de plus de 400 milles comme le lui recommandaient certains de ses fonctionnaires depuis maintenant deux ans, le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pépin, aurait normalement dû sonner le glas du projet du maire Jean Drapeau d'instaurer une liaison ferroviaire ultra-rapide entre Mirabel et la ville de New York.

En effet, puisque l'aéroport international de Mirabel se spécialisera dans le fret aérien, il serait ridicule d'investir des milliards de dollars dans une infrastructure très coûteuse pour transporter des conteneurs de Mirabel à New York ou vice versa. Le TGV (ou train à grande vitesse) que M. Drapeau convoite pour ce parcours et pour lequel il a commandé une étude technique, n'a sa raison d'être que s'il transporte des passagers.

## Changement de cap

Pourtant, selon le directeur général de la CIDEM, M. Pierre Shooner, le projet n'est pas abandonné. La CIDEM, dit-il, avait depuis belle lurette décidé de ne plus inclure l'aéroport de Mirabel dans le projet, à cause de l'indécision du gouvernement fédéral dans le dossier des deux aéroports montréalais. C'était évidemment un changement de cap fort important, car lorsque le maire Drapeau a lancé l'idée, il rêvait alors de faire de l'aéroport de Mirabel la porte d'entrée en Amérique du Nord pour toute la partie est du continent. Maintenant, on parle de la Gare centrale comme terminus nord du parcours.

Toujours est-il qu'avec cet accommodement fort utile aux promoteurs de ce mégaprojet, le but maintenant visé consiste tout simplement à assurer une liaison Montréal-New York par train à grande vitesse, pour lequel il existe un marché selon M. Shooner. En effet, dit-il, une étude démontre que 85 p. cent des voyages effectués entre les deux villes le sont autrement que par avion. Il est donc d'avis qu'en limitant la durée du parcours à quelque trois heures et demie, le TGV deviendrait une solution de rechange valable pour l'homme d'affaires qui doit se rendre à l'un ou l'autre endroit. Le train met actuellement entre huit et neuf heures à relier les deux villes, ce qui à ses yeux expliquerait son peu de succès.

Il s'agit donc de voir combien il nous en coûterait pour construire une voie ferrée entièrement nouvelle et acheter les rames de TGV nécessaires pour assurer la liaison.

À ce propos, M. Shooner rappelle que le mandat de Montréal prendra fin avec la remise au gouvernement provincial du rapport présentement sous presse dès que le maire Drapeau aura réintégré son poste. On sait que l'étude très préliminaire effectuée au cours des derniers mois par des spécialistes de la Société nationale des chemins de fer français, au coût de \$50 000, visait essentiellement à démontrer qu'il n'existait aucun obstacle majeur à la réalisation du projet.

La décision de continuer les études ou d'y mettre fin incombera au gouvernement provincial, selon M. Shooner. «La Ville de Montréal ne possède pas un ministère des Transports pour élaborer un tel projet», a-t-il dit en guise d'explication.

Mais si vous avez quelques dollars à parier, ne les misez pas sur ce projet. Car implanter un TGV entre Montréal et New York coûterait des milliards de dollars à deux États, le Québec et New York, qui connaissent de grandes difficultés financières. En outre, au moment où une telle liaison pourrait entrer en service, la technologie du TGV aura déjà été dépassée par la mise en service ailleurs dans le monde des premiers trains à sustentation magnétique. Le cas échéant, mieux vaudrait investir dans l'amélioration de la voie ferrée actuelle et dans l'achat de trains LRC.

## Les expropriés de Mirabel

Dans un autre domaine, celui des expropriés de Mirabel, la décision du ministre Pépin change le cours des choses. En effet, il sera plus difficile que jamais pour la Société immobilière du Canada de maintenir au niveau actuel la superficie totale des terres arables qu'elle entend offrir en vente aux expropriés.

On se souvient qu'en juin dernier, les expropriés avaient manifesté leur mécontentement en apprenant que le gouvernement fédéral n'entendait offrir en vente que 29 200 des 64 100 acres des terres non requises pour un éventuel (et maintenant fort hypothétique) développement de la zone aéroportuaire.

En ce qui a trait à la décision même du ministre quant à l'avenir de Mirabel, M. Pépin a finalement accouché après deux ans de tergiversations d'un statu quo à l'ancienne servi à la moderne. Pour le moment, cette décision peut paraître logique, mais c'est à moyen et à long termes qu'on en subira les conséquences... si l'aéroport de Mirabel n'a pas été complètement fermé entre temps. Car le jour où le déficit de Mirabel atteindra \$2 millions par semaine (il est actuellement de \$50 millions par année et il faudra quatre fois plus de trafic pour simplement le maintenir à ce niveau), il se trouvera bien un ministre à Ottawa pour occire cet éléphant blanc.

## Une fusion inacceptable

Toujours dans le domaine de l'aéronautique, il est à espérer que le ministre rejettera le projet de fusion Nordair-Québecair proposé par les ministres ontarien et québécois des Transports, pour la bonne raison que ce projet, comme tous ceux qui ont émané de Québec dans ce dossier, ne vise autre chose que de faire porter par la société Nordair et ses employés le sauvetage d'une entreprise au bord de la faillite parce que mal gérée. Qui plus est, en tenant Nordair et la société Air Canada à l'écart des récentes négociations, les deux ministres ont ravivé l'opposition systématique des employés de Nordair à toute fusion dont ils feraient nécessairement les frais.

# CTCUM: Hanigan reçoit une pétition de 14,000 noms d'un contribuable anonyme

■ Le contribuable anonyme qui a entrepris, il y a près de deux semaines, de faire circuler une pétition dénonçant les grèves fréquentes dans le transport en commun, a remis hier son document de 14.000 noms au pdg de la CTCUM, Lawrence Hanigan, à qui il a demandé, par la même occasion, une permission spéciale pour solliciter d'autres signatures dans le métro.

**GILLES NORMAND**

M. Hanigan, qui a reçu l'auteur de la pétition, Normand H., durant quelques minutes dans son bureau de la rue Saint-Antoine, a dit qu'il accueillait celle-ci comme l'expression de l'opinion de la majorité silencieuse, qui a l'habitude de se taire durant les périodes de conflit.

M. Hanigan a affirmé qu'il allait discuter «de l'exploitation» avec les gens, pour savoir quelle attitude adopter par rapport à ce vœu de recueillir des signatures dans le métro et qu'une réponse serait donnée à monsieur H. dans la journée de vendredi.

On se demande toutefois comment la CTCUM pourrait autoriser que l'on contrevienne à son règlement qui interdit toute forme de sollicitation dans ses véhicules et dans ses édifices, y compris le métro.

Monsieur H., un ex-travailleuse de la baie James qui traverse une période d'invalidité à la suite d'un accident de travail survenu il y a un an, insiste pour conserver l'anonymat à tout prix. Hier, aussitôt après avoir remis sa pétition au président de la CTCUM, devant l'oeil intimidant des caméras, il s'est disparu presque sans qu'on s'en aperçoive, laissant son vis-à-vis répondre seul aux questions de la presse.

M. Hanigan a remercié le contribuable anonyme pour son initiative, soulignant que la pétition qu'il venait de lui remettre exprimait «ce que nous ressentons tous». Ce même document devait être remis aussi aux syndicats impliqués, en particulier la Fraternité



Photo LA PRESSE Michel Gravel

Le «contribuable anonyme» en compagnie du président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan.

rité des chauffeurs d'autobus et des opérateurs du métro, aux dirigeants de la Communauté urbaine de Montréal et au gouvernement du Québec, via le ministère du Travail.

Comme l'a souligné le pdg de la CTCUM, hier, ce document n'attache pas le droit de grève proprement dit, bien qu'il déplore que la population soit constamment prise en otage dans une situation qui n'est pas encore réglée, dans un conflit qui perdure malgré trois grèves et malgré les interventions passées de médiateurs nommés

par le gouvernement. La pétition exige des autorités de la commission de transport et des membres du gouvernement, qu'ils administrent et gouvernent en fonction des besoins des usagers.

La principale requête, comme on l'a écrit le week-end dernier, vise la présence d'un représentant du public à la table des négociations entre les deux parties. Monsieur H. se déclare disponible pour remplir cette tâche. La pétition souligne aussi que le transport en commun, à Montréal, est un service essentiel à toute heure.

Répondant aux journalistes, après le départ de Normand H., M. Hanigan a affirmé que pas la moindre négociation n'avait eu lieu depuis jeudi dernier, entre la CTCUM et la Fraternité, soit depuis que la partie patronale avait fait des propositions concernant les services essentiels.

«Nous devons recevoir une réponse dès le lendemain, mais une semaine s'est écoulée depuis et nous n'avons pas non plus la plus petite indication qu'une rencontre sera demandée», a souligné le pdg de la CTCUM.

# Le canal Lachine: un futur corridor de verdure

■ Montréal veut faire du canal Lachine ce qu'Ottawa a fait de son canal Rideau: un corridor de verdure, avec de larges secteurs résidentiels dans les quartiers de la Pointe-Saint-Charles et de Saint-Henri.

**YVON LABERGE**

C'est ce qu'a indiqué mercredi M. Yvon Lamarre, lors de la tournée d'inspection du Comité exécutif effectuée dans le sud-ouest de la métropole.

Le développement résidentiel des abords du canal Lachine viendrait compléter la mise en valeur de la zone du canal entreprise depuis quelques années par le gouvernement fédéral, du Lac Saint-Louis au Vieux-Port de Montréal.

Le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal a mandaté la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM), pour l'étude des relocalisations industrielles

nécessaires, et le service de la Gestion immobilière pour l'acquisition de gré à gré des terrains qui seraient versés dans l'Opération 20.000 logements.

La Société de développement de Montréal (SODEM) et la Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM) pourraient vraisemblablement apporter leur concours à la réalisation de ce projet.

Un vaste terrain situé juste au sud-ouest du Marché Atwater ferait l'objet d'un premier plan d'ensemble dans le cours de la prochaine année. Pourrait suivre plus tard une bande de terrain située dans le secteur de la rue Bassin (qui tient son nom de la présence, juste au sud, d'un minibus qui desservait l'industrie locale) et de la rue des Seigneurs.

## Feuille de route

Si la majeure partie de la visite d'inspection du Comité exécutif a été consacrée à la Pointe Saint-Charles, à la Côte Saint-Paul et à

Saint-Henri, elle a débuté dans le centre-ville.

Ainsi, a-t-on appris que le gouvernement du Québec, plus précisément son ministère des Transports, en raison de ses compressions budgétaires, réalisera le réaménagement du Carré Viger par étapes.

La première, au-dessus de l'autoroute Ville-Marie, entre Berri et Saint-Hubert. Le Québec y consacre \$1 million sur les \$7 millions prévus pour l'ensemble des trois phases.

Quant au quartier chinois que Montréal veut voir rivaliser avec ceux de San Francisco et Vancouver, sa revitalisation prévoit l'aménagement de Lagachetière en rue piétonne, de Saint-Laurent à Côté, avec point central à l'angle de Clark.

Un mobilier urbain d'un type oriental viendra compléter l'aménagement une fois terminé l'élargissement de la rue Saint-Urbain,

de Dorchester à Viger, pour les besoins de la Place Guy-Favreau et du Palais des congrès.

Après avoir quitté le quartier chinois pour se rendre plus à l'ouest vers le centre-ville et constaté sur place les inconvénients causés par le réaménagement de la Sainte-Catherine entre Atwater et Stanley, arrêté sur Président-Kennedy entre Jeanne-Mance et Bleury. Là où Trizec et la Ville de Montréal projettent respectivement la construction de complexes résidentiel et commercial dans le quadrilatère des rues Saint-Catherine, Jeanne-Mance-Maisonnette-Bleury.

D'ailleurs, plus tôt cette année un échange de terrains a été approuvé au conseil municipal avec protocole d'entente approprié qui prévoyait la démolition par Trizec des bâtiments industriels existants. Les travaux de démolition allaient bon train jusqu'à l'intervention du ministère des Affaires culturelles qui insiste pour que

la façade d'un des bâtiments soit conservée pour sa valeur architecturale.

De là, destination Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles et Côte-Saint-Paul en passant par la Sainte-Catherine dans l'ouest, arrêté à la maison Shaughnessy, située boulevard Dorchester ouest, achetée par Phyllis Lambert qui veut en faire un musée de l'architecture. Des pourparlers avec le gouvernement du Québec pourraient éventuellement déboucher sur l'utilisation, en sous-sol des terrains avoisinants, de la maison Shaughnessy pour l'aménagement du musée de l'architecture.

Saint-Henri, la Pointe-Saint-Charles et Côte-Saint-Paul. Le domaine du président du Comité exécutif. Là où il s'est battu pour que Montréal y lance son programme de rénovation urbaine.

Saint-Henri et son secteur de la Petite-Bourgogne (aujourd'hui baptisé secteur Georges-Vanier du nom du gouverneur général qui

y a vu le jour) sont en pleine mutation. Il y a eu bien sûr dans le passé la construction de HLM. Aujourd'hui, les trous dans la trame urbaine commencent à être comblés par la construction de maisons unifamiliales, duplex et triplex. Coopératives et sociétés sans but lucratif y sont pour beaucoup. Il y a aussi l'entreprise privée. Saint-Henri renaît pour le mieux.

La Pointe-Saint-Charles tarde à se remettre du passage du temps. Mobilier urbain en décrépidité (trotoirs et pavage sont à refaire entièrement). L'intervention dans le domaine du logement commence à porter ses fruits: rénovation, restauration, constructions nouvelles réalisées par la Société municipale d'habitation de Montréal.

Contrairement à Côte-Saint-Paul et Ville-Émard, la Pointe-Saint-Charles a besoin d'interventions massives. Elles sont promises par l'administration.



Jacques Bouchard

L'ATTAQUE DE OUELLET

## Bourassa prêt à « la guerre »

Même s'il n'a pas encore annoncé officiellement qu'il sera candidat à la direction du Parti libéral du Québec, l'ex-premier ministre libéral, **Robert Bourassa**, n'entend plus se laisser marcher impunément sur les pieds par les ministres libéraux fédéraux. Et hier, il a employé un langage énergique que l'on ne lui connaissait pas auparavant pour river son clou à **André Ouellet**.

En réponse à une récente déclaration du ministre André Ouellet, qui avait notamment suggéré que M. Bourassa serait mieux de se consacrer à l'enseignement plutôt que de tenter un retour en politique active, il a déclaré à LA PRESSE: «Ils vont s'apercevoir que l'affaire des hot-dogs c'est terminé. Trop c'est trop», a ajouté M. Bourassa qui a affirmé être préparé à faire «la guerre» dorénavant à tous ceux qui vont attaquer son ancien gouvernement.

Il faisait alors référence à l'expression utilisée à son endroit, en 1971, par le premier ministre canadien **Pierre Elliott-Trudeau** au sortir d'un déjeuner où il avait tenté de convaincre en vain M. Bourassa de lui donner son accord pour rapatrier la constitution de Londres.

Interrogé par les journalistes sur les résultats des discussions, à la fin de cette réunion, M. Trudeau avait laissé tomber de façon méprisante à l'endroit de son homologue québécois: «C'est un mangeur de hot-dogs». Ce dernier venait en effet de refuser la proposition Trudeau, après avoir utilisé son droit de veto lors de la réunion constitutionnelle de Victoria. A ce moment-là, le Québec avait ce privilège.

### Ouellet, un insignifiant

Revenant aux récentes déclarations du ministre fédéral de la Consommation et des corporations, **Robert Bourassa** a déploré que ce dernier ait critiqué l'action de son gouvernement. «Il utilise le même langage et les mêmes accusations que le Parti québécois. Ces accusations se sont d'ailleurs complètement avérées fausses par la suite comme tout le monde a pu le constater».

Puis il a déclaré que les propos de Ouellet qui avait conseillé à ses frères du Québec de ne pas «revenir à Bourassa» étaient «dépassés et ridicules et provenaient de la plus belle incarnation de l'insignifiance politique sur la scène fédérale».

«Il peut avoir l'opinion qu'il veut sur mon leadership, mais sur l'action de mon ancien gouvernement c'est autre chose, a-t-il dit».

Il a ajouté en guise de conclusion: «Aucun membre de mon gouvernement n'a jamais été forcé de démissionner pour manque de jugement», ce qui effectivement avait été le cas pour André Ouellet en 1976, alors qu'il avait été accusé d'outrage au tribunal pour ses critiques formulées à la suite d'un jugement rendu par un juge de la Cour supérieure.

M. Bourassa a fait ces commentaires à Québec, où il a eu hier une rencontre avec des députés libéraux. Il a cependant refusé de dévoiler le sujet. Mais l'on peut facilement penser qu'il s'agissait de son éventuelle candidature à la direction du PLQ.

### Dans les Cantons de l'Est

D'ailleurs, en fin de semaine, Robert Bourassa effectuera une tournée dans les Cantons de l'Est. C'est pour cette raison qu'il ne pourra prendre part à la manifestation organisée, ce soir, par les jeunes libéraux de Laval.

L'ex-candidat à la direction du PLQ et dont le nom circule aussi comme un éventuel successeur de Claude Ryan, l'ex-ministre des finances devenu président de la Banque d'Epargne, **Raymond Garneau**, a lui aussi décliné cette invitation.

Le maire de Lachine, **Guy Descary**, qui a déjà annoncé sa candidature et l'animateur de ligne ouverte et ex-ministre libéral, **Jean Cournoyer**, qui pourrait lui aussi être candidat, ont accepté l'invitation des jeunes lavallois et prendront part à l'épluchette de blé d'Inde...

Pour sa part, à Asbestos, dimanche, devant le Syndicat de l'amiante, Robert Bourassa entend proposer dans son allocution différentes solutions pour sortir le Québec de la crise économique.

### Colloque de Trois-Rivières

**Claude Ryan**, qui occupe ses fonctions jusqu'au 31 août doit prendre part au colloque de trois jours des jeunes libéraux de la région de Trois-Rivières.

Avant que survienne sa démission, M. Ryan devait prononcer les discours d'ouverture et de clôture de cette réunion. A la permanence de la rue Gifford, à Montréal, hier, on a indiqué que le chef ne parlera qu'à la fin de la réunion. On croyait aussi que c'était celui qui doit assumer l'intérim, **Gérard-D Lévesque**, qui prononcera le discours de ce soir.

Le président du parti, **Larry Wilson**, doit aussi prendre la parole.

Et d'ici le 31 août, le Parti libéral doit aussi tenir des réunions dans les 122 circonscriptions du Québec afin de choisir les 2,000 délégués qui assisteront au congrès qui aura lieu finalement dans la Vieille capitale, les 17, 18 et 19 septembre. Ce sera un congrès très important dans le contexte actuel où les dirigeants du parti tenteront de faire modifier la constitution du parti et les règlements, afin que cette formation politique ne devienne plus la propriété d'un seul homme, comme ce fut le cas avec Claude Ryan, avec les résultats que l'on connaît.

On veut ainsi redonner le parti à la base militante qui a été trop négligée sinon ignorée depuis des années.

## LORS DU JOURNAL TÉLÉVISÉ «LE 18 HEURES»

# Au 10: sérieux coup de barre en information

L'émission «Le 10 vous informe» n'existe plus. Télé-Métropole innove cette année en doublant ses effectifs journalistiques pour présenter une nouvelle formule d'émission qui permettra aux journalistes de s'entretenir en studio avec les animateurs Jacques Morency et Pierre Bruneau dans le cadre d'un journal télévisé, «Le 18 heures».

### ANDRÉ PEPIN

Une demi-heure est ajoutée à l'émission actuelle. Des journalistes chevronnés feront partie de l'équipe pour décortiquer les points saillants de la journée. C'est ce que le vice-président aux relations publiques de Télé-Métropole, M. Claude Lapointe, a annoncé hier au cours d'une entrevue qu'il accordait à LA PRESSE.

L'éditorialiste en chef, M. Michel Roy, de même que Lysiane Gagnon, Marc Laurendeau et Jean-Guy Dubuc, tous des artisans du quotidien LA PRESSE, seront invités à commenter l'information au cours de l'heure que durera l'émission. Télé-Métropole a aussi fait appel à des journalistes et analystes fort respectés à Montréal, soit les Pierre Bourgeault, Solange Chaput-Rol-

land, Michel Nadeau (LE DEVOIR), Bertrand De la Grange (LE MONDE) et Tom Sloan. Des négociations sont en cours pour obtenir la collaboration d'autres journalistes du Québec pour lancer leur nouvelle formule d'émission.

Tous les collaborateurs du «18 heures» continueront bien sûr d'œuvrer chacun dans leur média respectif, mais viendront rehausser le journal télévisé de leurs commentaires.

### Plus d'informations

«Télé-Métropole veut donner plus d'informations aux gens, avec un budget que peut se permettre l'entreprise privée. Depuis 21 ans que nous courtisons les Québécois avec succès, nous avons pensé qu'il fallait ajouter de la qualité dans ce domaine», a souligné M. Lapointe, en présence de Pierre Bruneau et Jacques Morency.

Jacques Morency devient l'animateur principal de l'heure d'information. Il s'entreprendra avec Pierre Bruneau des principales manchettes du jour, en plus d'animer les différentes phases du journal télévisé. Les journalistes affectés à la couverture des points chauds du jour (conflits majeurs,

Assemblée nationale, les Communes, etc) s'entreprendront avec les animateurs en studio à Montréal. Quatre réalisateurs verront à la planification de l'émission.

M. Lapointe a tenu à préciser que la station avait doublé les effectifs techniques pour assurer une bonne présentation du bulletin.

Un éditorial sera présenté à 18 h 20 par l'un des collaborateurs de l'émission. En moins de deux minutes, l'éditorialiste ou le chroniqueur de carrière apportera son point de vue sur l'événement marquant de l'actualité.

Un court bulletin de météo est aussi prévu à l'horaire du «18 heures». Télé-Métropole n'était pas en mesure d'identifier hier l'animateur de cette portion d'émission, les pourparlers pour embaucher le météorologue n'étant pas terminés.

### Points chauds

Jacques Morency reviendra par la suite avec un invité pour une chronique spéciale. Selon les informations fournies à LA PRESSE, l'animateur tentera de faire ressortir l'aspect humain de l'information principale de la journée. Par exemple, les Montréalais sont-ils privés de leur

service de transport en commun, Morency tentera de faire entendre leurs opinions sur le sujet. Un chercheur a été embauché pour assurer la participation des gens les plus susceptibles d'éclairer les téléspectateurs, soutient M. Lapointe.

Morency participera aussi au bulletin sportif en interrogeant les animateurs et les journalistes sur les à-côtés du monde des sports, toujours pour tenter de répondre aux questions que M. tout-le-Monde se pose.

Une table ronde clôturera l'émission, à laquelle participera Jacques Morency, un invité principal, quelques journalistes et l'éditorialiste invité. Des bulletins spéciaux pourront aussi être livrés aux téléspectateurs, soutiennent les dirigeants de la station. Durant les dernières secondes, un rappel des principales manchettes sera fait. Télé-Métropole, se défendant de vouloir imiter le réseau d'Etat, souligne par la voix de son vice-président, M. Lapointe: «Nous allons tenter de donner plus d'informations aux gens, avec des journalistes très crédibles, le tout en tentant de rencontrer nos frères, comme une société privée se doit de le faire.»

# Quand des civils célèbrent la vie et les vertus militaires

La grande concentration de la Milice canadienne s'est terminée le 15 août, au camp de Val Cartier, près de Québec. En tout, 2,437 miliciens, les réservistes de l'armée de terre, y ont participé. Ils sont venus de partout à travers la province qui constitue de secteur Est de l'armée de réserve. Ils ont vécu la vie des camps militaires, les garçons comme les

### JEAN-PAUL SOULIÉ

filles —elles constituent environ 12 p. cent des effectifs— se sont entraînés au tir, aux manœuvres, aux fonctionnements de véhicules blindés, de camions, de canons, enfin à la participation à toutes les phases d'une guerre conventionnelle.

Vieille comme le Canada, puisque sa fondation remonte aux tout débuts de la colonie, la Milice est une des composantes de la puissance militaire du pays: l'armée régulière compte 18,000 hommes, et emploie 4,500 civils, la réserve compte pas moins de 15,500 soldats à temps partiel, des «citoyens-soldats», comme se plaît à les appeler le brigadier-général Pierre Boucher, commandant du Secteur de l'Est, soit celui du Québec.

### Fierté

Le général Boucher ne cache pas sa fierté devant la réussite de la concentration d'été, version 1982, et aussi devant les performances assez extraordinaires du

côté du recrutement. Les effectifs de la Milice étaient, au 31 juillet 1982, pour les 27 unités du Québec, de 4,963 personnes. «C'est deux de plus que le chiffre normalement autorisé», note le Général Boucher. Bien sûr, cette année, le recrutement a été facile, en raison de la crise économique. Les jeunes miliciens de 16 à 19 ans qui participaient cette année à leur première concentration et aux activités de la Milice pendant les six semaines d'été ont retiré un salaire brut de \$1,400. «Ils ont appris quelque chose, nous leur avons donné des qualifications qui sont des acquis précieux pour eux, dans la vie civile comme ici, dit le général Boucher, mais surtout ils ont passé un été agréable. Allez le leur demander, vous verrez.»

### Surprises

Sur le terrain, le dernier jeudi de la concentration, une nuée de journalistes avaient été invités. Ils ont eu quelques surprises. C'était d'abord les jeunes —des adolescents— qui manœuvraient allègrement des camions lourds, faisaient traverser la rivière sur un radeau qu'ils venaient de construire, ou cette jeune femme blonde qui soignait une blessure légère, sous la tente de l'unité sanitaire. Elle est réellement médecin, a un bureau à Montréal, et ce n'est sans doute pas pour de l'argent qu'elle va jouer pendant une semaine à la «citoyenne-soldate»: la carte de l'assurance-santé ne fonctionnait pas à Val Cartier.

Autre surprise. Aux commandes d'un Cougar, véhicule blindé sur roues doté d'un canon, le conducteur relève son casque. C'est une jeune fille de 18 ou 19 ans à qui la chaleur des tôles a coloré les joues, et ça lui va vraiment très bien. Pour le jeune David Becerra, qui fréquente l'école Saint-Luc, à Montréal, la Milice, c'est certainement un excellent emploi d'été. «Mais même si c'est parfois dur, dit-il, on apprend tellement de choses qu'on ne s'en aperçoit pas.»

Avec ses 620 officiers, tous «citoyens-soldats» comme lui — dans



photo René Picard, LA PRESSE

### Les risques du métier qu'il

le civil, il est professeur de physique au Collège Saint-Laurent — le général Boucher pense que la Milice est une nécessité. «Toutes les couches de la société doivent être représentées dans les Forces», dit-il. Chacun des membres de ce

corps de volontaires a un autre métier. Mais il n'en demeure pas moins que le budget annuel de la région Est atteint \$12 millions et que les salaires versés seulement pour la période d'été sont de près d'un million.

Royal Commission on the Ocean Ranger Marine Disaster

Commission Royale sur le Désastre Marin de l'Ocean Ranger

Canada

Newfoundland/Terre-Neuve

## AUDIENCES DE LA COMMISSION

Les personnes désireuses de se faire entendre par la Commission royale sur le désastre marin de l'"Ocean Ranger" sont priées de s'informer auprès de la Commission d'ici le 20 août 1982, quant à la marche à suivre et à la présentation des demandes officielles. La présente annonce ne vise que les audiences concernant les causes du désastre et prévues à l'article 1 du mandat, et non les dispositions énoncées dans l'article 2. Il est possible d'obtenir, sur demande, un exemplaire dudit mandat.

Toutes les demandes d'information ou autres doivent être adressées à:

Commission royale sur le désastre marin de l'"Ocean Ranger"  
C.P. 2400, Station "C", St. Jean, Terre-Neuve A1C 6G3  
Aux soins du secrétaire de la Commission

Téléphone: (709) 772-4319 Téléc: 016-4720

## HIER, À TERRE DES HOMMES

# Des centaines d'enfants ont réclamé et chanté la paix!

Des centaines d'enfants rassemblés hier au Théâtre des lilas de Terre des hommes ont chanté «les colombes et la paix», dansé, participé à des ateliers de création et, bien sûr, pique-niqué.

### CONRAD BERNIER

Avec cette petite foule de fripouilles de charme, le spectacle était partout, et davantage dans les gradins et en bas de la scène que sur la scène elle-même, en dépit de la qualité des animateurs, des chanteurs et des danseurs.

Les uns étaient venus par groupes avec des moniteurs ou des moniteurs, les autres avec leurs parents. Tous étaient visiblement

en très grande forme. Il fallait voir grouiller tout ce petit monde qui, ça sautait aux yeux, ne voulait pas de discours, mais du chant et de la danse! L'ex-joueur de football Peter Della Riva, qui s'est adressé aux enfants au tout début du spectacle, n'a pas été écouté cinq secondes. Les enfants l'ont toutefois applaudi.

Trois jeunes danseuses irlandaises ont fortement impressionné les enfants qui les ont rappelés à trois reprises. Les danseurs italiens ont également plu. Mais le moment émouvant du spectacle a été incontestablement celui où tous ces jeunes ont chanté en chœur leur espoir de voir «de-

main, partout, les hommes retrouver des cœurs d'enfant et les canons dormir sous les fleurs».

Une fois le spectacle terminé, les enfants ont participé à des ateliers de création et pique-niqué. Pendant ce temps, à la Ronde, on attendait le millionième visiteur de la présente saison.

Enfin, à 20 h, un super-spectacle gratuit pour souligner les 25 ans de vie artistiques de Michel Louvain débutait sur la scène flottante du lac des dauphins de la Ronde, avec la participation de Pierre Lalonde, Michèle Richard, Renée Martel, Claude Valade, Christine Lamer, Nathalie Simard, Dave Edward et Daniel Hétu.

\$160,000 ACCUMULÉS AVEC LES INTÉRÊTS

# Toujours pas de décision sur le fonds du leadership de Ryan

■ QUEBEC - Aucune décision n'a encore été prise sur l'utilisation du surplus de \$105,000 que contenait la caisse de Claude Ryan à la fin de la course à la direction du Parti libéral en 1978, somme qui s'élève maintenant à près de \$160,000 grâce aux intérêts accumulés.

**GILLES GAUTHIER**  
de notre bureau de Québec

C'est ce qu'a déclaré hier à LA PRESSE un des fiduciaires de ce fonds, Gilles Hébert.

Plusieurs utilisations possibles ont été envisagées depuis ces quatre années. Mais aucune n'avait encore été retenue quand M. Ryan a annoncé qu'il démissionnait de son poste. Cette somme appartient en fait à M. Ryan. A lui de décider ce qu'il en adviendra.

Aucun impôt n'a été payé sur les montants accumulés, étant donné que leur vocation n'a pas encore été déterminée. Une des solutions qui ont été étudiées est la création d'une fondation à but non lucratif, à des fins médicales par exemple.

«M. Ryan a en main tous les documents relatifs à la mise sur pied

d'une telle fondation, mais il n'a pas pris de décision», de dire M. Hébert. Outre M. Hébert, les fiduciaires sont Bernard Langevin, Pierre Mercier et Claude Ryan lui-même.

«Je discuterai, poursuivait M. Hébert, avec M. Langevin (fiduciaire principal) à son retour de vacances, demain, et nous rencontrerons M. Ryan d'ici quelques semaines, lorsque la poussière soulevée par la décision qu'il vient d'annoncer sera retombée».

Les sommes recueillies par voie de financement populaire lors de la bataille contre Raymond Garneau étaient déposées dans un compte appelé «Leadership Claude Ryan». Le compte existe toujours mais le capital et les intérêts ont été investis.

Le salaire que Ryan avait exigé qu'on lui verse entre le moment où il quittait son emploi et son élection à la tête du parti avait été tiré de ce compte. Sa campagne avait coûté quelque \$350,000.

M. Ryan avait exprimé le désir, à la suite de sa victoire, de remettre le solde au PLQ mais, comme tout citoyen, il ne peut verser plus que \$3,000 à une formation en vertu de la loi sur le financement



Claude Ryan

des partis politiques. Ses collaborateurs avaient également envisagé de redistribuer la somme aux donateurs en leur recommandant de la remettre au parti. Mais cette solution était également illégale.

Le chef libéral imagina alors de créer une fondation sans but lucratif qui financerait des études sur le fédéralisme canadien. Il aurait toutefois été difficile de dissocier ces fonds de la caisse du parti, aux yeux des administrateurs de la loi sur le financement des partis politiques. Surtout si ces études avaient été produites pour l'usage exclusif du PLQ.

Une fondation à des fins médicales permettrait sans doute d'échapper au fisc. Mais étant donné que rien n'a encore été enregistré, l'impôt devrait normalement être payé. M. Ryan pourrait aussi conserver cet argent qui lui appartient. Il conviendrait cependant que la moralité d'un tel geste soit établie.

On se souviendra également que M. Ryan avait posé comme condition à sa candidature au leadership du PLQ qu'un salaire lui soit versé à même sa caisse pendant une période de trois à six mois advenant qu'il soit défait par Garneau. Le représentant de la circonscription d'Argenteuil devra bientôt se contenter du traitement d'un simple député plutôt que de l'équivalent d'un salaire de ministre.

PRÉFÉRANT PROTÉGER SES BAS SALARIÉS

## Québec ne suivra pas aveuglément la politique des 6 et 5 p. cent

■ QUEBEC - Le président du Conseil du trésor et ministre responsable des négociations dans les secteurs public et parapublic, M. Yves Bérubé, a laissé

**CLAUDE-V. MARSOLAIS**  
de notre bureau de Québec

entendre hier que le gouvernement du Québec n'avait pas l'intention de s'aligner de façon absolue sur la politique fédérale du 6 et 5 p. cent d'augmentation en matière de rémunération pour les deux prochaines années.

«Il est clair qu'au niveau de la politique salariale, le Québec a

donné l'exemple puisqu'il a été le premier à s'attaquer à la rémunération des employés des secteurs public et parapublic. Je ne crois pas qu'il faille s'aligner absolument sur la politique fédérale du 6 et 5 p. cent, car nous voulons protéger les bas salaires contre l'inflation», a dit le ministre en signalant que la politique québécoise serait dictée par les besoins des Québécois.

M. Bérubé a indiqué qu'il se pourrait que le Québec soit obligé d'aller plus loin qu'Ottawa en matière d'augmentation de salaire. «Cela dépendra de la pointe de tarte qui sera disponible», a

lancé imperturbable le ministre. Selon lui, il est inévitable que le secteur public devra se réaligner sur le secteur privé dans les prochaines années. On sait qu'actuellement l'écart salarial favorise le public d'environ 12 p. cent et qu'il devrait se situer à 5 p. cent en avril 1983.

Deux mois après l'adoption de la loi 70 sur la rémunération des employés des secteurs public et parapublic, le président du Conseil du trésor espère toujours que les centrales syndicales négocieront un gel modéré des salaires le plus tôt possible de manière à moins pénaliser les bas

salariés qui subiront de janvier à avril prochain une diminution de 19 p. cent de leur salaire.

En ce qui concerne les demandes salariales de 30 p. cent pour trois ans de la part du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Bérubé les a qualifiées de modestes comparativement aux demandes de ce syndicat lors des négociations passées. Il a signalé que la réponse gouvernementale à cette demande comme à celle du front commun intersyndical, qui n'a pas encore été déposée, devrait être rendue publique prochainement.

## Consigne respectée à la lettre

■ OTTAWA (PC) — Certains organismes fédéraux prennent très au sérieux la consigne du gouvernement de limiter les augmentations de prix à six p. cent.

Ainsi le directeur général des élections faisait-il parvenir récemment aux acheteurs de son rapport annuel sur le financement des partis politiques, un chèque au montant de \$3, en remboursement du prix trop élevé demandé pour l'édition 1981 du rapport.

Ce chèque était accompagné d'une lettre personnelle du directeur adjoint au financement des élections, M. J.L. Guertin, qui expliquait que le bureau du directeur général des élections avait reçu du conseil du trésor un énoncé de politique à l'effet que toute augmentation de prix pour l'année courante doit être limitée à un maximum de six p. cent.

«Le rapport des partis enregistrés pour un exercice financier pour l'année 1980 portait un prix de \$12. Le prix de \$15 pour le rapport de 1981 représentait une augmentation supérieure à six p. cent.

L'enveloppe contenait, en plus de la lettre et du chèque de \$3, une copie de la demande de chèque, dûment signée par deux fonctionnaires autorisés».

## Propane: règlement en janvier

■ OTTAWA (PC) — La réglementation relative aux véhicules utilisant du propane et du gaz comprimé comme carburant sera rendue publique en janvier, a annoncé, hier, le ministre fédéral du Transport.

La réglementation visera à assurer la sécurité des passagers en cas d'accident. Elle s'appliquera aux nouveaux véhicules et donnera des indications pour ceux qui veulent modifier leur voiture pour l'alimenter avec le nouveau carburant.

## Nouvelle offensive du NPD pour tenter de rallier les Québécois

■ Bien que n'ayant jamais réussi à percer au Québec, le Nouveau parti démocratique a décidé de tenter, à l'automne, de rallier les Québécois à sa cause.

Le parti a formé, il y a quelque temps, un comité de son caucus fédéral ayant pour mandat d'étudier les effets des principales législations fédérales en regard de la situation québécoise.

**PIERRE VENNAT**

Créé à la demande du président du NPD-Québec, Jean-Denis Lavigne, le comité du caucus est formé de cinq députés fédéraux, dont le leader, Ed Broadbent, de cinq représentants du NPD-Québec, dont M. Lavigne lui-même, et des principaux conseillers politiques du parti à Ottawa.

M. Lavigne souligne qu'il pourra ainsi assister aux réunions du caucus des députés néo-démocrates sur des questions qui tou-



Jean-Denis Lavigne

chent particulièrement le Québec. Le NPD a 32 députés à Ottawa mais n'a jamais réussi, jusqu'ici, à en faire élire un seul au Québec.

Ces rencontres permettent aux députés néo-démocrates de se prononcer sur les projets de loi en tenant compte du point de vue exposé par les représentants du NPD-Québec. C'est suite à une telle rencontre par exemple, note M. Lavigne, que les députés néo-démocrates se sont opposés à la loi C-108, modifiant la loi sur l'Office national de l'énergie, de même qu'ils ont pris la part du Québec dans le conflit qui l'oppose à Terre-Neuve au sujet de l'exploitation des chutes Churchill.

«Cette nouvelle collaboration, de conclure un M. Lavigne optimiste, est à l'origine de certaines initiatives très intéressantes qui auront lieu à l'automne au Québec et qui sont susceptibles de rallier les Québécois au NPD». Le président du NPD-Québec, toutefois, ne veut pas dévoiler ces projets avant une conférence de presse prévue pour «très bientôt».

CONFÉRENCE DE HALIFAX: AUCUNE DÉCISION

## Dès son retour de vacances, Lévesque déjoue les reporters

■ QUEBEC (PC) — Le premier ministre, René Lévesque, a présidé hier sa première réunion du conseil des ministres depuis un mois.

M. Lévesque avait été retour de vacances. Il était été remplacé au cours du dernier mois par une première ministre intérimaire, Mme Pauline Marois.

M. Lévesque a joué un tour à la quinzaine de journalistes qui l'attendaient à l'entrée du complexe «J» où siège le conseil exécutif.

Même si la réunion ministérielle était prévue pour 10h, M. Lévesque a réintégré ses bureaux dès 8h du matin, déjouant les calculs des reporters.

Un porte-parole de son bureau a cependant indiqué qu'une décision finale n'avait pas encore été prise en ce qui a trait à la participation de M. Lévesque à la conférence des premiers ministres provinciaux qui doit se tenir à Halifax du 24 au 26 août prochain.

M. Lévesque sera cependant présent au caucus spécial des députés du Parti québécois qui aura



René Lévesque

lieu au Lac Delage les 31 août et 1er septembre.

Les journalistes ont cependant pu arracher quelques commentaires à certains ministres qui se rendaient assister à la réunion du conseil exécutif.

Le président du Conseil du

## Trudeau: Ryan n'a pas eu la chance de faire ses preuves

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau estime que Claude Ryan a servi à une époque qui ne lui permettait pas de se faire une place au soleil, mais qu'il n'en a pas moins été un grand serviteur du Québec et du Canada.

Commentant la démission du leader libéral québécois, le chef du gouvernement canadien a affirmé que «la démocratie traite souvent ses meilleurs serveurs avec ingratitude... L'homme n'a jamais réellement eu la chance de faire preuve de toutes ses possibilités», d'expliquer M. Trudeau, qui avait lui-même démissionné pour un laps de temps très court en 1979, après que les libéraux fédéraux eurent été délogés du gouvernement par les conservateurs.

«Mal à l'aise dans le rôle que lui dictait le type de vie politique que l'on mène dans ce pays, desservi par l'humeur de l'électorat québécois des dernières années, Claude Ryan n'a pu se tailler la place qu'il méritait sous le soleil».

M. Trudeau a rappelé que M. Ryan, qui a expliqué sa démission par l'érosion des appuis qu'il possédait dans le parti et le manque d'enthousiasme des membres du PLQ, avait hérité d'un parti décimé, en 1976, par la victoire du Parti québécois.

Selon le premier ministre canadien, le politicien québécois de 57 ans avait quand même réussi à relever le parti de ses ruines au cours des quatre dernières années.

«Il a redonné de la vigueur au PLQ avec ses idées, a renouvelé les finances et son membership et a demandé à ses partisans de s'astreindre à une éthique exigeante».

Selon M. Trudeau, c'est également M. Ryan qui a mené la victoire fédéraliste lorsque les Québécois ont voté contre la souveraineté-association, en mai 1980.

«Malheureusement, l'époque n'était pas opportune, ce qui l'a empêché de récolter les fruits de la victoire qui aurait dû être sienne».

TRAVAILLEURS CANADIENS SYNDIQUÉS

## Hausse moyenne de 12.4% au deuxième trimestre

■ OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Travail a fait savoir, hier, que les travailleurs syndiqués ont obtenu une hausse salariale annuelle moyenne de 12.4 p. cent, dans les 83 conventions collectives ne comportant pas de clauses d'indexation signées au cours du deuxième trimestre de l'année.

Pour les contrats liés à l'inflation, la hausse moyenne a été de 9.9 p. cent, sans tenir compte des avantages des clauses d'indexation.

En divisant les conventions collectives en deux autres catégories, pour la même période, on remarque que les hausses des fonctionnaires ont atteint 12.6 p. cent et celles des travailleurs de l'entreprise privée 11.8 p. cent.

**Aux Etats-Unis**

Aux Etats-Unis, au même moment, la hausse annuelle moyenne de 1.1 million de travailleurs n'a été que de 2.7 p. cent.

«Ce qui signifie, a signalé Mme Harriet Weinstein, du département du Travail, que plusieurs conventions collectives ne comportaient aucune augmentation de salaire».

En fait, a-t-elle ajouté, il y en a eu environ la moitié. La principale est celle des salariés de la société General Motors, qui ont renoncé à toute hausse salariale, en plus de supprimer huit jours fériés de leur contrat.

Les statistiques américaines ne concernent que le secteur privé et ne font pas la distinction entre les conventions collectives possédant des clauses d'indexation ou celles qui n'en ont pas.

**Six mois**

Au cours du premier semestre, la hausse annuelle moyenne aux Etats-Unis a été de trois p. cent.

Pour la même période, au Canada, elle s'est élevée à 11.3 p. cent (au regard de 12.3 p. cent en 1981, de 10.1 p. cent en 1980 et de 8.3 en 1979).

Il s'agit de contrats dans les secteurs public et privé, avec ou sans clauses d'indexation.

Les statistiques pour le troisième trimestre, comportant les hausses consenties après le budget du 28 juin, feront savoir si on a tenu compte des limites de six et de cinq p. cent fixées par le gouvernement fédéral.

ÉTUDIANTS FINISSANTS

## Québec injecte \$21.5 millions de plus

■ QUEBEC - Le gouvernement du Québec a décidé d'injecter \$21.5 millions additionnels dans la création temporaire d'emplois et pour venir en aide aux étudiants finissants.

C'est ainsi que le programme de bons d'emplois pour les étudiants âgés de 18 à 25 ans qui possèdent un diplôme d'études s'est vu doter d'un budget additionnel de \$11 millions ce qui devrait permettre à des milliers de jeunes d'obtenir un emploi temporaire d'une durée minimale de 20 semaines.

Le bon d'emploi consiste en une subvention de \$3,000 dollars

qui est versée par tranches à tout employeur qui embauche un étudiant diplômé pour une période d'au moins 20 semaines.

De même, le gouvernement a décidé d'augmenter de \$8 millions le budget consacré à la création temporaire d'emplois dans l'Environnement et au programme «Chantiers-Québec».

Enfin, une somme de \$2.5 millions a été ajoutée au programme de relance économique prévu dans le budget du ministre Parizeau et qui vise à aider la petite et moyenne entreprise.

**SPECIAL**  
15<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

**À VOTRE SERVICE DEPUIS**  
**15 ans**  
**10%**

**PORTES DE CHAMBRE EN LOUAN**  
30" x 80" 32" x 80"  
seulement  
**\$14<sup>99</sup>**

**COMMANDEZ DES MAINTENANT CES SPÉCIAUX DU MOIS D'AOUT**

**Prix spéciaux payez et emportez**  
Dépositaire des produits de revêtement **ALCAN**  
(installation non disponible)

**10% de rabais sur les fenêtres «EASY»**

**VERDUN FENÊTRES & PORTES**  
**925, HICKSON VERDUN 769-1725**

# ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY  
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO  
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
MICHEL ROY éditorialiste en chef

## Les pourboires et la part du fisc

À tort ou à raison, les travailleurs à pourboires sont parfois accusés de cacher au fisc une part importante de leur revenu. Comme ce revenu total demeure secret pour tout le monde, il va de soi que l'on est tenté de supposer qu'il est considérable. C'est d'ailleurs ce que croit le ministre du Revenu lui-même: il considère que le Québec perd \$45 millions d'impôt avec cette catégorie de travailleurs. Il a décidé de trouver un moyen de récupérer cette somme. La parution d'un Livre vert et l'annonce d'une commission parlementaire sur le sujet pourront l'aider à trouver le moyen d'y parvenir.

Mais la situation n'est pas simple, loin de là. Et la question de l'impôt à payer n'en est qu'une parmi toutes celles que soulève le problème.

D'abord, les travailleurs à pourboires ne se trouvent pas que dans les restaurants. On les trouve chez les coiffeurs, chez les bagagistes, chez les chauffeurs de taxi et chez bien d'autres encore. On ne peut s'en prendre aux uns sans penser aux autres.

Ces gens comptent sur leurs pourboires pour équilibrer leur salaire. Pourquoi? Pas à la manière des chauffeurs d'autobus qui considèrent que le temps supplémentaire fait partie intégrante de leur contrat, mais comme des gens d'une profession mal payée à la base. Car il ne faut pas oublier que le salaire horaire minimum, pour ces employés, n'est que de \$3,28, alors qu'il est de \$4,00 pour tous les autres. Le gouvernement ou l'industrie s'attend donc à ce que le client défraie directement une partie du salaire de son employé.

Le procédé n'est pas normal. On n'offre pas un pourboire à l'employé de magasin qui se donne parfois beaucoup plus de mal qu'un garçon de table. Et l'habitude d'apprécier un service en calculant un pourcentage sur l'addition manque de logique: dans un même restaurant, le service est le même pour celui qui prend les plats ou les vins les plus chers que pour celui qui choisit une soupe et une omelette. Le système qui consiste à ajouter 15 pour cent à la facture est répandu en France; il demeure illogique et injuste.

Le ministre veut récupérer son argent. Mais il s'en prend encore à une industrie, celle de la restauration, qui souffre de l'ensemble des exigences du gouvernement. On l'a dit récemment: les restaurateurs paient leur vin plus cher que les consommateurs ordinaires; ils le paient plus cher même en achetant des centaines de caisses et ils doivent payer comptant, ce qu'aucun autre fournisseur n'oserait exiger d'eux. Le gouvernement semble vouloir saigner à blanc un secteur important de l'économie et du tourisme, espérant récupérer \$45 millions qu'il était prêt à perdre en laissant la clientèle apporter son vin au restaurant.

Une autre coquille, peut-être?

C'est vrai que des garçons de restaurant ont pu frauder le gouvernement; c'est vrai qu'ils ont souvent été privilégiés par rapport aux autres travailleurs; c'est vrai qu'ils ont engendré une certaine injustice sociale en bénéficiant, parfois, de salaires élevés qu'ils refusaient de partager.

Mais on ne répare pas une injustice en en créant une autre. Il faut donc penser aux exigences du métier, à l'insécurité de l'emploi, aux patrons qui paient mal et à l'absence d'avantages sociaux. La situation est plus complexe qu'elle ne le paraît.

Aux travailleurs de s'exprimer franchement. De leur collaboration dépend la qualité de la commission parlementaire; et même leur avenir.

Jean-Guy DUBUC

## La mission Habib fut mal préparée

On apprendra peut-être que l'accalmie qui a suivi l'intense bombardement de Beyrouth mercredi, l'un des plus violents depuis le début des hostilités, a été de courte durée. Les cessez-le-feu demandés et quelquefois obtenus par M. Philip Habib, l'envoyé de Washington, se ressemblent tous. Ils ne durent guère.

La faute n'en revient pas à M. Habib lui-même, diplomate chevronné, bien que, pour des raisons qui ne sont pas complètement claires, il soit question de son remplacement. Ce qui pourrait, à la rigueur, lui être reproché est d'avoir accepté une tâche surhumaine. Mais qui ferait mieux dans les circonstances? Sa mission a été mal préparée, parce que l'administration Reagan n'était pas elle-même préparée au choc.

M. Reagan réagit par la mauvaise humeur et la colère. On comprend aisément pourquoi. Chaque fois que l'optimisme semble indiqué et que la mission de l'envoyé des États-Unis s'approche de l'objectif, les dégâts à Beyrouth même s'étendent. Qu'est-ce qu'Israël veut prouver? Que l'opération «Paix en Galilée» est un canular?

«Ce sont les excès de l'OLP qui excusent l'action présente de l'armée israélienne», dit le représentant d'une association libanaise au Canada. Si c'est un Libanais qui parle, de quelle tendance qu'il soit, il a le droit d'être entendu. Il s'agit, après tout, de son pays. S'il est vrai, en outre, que lorsque les étrangers de tous bords auront quitté le territoire le Liban vaudra et pourra assumer son destin dans la paix et la sécurité, applaudissons. Il faut admirer les peuples qui refusent la dépendance et qui assument eux-mêmes leur destin. Mais il faut bien reconnaître objectivement qu'au milieu des ruines présentes les projets ne sont que des espérances. Ce qui ne diminue en rien la sympathie qu'on éprouve pour un pays qui subit présentement un sort totalement immérité.

«Attention! Israël est un État fragile.» Voilà aussi ce qu'on entend souvent dire.

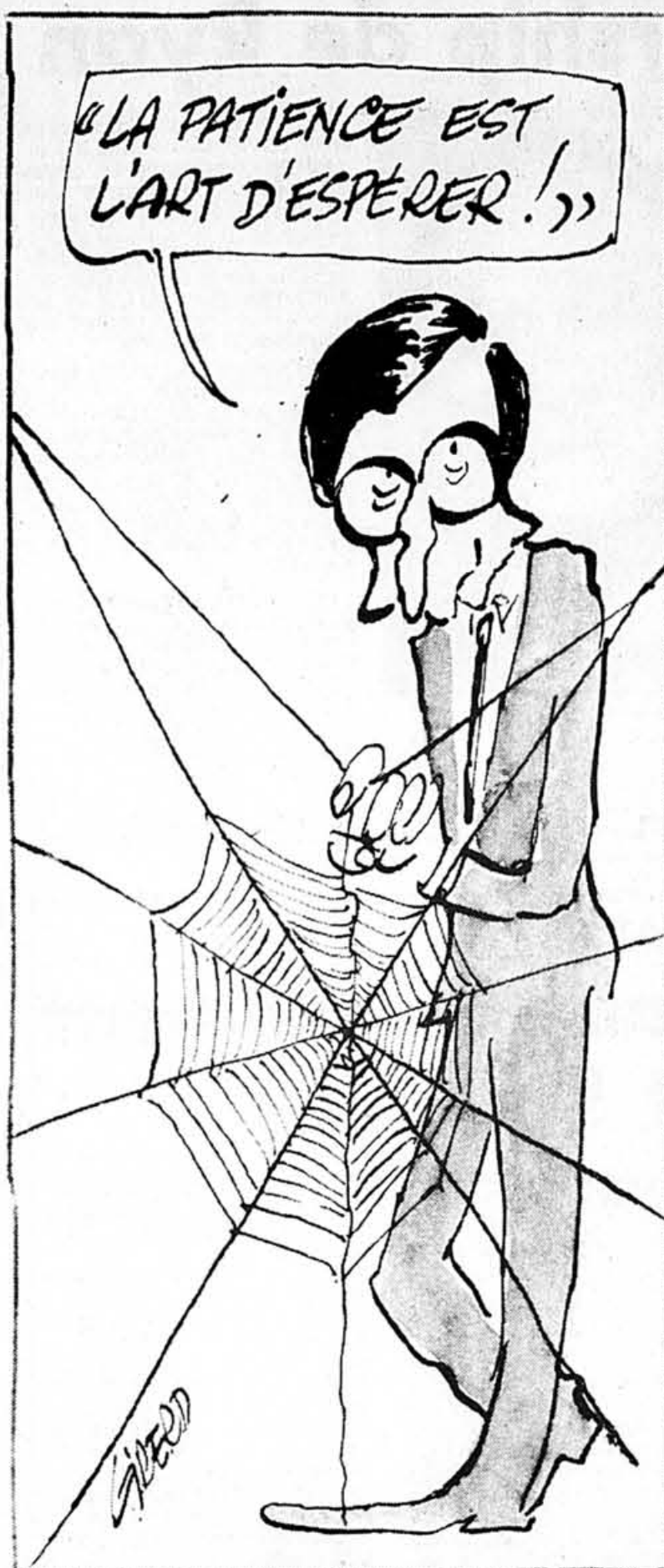
La «fragilité» d'Israël, en cet été 1982, est une vue de l'esprit et rien d'autre. Et c'est peut-être faute de situer les réalités dans leur véritable contexte que l'administration Reagan est obligée à tant de replâtrages. George W. Ball, qui fut sous-secrétaire d'État sous les présidences de Kennedy et Johnson, écrivait le 28 juillet: «Notre diplomatie n'a jamais tenu compte du fait qu'Israël n'est plus une nation minuscule, faible, assiégée, mais qu'il est devenu de loin la plus formidable puissance militaire de la région, grâce à nos armes les plus avancées.» (N.Y. Times.)

Il est vrai que M. Ball va très loin, qu'il juge «ahurissants» les discours de M. Reagan, qu'il rappelle que les dons faits par des citoyens américains à Israël sont déductibles de l'impôt et que cela pourrait bien changer, si seulement on le voulait... Cela regarde les contribuables américains.

Autre question: les USA sont-ils les mieux désignés pour jouer les intermédiaires entre Israël et l'Organisation de la Libération de la Palestine (OLP), à laquelle ils ont dénié toute existence?

Les conversations avec un interlocuteur qu'on a expédié depuis belle lurette dans les limbes n'aboutissent jamais rapidement. Quand elles aboutissent.

Guy CORREAU



Reprise — Glerud est en vacances

Droits réservés

## Pour élire les chefs de partis

La recommandation du président des libéraux provinciaux, M. Larry Wilson, de faire voter tous les membres du parti pour le choix du successeur de M. Claude Ryan, mérite au moins de ne pas être écartée sans discussion.

Au cours des années, les mécanismes mis au point dans nos formations politiques pour le choix du chef ont connu une évolution marquée dans le sens de la démocratisation. La formule suggérée par M. Wilson irait encore plus loin que tout ce qu'on a connu jusqu'ici. À la démocratie par délégation, il substituerait en somme la démocratie directe.

Normalement, en tout cas, la participation de tous les membres à l'élection du leader d'un parti donnerait beaucoup plus de valeur à celle-ci. On pourrait difficilement douter du caractère représentatif de l'élus.

Aucune formule n'est parfaite. Il s'agit de savoir si les avantages l'emportent sur les inconvénients. Celle actuellement en vigueur chez les libéraux a le mérite notamment d'être bien connue et d'avoir subi l'épreuve du temps dans différents pays. Les congrès auxquels elle donne lieu se sont également révélés une source de publicité extrêmement bénéfique pour les partis politiques eux-mêmes et pour le nouveau chef qui en sortait.

Mais, comme le soulignent M. Wilson et les membres du comité ad hoc qui parraient ladite recommandation, on est autorisé à se poser des questions sur le caractère représentatif des délégués qui ont la responsabilité définitive de désigner le chef, surtout quand ces délégués sont choisis à même des «slices».

En contrepartie, il est vrai, la méthode que préconise le président du parti apparaît assez complexe. Elle pourrait même, pour cette raison, dérouter bien des militants. Il est question, en effet, de ne pas tenir compte uniquement du nombre des voix données à chaque candidat, mais de les pondérer de façon qu'une région populaire comme Montréal, par exemple, ne puisse à elle seule décider du

sort de l'élection à travers la province. Au surplus, en supposant qu'un premier vote ne puisse départager les candidats (ce qui se produirait à peu près à chaque fois) il faudrait un deuxième scrutin et, donc, une deuxième campagne électorale.

Pour le parti comme tel, il y aurait des économies considérables à supprimer le congrès à la direction et à le remplacer ainsi par une élection. Un congrès, en 1983, pourrait coûter au moins un million de dollars. Par contre, au lieu d'avoir à «cabaler» 2.000 délégués, les candidats auraient à courtiser près de 100.000 membres. Ils auraient aussi probablement à visiter deux fois les cent vingt-deux comtés de la province. Leurs dépenses à eux seraient donc beaucoup plus élevées que dans le système actuel. Et il pourrait y avoir danger, alors, que les candidats personnellement moins riches, se retrouvent plus défavorisés que dans le système actuel.

Pourtant, il doit y avoir des moyens de corriger ces points négatifs. En tout cas, on doit les rechercher tellement il apparaît souhaitable d'assurer ici le triomphe de la démocratie directe, et de revaloriser de la sorte le rôle du simple membre. Qui sait, les centrales syndicales pourraient être tentées de suivre ensuite l'exemple.

Pourquoi, en particulier, les partis politiques ne pourraient-ils pas s'engager à financer une partie des frais encourus par chaque candidat qui aurait satisfait à certaines exigences concernant le nombre d'appuis à recueillir au départ? Les partis politiques pourraient aussi adopter des règlements stricts sur la limitation des dépenses permises à chaque candidat.

À son tour, l'État qui contribue déjà aux caisses des partis pourrait, dans cette optique, apporter une aide financière particulière à ces mêmes formations pour le bon fonctionnement des mécanismes prévus pour l'élection de leurs leaders. D'ailleurs, cette aide se justifierait même si on garde la formule actuelle des congrès.

Vincent PRINCE



(Collaboration spéciale)

Robert Décary

## La police a-t-elle droit de tendre des pièges?

Lundi dernier, dans l'affaire *Amato c. la Reine*, la Cour suprême se penchait pour la première fois sur la défense dite d'«entrapment», en droit criminel.

Les faits étaient relativement simples. Le prévenu avait été approché par un soi-disant ami de son employeur, qui cherchait à obtenir de la cocaïne. Le dossier du prévenu n'indique rien qui le relie en aucune façon au trafic de drogue, jusqu'au jour où cet agent-provocateur l'approcha. En dépit du fait qu'il ait dit à ce dernier de ne pas compter sur lui, Amato fut harcelé par un policier et par l'agent-provocateur: entre quinze et vingt appels téléphoniques, des visites chez lui, chez son employeur puis chez son nouvel employeur (car il avait changé d'emploi entre temps), tout cela en l'espace de deux mois et demi. Après qu'il eut finalement consenti à servir d'intermédiaire, les appels se faisaient quotidiens, les visites, régulières, le tout accompagné, selon le juge Estey, de menaces implicites de violence physique.

Dans un jugement des plus serrés, quatre des juges, sans se prononcer sur l'existence d'une telle défense en droit canadien, concluent en deux pages que de toute façon elle ne s'appliquerait pas au cas sous étude. Un cin-

quième, le juge Ritchie, reconnaît que cette défense existe chez nous, lorsque les tactiques policières sont telles qu'elles ne permettent pas au prévenu d'avoir lui-même formé une intention criminelle autonome, ou lorsque des menaces de violence sont proférées par la police, mais que le cas sous étude ne s'y prête pas. Enfin, quatre juges concluent, dans un long et savant exposé signé par le juge Estey, que la défense en question existe au Canada et pouvait être invoquée en l'espèce.

En temps normal, les motifs des juges dissidents ont peu d'importance, puisque ceux de la majorité font loi et lient, en principe, la Cour. Mais dans ce cas-ci, du fait que cinq des neuf juges ont déclaré expressément que la «défense d'entrapment» existait en droit canadien, il est permis d'espérer que l'opinion du juge Estey serve de modèle et de guide dans les causes à venir. À ce titre, elle mérite qu'on s'y attarde, et elle fait espérer qu'à l'avenir, elle serve de modèle et d'inspiration aux cours inférieures et, bien sûr, à la Cour suprême elle-même.

L'opinion du juge Estey est intéressante à maints égards. En termes d'évolution du droit criminel, elle ajoute aux défenses dites de *common law* reconnues

par le Code criminel lors de la codification de 1892, toutes celles qui se sont développées depuis. En termes de compétence des tribunaux, elle reconnaît à ces derniers le pouvoir de refuser de se laisser entraîner, par les responsables de l'administration de la justice, dans des procès qui discréditent les tribunaux et la justice elle-même; chose intéressante, le juge Estey fait de l'«entrapment», non pas une «défense» proprement dite, mais une fin de non-recevoir qui se traduit par un sursis indéfini de toute procédure. En termes de «sentencing», le juge se refuse à accepter l'idée que la légèreté d'une sentence cherche à camoufler le rôle inacceptable joué par l'État dans la perpétration d'une infraction. En termes de sources de droit, le juge ne craint pas de faire appel aux décisions, beaucoup plus libérales, de la Cour suprême des États-Unis, non plus qu'aux recommandations contenues dans les rapports Ouimet (1969) et McDonald (1981). En termes de définition de l'«entrapment», le juge estime qu'il n'y a matière à «piégeage» que si le prévenu n'avait pas, déjà, l'intention de, ou une prédisposition à, commettre ce crime particulier et qui s'il ne l'a commis qu'à la suite de manœuvres policières (incluant les

gestes des agents-provocateurs) assimilables à des calculs, de la séduction ou des sollicitations continues. En termes de l'utilisation, devant les tribunaux, du piégeage, il juge que ce ne doit être que dans des circonstances exceptionnelles, «so shocking and outrageous as to bring the administration of justice into disrepute», et que ce ne peut être à l'égard de toutes les infractions, celles impliquant de la violence physique devant être exclues.

Il est d'ailleurs étonnant que les cinq juges de la majorité n'aient pas jugé bon d'appliquer ces principes au cas Amato. On a peine à concevoir manœuvres policières plus «outrageous and shameful», pour reprendre les mots du juge Estey, et on se demande quand le «piégeage» pourra être invoqué, s'il n'a pu l'être en l'espèce. On peut au moins se consoler à l'idée que le «piégeage», comme base de suspension des procédures criminelles, paraît désormais accepté même par ces juges de la Cour suprême qui se montrent déjà si réticents à l'appliquer.

Cette consolation, cependant, ne saurait trouver renfort dans la nouvelle Charte. Celle-ci, en effet, si elle permet aux tribunaux de rejeter une preuve «susceptible de déconsidérer l'administration de la justice», ne le permet que dans ces cas où une personne est victime de violation des droits garantis par la Charte. Or, la Charte ne reconnaît pas le droit de ne pas se faire entraîner par la police ou par des agents-provocateurs, à commettre un crime. L'innocent qui se connaît peut, Charte ou pas Charte, devenir, pour peu que la police s'en mêle, un coupable qui s'ignore.

### POINT DE VUE

## Un Gallup des plus révélateurs

La nouvelle la plus étonnante de la semaine, dans le domaine économique, c'est le résultat d'une enquête Gallup démontrant que 80 pour cent des Canadiens préféreraient accepter une réduction de salaire plutôt que de risquer de perdre leur emploi.

Lorsque 80 pour cent des gens participant à un sondage sont d'accord sur un point, c'est une importante nouvelle, mais celle-ci a été passée sous silence. Nous avons voulu la transmettre parce que tous les Canadiens devraient en être informés, et en particulier les leaders syndicaux et ceux du patronat.

Cela prouve qu'au lieu de sombrer dans la peur, les Canadiens sont disposés à faire quelque chose pour améliorer la situation économique.

Cela devrait aussi servir d'avertissement aux leaders syndicaux exaltés qui préconisent les grèves contre les programmes de contraintes salariales. Le public n'est pas de leur côté. Mais ils ont peut-être déjà compris que leurs propres syndicats ne sont pas avec eux: déjà les leaders les plus responsables font preuve de plus de bon sens, et leurs rencontres avec les chefs de gouvernement devraient se poursuivre.

Le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pépin, mettant en jeu son poste et risquant d'attirer la colère de ses collègues, a fait planer des doutes quant aux propositions de son propre gouvernement relativement à des restrictions volontaires de la part des compagnies et des syndicats.

Il est peut-être vrai qu'il sera nécessaire d'imposer des contrôles pour en arriver à un taux d'inflation de six pour cent, mais M. Pépin est injuste pour ceux qui sont déjà disposés à agir volontairement, et il condamne les autres trop hâtivement. Le 20 juillet

The Vancouver Sun



Une des récentes manifestations de foi à Montréal: celle des Témoins de Jéhovah au Vélodrome.

## Vers l'oecuménisme?

Congrès des Témoins de Jéhovah, des Rosicruciens, de la Foi Ba'haïe, montée de l'orientalisme avec la M.T. et le Yoga. Les optimistes poussent un soupir de soulagement: décidément, il y a encore des chercheurs de Dieu! Certains se réjouiront que le Québec sorte enfin de son «ghetto» catholique pour s'ouvrir à l'universalité... Mais d'autres ne partagent pas cet enthousiasme et trouvent plutôt troublant le phénomène de prolifération des sectes: comment se fait-il que, sans cesse, on se dise catholiques, tant de baptisés se croient motivés d'ajouter à leur foi de base des croyances qui n'ont rien à voir avec elle, et lui sont même en certains cas tout à fait opposées? Mystère...

On nous répliquera que les cultes ésotériques, les «religions de la connaissance», Rose-Croix ou autres venant de l'Orient ou des Indes, ne sont précisément pas des religions, mais des «doctrines de sagesse» héritées d'un lointain passé, dont les secrets ont été perdus pour la masse ignorante, mais réservés pour un petit groupe d'initiés: ces privilèges auront la chance de connaître le mot magique qui ouvre les portes du salut! C'est le «SESAME OUVRE-TOI» des contes de notre enfance; le Ciel est-il devenu la caverne des 40 voleurs? Comme nous sommes tous restés un peu enfants, les «mots de passe» et autres trucs exercent toujours sur nous un attrait mystérieux; alors, en route pour l'acquisition de la conscience cosmique qui nous introduira au 7e ciel!

Si on se donne la peine de réfléchir, quel rapport y a-t-il entre le salut en Jésus-Christ et le «salut par la connaissance»? Les deux semblent

s'exclurent, car Jésus a dit: «Je te rends grâce, ô Père, d'avoir caché les secrets du Royaume aux sages et aux savants, et de les avoir révélés aux petits et aux simples...» Le salut est un don gratuit de Dieu, qu'il accorde à qui il veut, et qui passe toujours par la Foi et la Croix... pas par des trucs magiques.

Ceux qui connaissent bien l'histoire de l'Eglise disent que les religions à mystère sont la renaissance de gnosés antiques qui refont surface périodiquement dans les périodes de grande confusion doctrinale et morale. Quand on ne sait plus à quoi s'accrocher, on retourne aux sources, qu'elles soient polluées ou non... Je crois pour ma part que la division des Eglises chrétiennes qui se perpétue depuis 400 ans a créé un climat propice à l'éclosion d'hérésies et de déviations de toutes sortes: la division engendre la division et l'effritement de la foi. Alors, si les grandes Eglises qui ont conservé intacte la foi en Jésus-Christ et ses sacrements de salut faisaient un effort d'humilité pour cesser de se dénigrer et s'entendre au moins sur l'essentiel, elles pourraient présenter un front uni contre l'erreur. Et ceux qui cherchent la vérité ne pourraient plus leur faire ce reproche: «Commencez par vous entendre entre vous, et nous vous écouterons ensuite».

La montée des erreurs gnostiques sera-t-elle le coup de pouce dont avait besoin l'Oecuménisme pour prendre un nouvel élan? Je l'espère de tout coeur.

Simone BORDELEAU  
La Sarre

## Aux «abjurateurs»

Réponse à l'article paru dans La Presse du 3 juillet sous le titre «Messieurs les ABJUREURS», que proposez-vous de mieux?»

Vous désirez un débat sur la question? J'interviens, je l'avoue, et peut-être un peu d'humour, d'ironie et un accent polémique. Messieurs les «purs avec vous-mêmes», que proposez-vous d'humain en retour de l'abjuration? Votre connaissance à courte vue de l'homme de la femme, vous apportera sans doute quelques succès grossièrement diaboliques et insignifiants, «purement négatifs et pseudo-scientifiques»; mais quel sera votre apport dans la recherche sur l'homme, la vérité de l'homme dans ses profondeurs? Des «aveugles qui conduisent (avec une assurance infantile) d'autres aveugles» Le Christ «qui est venu non pas expliquer mais remplir» (Clau-del) vous a déjà identifiés, vous et d'autres de toutes religions (notamment catholique) et irréligions.

Ce ne sera pas long que les petits «prof» de «morale» à la petite semaine s'empareront de votre pseudo-argumentation pour la proposer, avec l'âme de l'apôtre athée, aux enfants des écoles, sous prétexte d'être hypocritement «loyaux» et «purs

avec eux-mêmes». Si ces profs sont «loyaux» et «purs» avec eux-mêmes, ils reconnaîtront aussi qu'ils n'ont pas grand-chose de constant à enseigner. Auront-ils en plus le courage de le dire?

Si Dieu n'existe pas, pourquoi tout ne serait-il pas permis, pour reprendre l'adage connu? La «norme morale» des «prof» de morale du Québec ou d'ailleurs serait-elle plus valable que celle de Jésus de Nazareth qui a donné littéralement sa vie pour tous les hommes autrement qu'en paroles? Et les autres qui, à sa suite, ont fait de même, notamment au Québec? Au simple plan humain, cela a donné quelques réussites «personnelles» et quelques dévouements auprès des autres, n'est-ce pas? Tout ne serait-il pas qu'opium?

Et puis, pouisons la «pureté» plus loin encore, même si le raisonnement est simpliste comme le vôtre: pour «éduquer» un enfant, lui imposer quelques conduites physiques, psychologiques, alimentaires ou morales? Attendons qu'il choisisse lui-même! Respectons sa liberté!

Je prends bonne note, messieurs, de cette nouvelle étape de l'évolution du Québec!

Stéphane LADOUCEUR  
Montréal

## Marasme à Thetford

Monsieur Gilles Grégoire  
Député de Mégantic  
Québec  
Monseigneur,

Face à la dure crise économique que connaît actuellement la région de Thetford Mines, qu'entend faire votre si bon gouvernement? Je désire plus particulièrement aborder la situation à la Bell Asbestos. À cet égard, j'ai bien des questions à l'esprit: premièrement, pourquoi cette société a-t-elle été nationalisée alors que le gouvernement péquiste savait bien que le marché de l'amiante sombrerait? POURQUOI? Quelle était réellement l'intention de votre gouvernement?

Monsieur, permettez-moi avant tout de vous rappeler que la société Bell Asbestos est actuellement fermée pour une période de 13 semaines cet été. Elle rouvrira ses portes le 30 août 1982, mais pour combien de temps? D'ici à avril 1983, des 550 employés, 150 perdront leur emploi, dont 49 de façon permanente. Belle perspective pour une ville déjà au bord de l'abîme. Qu'allez-vous faire, Monsieur le député? Qu'allez-vous faire

pour aider vos électeurs? Ne l'oubliez pas, ce sont toujours eux qui ont le dernier mot.

Je tiens particulièrement à vous signaler que parmi les employés non mis à pied, onze contremaîtres se verront rétrogradés et se retrouveront simples journaliers. Onze contremaîtres qui, sans une des clauses précisées dans la convention collective, auraient aussi perdu leur emploi. Très bien, me direz-vous, au moins ils continueront à travailler. Eh bien, moi, Monsieur le député, je trouve dégueulasse, voire répugnant, que l'on ne puisse accorder un meilleur traitement à ces employés. Permettez-moi de vous apporter quelques précisions à ce sujet. Premièrement, ces contremaîtres possèdent entre 25 et 43 ans d'ancienneté. Mon oncle et mon père font partie de ce groupe. Sur 550 employés à la Bell Asbestos, le premier se situe au 27<sup>e</sup> rang pour ce qui est de l'ancienneté et le second, au 33<sup>e</sup> rang. Quand on connaît les risques de maladie industrielle dans les mines, ces hommes devraient pouvoir se retirer honorablement. Quelle considération

ces onze contremaîtres reçoivent-ils pour toutes ces années de francs et loyaux services? La réponse est bien simple, Monsieur le député, un coup de pied au ....

Qu'entend faire votre gouvernement pour alder la population de Thetford? Que ferez-vous pour ces onze contremaîtres? Enfin, Monsieur le député, s'il y avait des élections demain, je crois bien que vous risqueriez de joindre vous aussi le rang des chômeurs. Une ville qui souffre d'un taux de chômage réel de 43 pour 100 risque de se montrer impitoyable.

Brigitte GRÉGOIRE  
Ottawa

## Nous, intolérants?!

Monsieur Louis Landry  
Joliette  
Monsieur,

Votre attaque vicieuse contre la Loi 101, que vous traitez de stupide dans votre lettre de la semaine dernière prouve encore une fois comment des Québécois colonisés peuvent déformer la réalité de ce pays. Mais la perle de votre lettre est quand vous traitez les Québécois d'être intolérants envers les pauvres anglophones du Québec. Cette minorité qui s'est installée ici suite à la conquête de 1760, a toujours méprisé le fait français de ce pays et les Anglais ont tout fait pour détruire ce peuple soumis et tolérant.

Quand vous dites que les vainqueurs de 1760 ont acquis tous les droits et nous avons perdu tous les nôtres, vous donnez votre propre interprétation de l'histoire. En 1945, le Japon et l'Allemagne ont été conquis par les alliés, et je ne crois pas que ces pays furent forcés d'abandonner leur langue et leur culture devant le conquérant. L'Allemagne est toujours allemande et le Japon toujours japonais.

### N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Parler du «fair play» des anglophones, c'est vraiment vouloir prendre les lecteurs de LA PRESSE pour des imbéciles. Demandez aux francophones de Penetanguishene qui se sont battus pendant des années pour obtenir une école secondaire française, où est le «fair play» anglais. Je pourrais vous énumérer une pleine page d'injustices qu'ont dû subir les Québécois dans leur pays face à un establishment anglais arrogant.

Avez-vous oublié qu'il y a quelques années à peine, à Montréal, deuxième ville française du monde, l'on se faisait répondre sèchement dans la plupart des grands magasins de l'ouest: «I'm sorry, I don't speak French».

Intolérance des Québécois, dites-vous, face aux anglophones? Je dirais plutôt: soumission bête et absurde d'un peuple qui ignorait sa force face à une minorité arrogante et chauvine. (...)

Réal LAPERIÈRE  
Montréal

## Une mauvaise décision

«Curam illius habere» («Prends soin de lui») est la devise des infirmières graduées de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc. Toujours nous avons voulu être à la hauteur de cette devise en nous efforçant de prodiguer les meilleurs soins, des soins humains et chaleureux.

L'entente assez exceptionnelle qui existe au sein du personnel de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, et ce à tous les niveaux, permet un rendement agréable, stimulant et harmonieux. Les bénéficiaires ont toujours apprécié les services de choix et, à l'occasion, manifesté leur satisfaction et leur reconnaissance.

Pourquoi un hôpital qui fonctionne si bien devrait-il changer de vocation? Pourquoi priver de nombreux bénéficiaires heureux depuis 1919?

S'il existe en ces temps si difficiles, un endroit dans la province de

Québec où tout semble bien fonctionner, pourquoi alors le transformer ou le fermer?

Le geste que vous vous apprêtez à poser, messieurs du gouvernement, nous touche profondément. Nous vous demandons de peser cette lourde décision (si elle n'est déjà prise)!

L'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc est de petite taille, mais le personnel qui y oeuvre est grand; il sait se tenir debout et se défendre afin de mener à bien son idéal «SERVIR».

En terminant, je tiens à remercier M. Michel Roy pour l'éditorial qu'il signait le 20 juillet dernier intitulé «La vocation nouvelle de trois hôpitaux».

Pour vivre un idéal, il faut d'abord le placer très haut et pouvoir compter sur la collaboration de tous!

Michelle CARTIER  
Infirmière en oncologie  
Hôpital Ste-Jeanne-d'Arc

## Vive Robert Bourassa!

Je me souviens de mon adolescence, d'un Québec prospère, de rêves et d'espoirs. Mes convictions politiques et mon patriotisme étaient ceux de l'ensemble de la jeunesse québécoise qui croyait au Parti québécois. J'ai persisté dans cette voie tout au long de mes études, jusqu'au jour où je me suis aperçu que nous avions été induits en erreur. Le Québec actuel s'enlise sous un fardeau de dettes et entraîne avec lui le peuple québécois (...)

Un facteur essentiel de prospérité est la bonne marche de l'économie, de pair avec un progrès technologique soutenu. Le devoir de l'électorat est de confier le pouvoir à des gens compétents, capables d'atteindre ces objectifs. Pensons la prochaine fois à élire de bons gestionnaires, plus réalistes qu'idéologues, rationnels dans leurs politiques, sachant inspirer confiance aux investisseurs.

Le pouvoir au Québec a besoin de sang nouveau pour opérer ce changement. Le Parti libéral du Québec doit préparer les prochaines élections afin qu'elles soient bien orchestrées

et décisives. Un nouveau leader, ayant déjà démontré son efficacité à assurer la prospérité économique, serait bien accueilli dans le contexte actuel. Je songe à Monsieur Robert Bourassa, à son sens très large des perspectives économiques et à sa très grande capacité à assumer le poste de Premier ministre d'un Québec prospère, à l'aurore de l'hydrogène, source d'énergie de l'avenir. (...)

Il faut reconnaître à M. Bourassa les aptitudes nécessaires pour relancer l'économie et l'adapter aux technologies de l'an 2000 (...).

Plusieurs jeunes Québécois, comme moi, ont espéré un avenir meilleur avec le Parti québécois; les années au pouvoir et les objectifs du Parti, cependant, n'ont pas répondu à nos attentes. (...)

Les sceptiques devraient prendre le temps d'écouter le message d'un Robert Bourassa, aujourd'hui, plus mûr et plus énergique que jamais.

Richard DUCHESNEAU  
Étudiant génie civil  
École polytechnique de l'Université de Montréal

## Le GAM et la CTCUM

«M. Yvon Lamarre s'est porté hier soir à la défense de Montréal, son peuple et son économie... Bravo M. Lamarre», écrivait Michel Roy dans LA PRESSE du 31 juillet.

Ce n'est pourtant pas là une idée nouvelle. Dès le mois de janvier, le Groupe d'action municipale (GAM) demandait aux instances politiques de Montréal de s'exprimer publiquement sur la situation du transport en commun à Montréal et d'user de leur influence auprès des parties en cause afin que prenne fin la souffrance des Montréalais.

Cette demande avait alors été balayée du revers de la main.

Enfin, vaut mieux tard que jamais, et de ce strict point de vue l'intervention de M. Lamarre peut être qualifiée de louable. Mais il s'agit là d'une autre indication de l'usure du parti au pouvoir à l'hôtel de ville.

Complètement à court d'idées et d'originalité, il est de mise pour un parti vieillissant de se rafraîchir à même les idées de l'opposition. Au cours du dernier mandat, dans beaucoup de domaines, les solutions que proposait le GAM ont été retenues, bien que souvent vidées de leur substance par l'administration en place à l'hôtel de ville (ex: la création de la CIDEM et la tenue du sommet économique).

Montréal ne peut plus se contenter de «plagiat», et doit se doter d'une équipe dynamique et de bon sens à l'hôtel de ville.

Marc LEBEAU  
Candidat à l'investiture  
pour le GAM dans le district 13.



## Le départ de Ryan (2)

■ Quelle affaire! Nous voici avec deux «Lévesque» aux postes-clés de premier ministre et de chef (intérimaire) de l'opposition, deux Lévesque qui au surplus viennent tous deux de la même région gaspésienne et sont si je ne m'abuse quasiment des amis d'enfance. On peut dire, vraiment, que la politique chez nous sera plus que jamais une affaire de famille! Voilà en tout cas qui ne simplifiera pas la tâche des journalistes: il ne faudra jamais oublier, sous peine de semer la confusion, d'indiquer le prénom de celui dont on parle!

Mardi soir dernier, au Reine-Elisabeth, après que M. Ryan eût annoncé sa démission, les députés libéraux qui se trouvaient sur place avaient l'air d'écoliers enfin délivrés de la pesante présence du préfet de discipline, et n'en finissaient plus de chanter les louanges de leur nouveau patron: «Après tant d'années de déchirements internes, disait l'un d'eux, nous avons besoin de quelqu'un comme Gérard-D.: un conciliateur, et un homme du parti.»

(L'une des choses en effet que reprochent le plus à M. Ryan des libéraux de vieille souche — Lise Bacon par exemple, qui milite au PLQ depuis l'adolescence —, c'est d'avoir eu l'impression que leur chef était somme toute plus proche du PQ que d'eux-mêmes, et qu'il n'aimait à peu près rien du PLQ, sinon évidemment ce qui y avait été bâti sous son règne. Ceux qui cherchent en dehors des rangs des partis des «hommes-miracles» pour sauver la barque oublient cette réalité essentielle: entre un chef et un parti, il doit y avoir de profondes complicités et beaucoup d'affection pour que l'union ait quelque chance de durer. Imagine-t-on que les péquistes auraient pardonné à René Lévesque son comportement de l'hiver dernier, après le congrès de décembre, s'ils ne l'avaient pas beaucoup aimé?)

Si tous saluent en M. Lévesque (Gérard-D.) l'homme courtis et le fin politicien capable de mener temporairement la barque et de refaire l'unité du parti, et si l'on peut à la rigueur admettre que son interim pourrait se prolonger jusqu'à la veille des prochaines élections, de manière à garder le fort pour des candidats sérieux qui ne voudraient pas sauter tout de suite dans l'arène politique, force est de constater que le besoin de renouveau qui existe dans la population à l'endroit du personnel politique ne saurait être comblé par ce type de politicien qui fait partie du décor parlementaire depuis tant d'années. Tout, même le charme, paraît désuet chez cet homme: la rhétorique, le côté «politicien professionnel», tout ce qui vient de trop d'années passées dans les mêmes cercles et le même vase clos de la colline parlementaire.

Pour l'heure, M. Lévesque (G.D.) a l'avantage de projeter l'image inverse de celle de Claude Ryan: un homme aimable, dépourvu de convictions trop encombrantes, plus intéressé à la forme qu'au contenu, etc. Mais l'engouement des députés libéraux pour leur nouveau patron évoque un peu la façon dont les promoteurs de la candidature de M. Ryan, traumatisés par la défaite de 1976, avaient cherché un leader qui fût sous tous rapports exactement le contraire de M. Bourassa.

En voulant à tout prix un «anti-Ryan», les libéraux seraient au bord d'un piège analogue. Ils risqueraient de verser dans l'excès contraire, comme ils l'ont fait en cherchant un «anti-Bourassa». En privilégiant, par réaction, l'image télévisuelle, ils oublieraient que l'échec de M. Ryan n'a rien à voir avec l'apparence physique ni même avec ce qu'on appelle le «charisme»; les carences étaient plus profondes et tenaient à une inaptitude fondamentale à oeuvrer naturellement et avec aisance dans la politique active.

Chose certaine en tout cas, ce qui fait du bien à l'ego abîmé du Parti libéral ne fera pas nécessairement plaisir aux Québécois qui, eux, ont plutôt envie d'un renouvellement du personnel politique et d'y voir à l'oeuvre des figures expérimentées certes (c'est sûrement là une condition sine qua non, surtout en période de crise économique) mais un peu neuves tout de même, et qui n'aient pas pataugé durant 20 années consécutives dans la mare parlementaire, à cent mille kilomètres des milieux de vie et de travail «ordinaires».

Mais l'horizon est plutôt plat. Aucun nom vraiment intéressant n'émerge pour l'instant. On écarte d'emblée, évidemment, les candidats du style Guy Descarie, le maire de Lachine, qui en plus de n'avoir aucune chance réelle de remporter une course sérieuse au leadership, a en outre eu l'in vraisemblable grossièreté d'annoncer aux journalistes sa candidature avant même que M. Ryan ne fasse part au public de sa démission. On peut tout de suite prévoir qu'un politicien qui se comporte comme cela n'ira jamais bien loin.

Il y a les anciennes figures qui traînent toujours dans le décor, dont la plus connue est évidemment M. Bourassa, qui se meurt d'envie de retourner dans le bunker de la Grande-Allée depuis le 15 novembre 1976, et qui s'en meurt d'envie à un point tel qu'il n'a jamais été capable de le cacher. Mais avec M. Bourassa, ce serait un «back to square one» pour le moins déprimant.

Il y a des nouvelles figures dont on parle ici et là, Daniel Johnson Jr, par exemple. Mais on se demande pourquoi les Québécois auraient envie de confier leur sort à un homme aussi jeune, dont on se demande s'il serait aussi en vue s'il n'était pas le fils de son père.

Comment expliquer qu'il semble y avoir si peu de personnalités de poids intéressées par une succession qui pourrait fort bien mener, dans un contexte économique où l'électorat a spontanément envie de battre les gouvernements, directement au fauteuil de premier ministre?

Cette pénurie de candidatures intéressantes illustre peut-être un phénomène nouveau au Québec. Durant très longtemps, les meilleurs cerveaux, les hommes les plus dynamiques, se sont orientés vers le droit et la politique... en grande partie parce qu'ils étaient plus ou moins exclus des milieux d'affaires. C'est pourquoi le Canada français a fourni tant de politiciens remarquables, de Trudeau à Lévesque en passant par Drapeau, à une époque où les USA, par exemple, n'avaient que de naïfs planteurs d'arachides ou de minables acteurs à se mettre sous la dent, leurs meilleurs cerveaux étant ailleurs qu'en politique. Mais le Québec a changé et la politique n'est plus la voie royale qu'elle était: beaucoup d'hommes qui auparavant auraient aspiré au titre de premier ministre sont maintenant en train de faire deux fois plus d'argent dans les affaires ou à l'université, et avec moins de tension et une vie privée normale. Qui donc aurait envie de sacrifier cela à une époque en outre où le seul défi consiste à gérer l'austérité et où aucun grand projet, faute d'argent, ne peut être mis en chantier?

### la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

|                                                                       |          |                                              |          |
|-----------------------------------------------------------------------|----------|----------------------------------------------|----------|
| <b>ABONNEMENT</b>                                                     | 285-6911 | <b>ANNONCES CLASSÉES</b>                     |          |
| Le service des abonnements est ouvert de 7h à 17h30 (fermé le samedi) |          | Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h      | 285-7111 |
|                                                                       |          | Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 | 285-7205 |
| <b>RÉDACTION</b>                                                      | 285-7070 | <b>GRANDES ANNONCES</b>                      |          |
| <b>PROMOTION</b>                                                      | 285-7100 | Détailants                                   | 285-7202 |
| <b>COMPÉTIBILITÉ</b>                                                  |          | National, Télé-Presse                        | 285-7306 |
| Grandes annonces                                                      | 285-6892 | Vacances, voyages                            | 285-7265 |
| Annonces classées                                                     | 285-6901 | Carrières et professions, nominations        | 285-7320 |

### SÉCURITÉ ET CONFORT

**BIONAIRE 1000**

- purificateur d'air et ioniseur pour la maison
- purifie 150 pi. cu. / min.

**L'AIR PUR n'est pas un luxe... mais une NECESSITÉ**

**BIONAIRE 2001**

- purificateur d'air et ioniseur pour l'entreprise
- purifie 300 pi. cu. / min.

**EQUIPEMENT MEDICAL**  
Vente ou location

849-2407

Heures d'affaires du mardi au samedi 9h à 17h30

4338 ST-DENIS MTL.

**Regent St-Pierre**  
C. MARTIN JR.

# Reagan accuse Israël de compromettre un règlement par ses bombardements

d'après AFP, Reuter, UPI, AP

■ Exaspéré par la poursuite des bombardements sauvages de l'aviation israélienne qui, pendant onze heures d'affilée, a effectué des raids sur Beyrouth-ouest, tuant ou blessant 500 personnes, détruisant 600 habitations et rendant plus de 1000 autres inhabitables, le président Reagan a lancé le plus sérieux avertissement à Israël, depuis le début de la crise libanaise, en annonçant «l'arrêt» des négociations menées par son émissaire Philip Habib pour une solution pacifique au conflit.

L'administration américaine a insisté sur le fait que les négociations échangées par son émissaire, M. Philip Habib, n'avaient pas été interrompues par une intervention du président Reagan mais bien par les bombardements qui ont empêché le diplomate de rencontrer les dirigeants libanais. Auparavant, le premier ministre libanais, M. Chaffik Al-Wazzan, avait estimé que les pourparlers ne pouvaient se poursuivre «sous la pression et le chantage» des attaques israéliennes. Ces bombardements, les plus violents qu'aient connus Beyrouth depuis une semaine, sont intervenus alors qu'un certain optimisme régnait aussi bien aux Etats-Unis qu'en Israël sur le succès des négociations engagées, M. Begin, en personne, ayant parlé de «grands progrès».

Entretiens, le Conseil de sécurité des Nations Unies, à l'unanimité, a demandé la cessation de toutes les activités militaires au Liban et a renouvelé son appel en faveur du déploiement d'observateurs des Nations Unies à Beyrouth et dans ses environs. La résolution, présentée par six pays non-alignés et amendée à la demande des Etats-Unis, appelle, en outre, que toutes les restrictions soient levées afin de permettre le ravitaillement de Beyrouth. Le texte enjoint à Israël - qui s'est déjà opposé à deux reprises - de

collaborer au déploiement des observateurs des Nations Unies.

Le président Reagan, qui, selon son entourage, est entré dans une vive colère après avoir été informé de la reprise des raids aériens sur Beyrouth-ouest, a personnellement fait part au premier ministre Begin de «sa colère et de sa déconvenue», selon les termes du porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes. Ce dernier a souligné que le cabinet israélien avait annoncé, après l'intervention du président, l'instauration du onzième cessez-le-feu. Toutefois, le cabinet du premier ministre israélien a nié qu'Israël ait cédé devant Washington, en provoquant l'arrêt des bombardements, décidé bien avant l'intervention du président Reagan.

En tout état de cause, dès l'annonce de la décision américaine - la suspension des négociations conduites par Philip Habib -, le premier ministre israélien a réuni son cabinet en séance extraordinaire. Selon la radio nationale israélienne, cette réunion a été «la plus dure et la plus violente qu'un gouvernement ait jamais eue depuis de longues années à Jérusalem». Le général Sharon, pour la première fois depuis le début de la guerre au Liban, a été mis en minorité «quasi-absolue» au gouvernement.

A l'issue du conseil des ministres qui a ordonné à l'armée de cesser ses bombardements, prenant le contre-pied des vœux du général Sharon, ce dernier a déclaré, devant la Commission de la Défense et des Affaires Etrangères de la Knesset, qu'il souhaitait «riposter violemment» aux Palestiniens qu'il accuse de violer les cessez-le-feu répétés mis en place dans la capitale libanaise. Le général Sharon a reconnu que ce conseil avait été «le plus dur de sa carrière».

Au cours de ce conseil, le vice-



Beyrouth-Ouest a brûlé de nouveau hier avec la reprise des bombardements israéliens, les plus durs depuis une semaine. téléphoto PA

premier ministre David Levy s'est déclaré scandalisé d'apprendre les raids de l'aviation, «bombardements contraires aux décisions du gouvernement». A Sharon qui «haussait le ton», M. Begin l'a rappelé à l'ordre: «Vous représentez le gouvernement devant l'armée et non l'armée devant le gouvernement... et rappelez-vous qui dirige les affaires de l'Etat».

Au terme de ce violent débat, le conseil des ministres a décidé que l'usage de l'armée de l'air sera décidé par le premier ministre, et «selon les circonstances» a souligné M. Begin. De plus, le gouvernement a déclaré que désormais, il ferait tout pour «donner toutes ses chances à la négociation» entreprise par Philip Habib à Beyrouth. Pour de nombreux observa-

teurs, ce nouveau cessez-le-feu constitue, peut-être, un tournant dans la guerre. Les Etats-Unis ont publiquement et durement fait connaître leur désaccord à la politique de bombardements intensifs d'Israël. Et, pour la première fois, le général Sharon a été rappelé à l'ordre par M. Begin et mis en minorité au gouvernement.

## Nouvelle charte pour le Portugal

■ LISBONNE (Reuter) — Le parlement portugais a adopté hier une nouvelle constitution annulant la charte d'inspiration marxiste promulguée il y a six ans après la «révolution des œillets» qui laissait une partie du pouvoir aux militaires.

Les élus disposaient de deux journées pour le débat final sur le projet mais l'Alliance démocratique (AD) au pouvoir, pressée d'en finir, a préféré renoncer à une partie de son temps de parole.

L'adoption de la nouvelle loi ne constitue aucunement une surprise, l'AD et le parti socialiste s'étant alliés le mois dernier pour former la majorité des deux-tiers nécessaire face à l'opposition inébranlable des communistes.

Ceux-ci, principaux auteurs de l'ancienne constitution qu'ils affirmaient être la plus progressiste du monde occidental, n'ont pourtant pas ménagé leurs efforts pour faire tomber le gouvernement avant l'adoption du nouveau texte.

Mais les 40 mandats dont ils disposent ne pouvaient leur permettre de l'emporter face aux 195 élus qui ont voté en faveur de la révision.

Le nouveau texte abolit le Conseil de la révolution, garant de la constitution portugaise et dernier bastion de l'armée au sein du gouvernement.

Il sera remplacé par un nouvel organe de 13 membres choisis, pour la plupart, par le parlement. La majorité au pouvoir sera ainsi assurée d'un contrôle total sur la législation.

En prévision de l'adoption du texte, le gouvernement avait annoncé le mois dernier une nouvelle stratégie économique, prévoyant notamment la réduction du large secteur public issu de la vague de nationalisations post-révolutionnaires de 1975.

«Lorsque nous aurons une constitution, nous n'aurons plus d'excuse pour ne pas mettre en oeuvre les grands changements que nous avons promis», avait alors déclaré M. Joa Salgueiro, ministre des Finances.

A cause du pacte passé avec le parti socialiste, le nouveau texte conserve une partie de la rhétorique de gauche de l'ancienne charte, mais donne au gouvernement une marge de manœuvre beaucoup plus grande en matière économique, notamment en matière de nationalisation. Toutefois, les autorités n'auront pas le pouvoir de dénationaliser.

## La France renforce son dispositif de sécurité contre le terrorisme

BEGIN  
ACCUSE  
PARIS

■ La vague d'attentats qui, cette semaine, ont endeuillé la capitale française, les autorités ont passé en revue leur stratégie anti-terroriste tandis que la police procédait à un impressionnant déploiement de forces. Ces attentats, qui ont provoqué l'inquiétude de l'opinion publique, ont soulevé l'ire des autorités israéliennes, notamment du premier ministre Begin qui a renouvelé ses attaques contre la France et le président Mitterrand.

Au début de la semaine, il avait attribué à la sympathie du gouvernement français pour la cause palestinienne l'émergence d'un climat antisémite qui aurait provoqué le massacre de la rue des Rosiers. Hier, à la Knesset, il a accusé la France d'agir en ennemi d'Israël, affirmant qu'elle est une terre où règne un antisémitisme larvé et qu'il avait toutes les raisons de refuser la présence d'un contingent français dans la force d'interposition chargée d'assurer l'évacuation de Beyrouth.

Le vote français à l'ONU, a poursuivi M. Begin, est «le fait d'un ennemi» visant à laisser Israël sans défense contre des armées arabes bien armées et soutenues par leurs pétrodollars. On sait que le plan Habib prévoit que quelque 350 parachutistes français formeront le premier contingent de la force internationale. Is-



Begin à la Knesset: «Le meurtre d'un Juif où que ce soit dans le monde n'est pas et ne sera jamais une affaire intérieure».

raël a néanmoins accepté, a précisé le président du Conseil israélien, afin de ne pas entraver les négociations menées par l'émissaire américain, pour obtenir le départ des fedayine de Beyrouth.

D'autre part, rejetant les accusations d'ingérence dans les af-

aires intérieures françaises à la suite de son appel à la «jeunesse juive de France à assurer sa propre défense» - appel qui avait été très mal reçu dans les milieux autorisés et politiques français -, M. Begin a affirmé que «le meurtre d'un juif où que ce soit dans le monde n'est pas et ne sera jamais

une affaire intérieure. C'est notre problème, le problème de l'Etat et du peuple juifs... Le peuple juif doit se défendre».

Les dirigeants de la communauté juive française, forte de 700.000 membres, se sont dans l'ensemble dissociés des attaques de M. Begin. De source autorisée, on précise que M. Mitterrand, qui fut il y a quelques mois le premier chef d'un Etat occidental à se rendre en visite en Israël, souhaite éviter toute controverse publique avec le dirigeant israélien, et qu'il ne lui répondra donc probablement pas. En attendant, M. Mitterrand exposera, mardi prochain, à la télévision sa politique au Proche-Orient et sa position face à la recrudescence d'attaques extrémistes. A ce sujet, un attentat a été perpétré contre les locaux de l'association «France-pays arabes» à Lyon.

D'ailleurs, des centaines de policiers de renfort étaient postés dans Paris, où ils surveillaient tout spécialement les quartiers juifs et les ambassades afin d'éviter de nouveaux attentats. Bien que l'organisation extrémiste française «Action directe» ait revendiqué plusieurs des attaques, la police attribue la vague de violence à un réseau arabe basé au Proche-Orient. La police suit toujours la piste d'Abou Nidal, chef d'une formation extrémiste palestinienne en lutte contre l'OLP et les intérêts arabes modérés depuis 1975.

Par ailleurs, les mesures de protection de la communauté juive de Belgique, notamment Anvers et Bruxelles, ont été renforcées depuis l'attentat de la rue des Rosiers, à Paris.

## Effervescence en Pologne pour le 2e anniversaire des grèves de Gdansk

d'après AFP, Reuter

■ Une atmosphère d'effervescence prévalait en Pologne à la veille du deuxième anniversaire des grandes grèves des chantiers Lénine de Gdansk, qui coïncide avec le début du 9e mois de l'état de siège. Malgré la mise en garde de l'armée contre les manifestations et le désordre, le comité clandestin de Solidarité de Gdansk a invité ses sympathisants à participer aujourd'hui à un meeting pour célébrer l'anniversaire des grèves d'août 1980 et marquer son opposition au régime militaire du général Jaruzelski.

Les leaders syndicaux ont lancé cet appel par voie de tracts qui ont été déposés au pied du monument érigé à la mémoire des victimes de la révolte ouvrière de décembre 1970 dans les ports de la Baltique.

Mardi, plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans le port baltique de Szczecin leur soutien à Solidarité à l'occasion des obsèques du fils et de la bru de M. Marian Jurczyk, l'un des pères fondateurs du syndicat, interné depuis le 13 décembre 1981. Les circonstances de cette double mort sont encore peu claires. Au cours de la messe de requiem, plusieurs milliers de personnes ont fait spontanément le V de la victoire, scandant le nom du dirigeant et celui de Solidarité.

La foule qui n'avait cessé de grossir sur le parcours du cimetière s'est opposée ensuite aux policiers qui emmenaient M. Jurczyk et ce dernier a dû lancer un appel au calme. Plusieurs milliers de manifestants se sont alors formés en cortège, tentant de gagner le centre-ville aux cris de «Syndicats, syndicats». Ils se sont finale-

ment dispersés sans incidents après l'intervention d'importantes forces de police. Mais plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées.

Cette impressionnante manifestation est venue confirmer que la deuxième quinzaine d'août, où se succèdent plusieurs anniversaires majeurs de Solidarité, sera critique pour l'évolution de la situation polonaise.

Depuis la clandestinité, le syndicat a battu le rappel de ses troupes, invitant une population, à l'évidence acquise à ses vues, à un vaste mouvement de protestation sur le pouvoir pour obtenir la levée de l'état de siège, la libération de tous les syndicalistes condamnés et internés, y compris Lech Walesa, et l'ouverture d'un dialogue pour une entente nationale authentique.

Le quotidien de l'armée polonaise, Zolnierz Wolnosci, dans une sérieuse mise en garde lancée hier, déclarait que l'armée «est déterminée à préserver le calme et l'ordre public» et s'en prenait aux «ennemis politiques dont les noms sont connus de tous» qui appellent à la grève générale et à l'organisation clandestine, à la conspiration et à un soulèvement national armé.

L'agence officielle PAP annonçait hier qu'un certain nombre de syndicalistes libérés ont été de nouveau internés pour avoir repris des activités «contraires à la sécurité de l'Etat». On a appris par ailleurs que Lech Walesa, actuellement interné à Arlamowo, dans l'extrême sud de la Pologne, sera transféré dans un autre lieu de détention à proximité de Gdansk.

## DÉPÊCHES

**LE PREMIER** ministre désigné, M. Giovanni Spadolini, a déclaré hier soir qu'il tenterait de former un nouveau gouvernement de coalition en Italie en dépit du refus des socialistes de s'y associer. Il n'a pu convaincre M. Bettino Craxi, chef du parti socialiste, de rejoindre ses quatre anciens partenaires dans une nouvelle coalition. M. Spadolini reprend aujourd'hui les pourparlers déjà engagés hier avec les dirigeants des cinq partis. On estime que sa marge de manœuvre est très réduite.

**LES USA** ont proposé hier à Genève, devant la commission du désarmement, la destruction de tous les stocks d'armes chimiques et la mise sous contrôle international des usines susceptibles d'en fabriquer. Le délégué américain, Louis Fields, a également protesté contre l'usage d'armes chimiques par les troupes afghanes soutenues par les Soviétiques contre les opposants au régime de Kaboul.

**LE SALVADOR** continue à avoir besoin de l'aide militaire américaine «pour vaincre la guerrilla», a déclaré à Washington le ministre des Affaires étrangères salvadorien, M. Fidel Chavez Mena. Celui-ci s'est entretenu avec le secrétaire d'Etat George Shultz et des dirigeants du Congrès. «Cette aide, a-t-il dit, est nécessaire pour garantir les réformes sociales et économiques et les crédits prévus au Congrès sont suffisants pour nos besoins actuels».

**LA JUNTE** sandiniste du Nicaragua a autorisé hier la publication d'une lettre du pape à la conférence épiscopale nicaraguayenne qui était interdite depuis une semaine. Les autorités de Managua ont justifié leur revirement en expliquant que certains opposants de droite faisaient circuler une version déformée de la lettre. Dans sa missive, Jean-Paul II dénonce la tentative de création au Nicaragua d'une «Eglise populaire». Par ailleurs, le quotidien *La Prensa* est réapparu dans les kiosques mercredi après avoir volontairement suspendu sa publication pendant 24 heures pour protester contre la censure officielle.

**UNE MAJORITÉ** d'Américains désapprouve les actions israéliennes au Liban, selon un sondage de l'agence Associated Press et de la chaîne de télévision NBC. L'enquête indique que 51 p. cent des personnes interrogées désapprouvent l'invasion du Liban, 24 p. cent y sont favorables, 17 p. cent se disent indécis et 8 p. cent disent ne pas être au courant des événements du Liban. 54 p. cent estiment qu'Israël est allé trop loin dans ses attaques sur Beyrouth.

**UN AVION** de la RAF transportant des fournitures pour les Malouines a fait escale cette semaine sur une base brésilienne pour faire le plein de carburant, a confirmé le ministère britannique de la Défense. L'accès aux bases brésiennes permettrait à Londres de réaliser d'importantes économies, mais risque d'avoir des conséquences fâcheuses sur les relations entre le Brésil et l'Argentine. Jusqu'ici la G.-B. approvisionnait ses 4.000 hommes stationnés aux Malouines depuis l'île de l'Ascension et les Hercules devaient faire le plein en vol, opération très coûteuse.

**UNE VOITURE** a été détruite dans un quartier où habitent des militaires américains de Francfort, en RFA, par l'explosion d'une charge d'explosifs. L'attentat, qui n'a pas fait de victimes, n'a pas été revendiqué. L'explosif avait été caché dans la voiture de type Mercedes. La façade d'un immeuble voisin a été légèrement endommagée.

**UNE BOMBE** a explosé près de l'ambassade d'Israël au Guatemala, dans la nuit de jeudi, et une autre placée devant une synagogue a été désamorcée, a annoncé la police guatémaltèque. Un porte-parole a dit qu'une organisation de guérilla de gauche était responsable, sans donner plus de précisions.

**UNE VINGTAINÉ** de réfugiés haïtiens ont été libérés hier à Porto-Rico, les premiers à quitter le plus grand centre de détention de Haïtiens en territoire américain en vertu de l'arrêt d'un juge fédéral. Le camp de Fort Allen abrite actuellement plus de 600 réfugiés haïtiens. D'autres camps se trouvent à Miami et dans cinq autres Etats.

**L'ARMÉE** sud-africaine annonçait hier avoir atteint ses objectifs dans sa dernière incursion en territoire angolais contre les bases de la SWAPO. Selon Pretoria, plus de 300 maquisards de l'organisation namibienne et 15 soldats sud-africains ont trouvé la mort cette semaine dans le sud de l'Angola. Le succès de cette opération ne signifie pas l'arrêt de la lutte contre la SWAPO, a précisé le porte-parole militaire.

**DES GARDES** frontaliers soviétiques ont tué deux soldats turcs dans un incident survenu près de la ville turque de Cildir, dans le nord-est du pays, à la frontière soviéto-turque. Le gouvernement turc a immédiatement protesté auprès du Kremlin.

CINÉMA

Serge Dussault

# Québec se décide enfin: oui au FFM

Les distributeurs qui ont retiré leurs films du festival (notamment *Fitzcarraldo* de Herzog et *Doux moments du passé* de Carlos Saura) se sont-ils ravisés? Pas du tout, m'a dit au téléphone Gilles Bériault.

Le dernier mot est-il dit?

Au Festival, on pense à autre chose. Ainsi hier inscrivait-on un autre film espagnol en compétition, *Volver a Empezar*, de Jose Luis Garci, qui devait être présenté dans le cadre de «Cinéma espagnol d'aujourd'hui».

Et Serge Losique m'apprenait que Robert Altman viendra présenter en première mondiale, le 25 août, son dernier film au Festival.

Marcel Cerdan Jr remplace Patrick Dewaere, mort le 16 juillet, dans le film *Edith et Marcel* dont Claude Lelouch a commencé le tournage le 19 juillet en Hongrie. Marcel, c'est Marcel Cerdan père; et Edith, c'est évidemment Edith Piaf.

Le fils Cerdan a déjà rêvé de se faire un nom dans la boxe. Il a déchanté et se contente de diriger une petite salle d'entraînement à Paris.

C'est d'ailleurs là que Patrick Dewaere s'entraînait.

Cerdan, qui n'a aucune expérience du cinéma, arrivait sur le plateau le 2 août. Et tout va à merveille me dit Didier Farré qui a acquis les droits de distribution de *Edith et Marcel* pour le Canada et qui, à ce titre, est impliqué dans les frais de production.

Cinq films québécois, plus un Saura, un Wajda, un Bergamn, un Resnais: les Cinémas Odeons nous promettent une saison intéressante!

Côté québécois, ils nous annoncent pour l'automne *les Fleurs sauvages*, de Jean-Pierre Lefebvre, qui a gagné le prix de la critique internationale au dernier festival de Cannes; *les Doux aveux*, de Fernand Dansereau; *la Quarantaine* d'Anne-Claire Poirier, avec Monique Mercure et Jacques Godin; *Larose, Pierrot et la Luce*, de Claude Gagnon, avec Louise Portal, Richard Niquette et Luc Matte; et *Sonatine*, de Micheline Lanctôt.

Côté européen: *Méphisto*, d'Ivan Szabo, qui gagnait le printemps dernier l'Oscar du meilleur film étranger; *Doux moments du passé*, de Carlos Saura; *le Beau mariage*, d'Eric Rohmer, que Cannes a eu tort de refuser; *la Vie est un roman*, d'Alain Resnais; *l'Affaire Danton*, d'Andrzej Wajda; *Fanny et Alexandre*, d'Ingmar Bergman.

D'autre part, on verra Michel Piccoli avec Nathalie Baye (*Une étrange affaire*) et Jane Birkin (*la Fille prodigue*). On retrouvera Nathalie Baye avec Gérard Depardieu (*le Retour de Martin Guerre*) et James Birkin avec Michel Serreault (*Nestor Burma détective de choc*). Serreault, pour sa part, sera aussi avec Julie Christie (*les 400 Rugissants*, de Christian de Chalonge). On verra enfin Carole Laure dans *Un assassin qui passe*, de Michel Vianey.

Autres films annoncés par Odeon: *les Ailes de la colombe*, de Benoît Jacquot; *Tout feu tout flamme*, de Jean-Paul Rappeneau; *Deux heures moins quart avant Jésus Christ*, de Jean Yanne; *Qu'est-ce qui fait courir David?* d'Elie Chouraqui; *Est-ce bien raisonnable?* de Georges Lautner; *T'empêches tout le monde de dormir*, de Gérard Lauzier; *Sur la piste des éléphants*, de Philippe de Broca et *le Ruffian*, de José Giovanni.

**Maude Adams** sera du treizième James Bond, *Octopussy*, dont la sortie est prévue pour juin 1983. — Lundi commençait en Hongrie le tournage de *Au nom de tous les miens*, un film de Robert Enrico produit par *Pierre David, Claude Héroux, André Djanou et Jacques Strauss*. — Le 16 août à 17 h, à Radio-Canada FM, dans le cadre de l'émission *Rencontres: Simone Signoret*. — Vedette du groupe The Police, *Sting* doit venir au Festival des films du monde: il fait ses premiers pas au cinéma en tant que comédien dans *Brimstone*, un film présenté en compétition. — A Percé se poursuit le tournage de *Rien qu'un jeu*, de *Brigitte Sauriol*, une production québécoise de \$1.2 millions.

## MUSIQUE

À L'ORATOIRE

# Une révélation: Jacques Lacombe

JACQUES LACOMBE, organiste. Mercredi soir, septième récital de la série 1982 des «Concerts spirituels» présentés à l'orgue à traction mécanique Rudolf von Beckerath (Hambourg, 1960; 78 jeux, cinq claviers manuels et pédale) de l'Oratoire Saint-Joseph.

Programme:  
Extraits de la 3e partie de la *Clavierübung*, J.S. Bach: Prélude en mi bémol majeur, BWV 5521, Préludes de chorals BWV 679 et 678, 683 et 682, 685 et 684, et Fugue en mi bémol majeur, BWV 5522 («Sainte Anne»)  
*Fantaisie et Fugue sur B.A.C.H.*, op.46 (1900)...Max Reger  
*Le Banquet céleste* (1926)...Olivier Messiaen  
*Toccata en si mineur*, 3e et dernier mouvement de la Suite op.5 (1930)...Mauricio Durullé

CLAUDE GINGRAS

La série estivale de l'Oratoire Saint-Joseph nous apporte, chaque année ou presque, la révélation d'un (ou d'une) jeune organiste d'ici aux dons hors de l'ordinaire. En 1975, c'était Pierre-Yves Asselin; en 1976, Keith Sadko; en 1978, Geneviève Lagacé.

Révélation, c'est également le terme — le seul — qui convient à ce que nous avons entendu cette semaine.

Jacques Lacombe: 19 ans et, déjà, un curriculum vitae imposant. Premier prix du Conservatoire, premier prix du Concours John-Robb, organiste titulaire de la cathédrale de Trois-Rivières. A ces réalisations s'en ajoute une autre: le récital qu'il présentait mercredi soir, à l'orgue même dont son professeur, Raymond Daveluy, est le titulaire.

Pendant toute la durée de ce programme de quelque 90 minutes qui eût rebuté des organistes ayant deux fois, trois fois son âge et son expérience, et ce dès les premières mesures du Bach d'entrée, Jacques Lacombe montra qu'il possède déjà toutes les qualités d'un grand organiste. Tout d'abord, à la base, une technique très solide, ce qui, à l'orgue, comporte la coordination des mains et des pieds — coordination à souligner dans le cas présent, le jeune organiste trifluvien étant d'une constitution assez frêle. Ensuite, une grande musicalité, particulièrement admirée dans les petits Préludes de chorals de Bach, qui ne sont pourtant pas de grandes pages, un sens remarquable de la structure des œuvres et de leur dimension expressive — bref, déjà, un indéniable talent d'interprète. Enfin, et par-dessus tout, une maturité que l'on n'associe habituellement pas au jeune âge et, avec la maturité, énormément d'assurance (non pas de l'effronterie, mais un contrôle absolu de la situation, ce qui a le mérite additionnel de mettre l'auditeur en confiance). Or, se mesurer, à 19 ans, au monumental



Jacques Lacombe

Beckerath de l'Oratoire était un défi de taille, que Jacques Lacombe a très brillamment relevé.

De ce programme, remarquablement équilibré dans sa composition et dont chaque élément trouva le jeune organiste au sommet de sa forme, on pourrait détacher le Reger, très long diptyque d'une effroyable difficulté (notamment au niveau de la pédale) et d'une puissance écrasante, qu'il anima d'un souffle inouï. Dans ce choix, dans cette interprétation aussi, ailleurs également dans le récital, on sentait l'influence du maître (dont M. Lacombe joua, en «bis» un court Prélude de choral) et son goût pour les sonorités massives et mouvantes.

J'irais jusqu'à dire que l'entrée de Jacques Lacombe dans notre monde de l'orgue est un événement. Grâce à des maîtres tels que Raymond Daveluy et à des disciples tels que Jacques Lacombe, de grandes traditions se perpétuent. Liszt, à son époque, n'eût-il pas lui aussi un élève, aussi prodigieux que jeune, qui créa certaines de ses œuvres?

Pour l'ensemble de son récital,

Jacques Lacombe s'en était tenu à une registration assez conventionnelle, ne faisant que très rarement appel à des jeux et combinaisons inusités. Par exemple, la trompette 8-pieds «éclaircie» par un prestant 4-pieds pour le «cantus firmus» du Prélude de choral BWV 684 joué à la pédale. Concernant ces petits Préludes, M. Lacombe en joua six — plus précisément, la «petite version» et la «grande version» (dans cet ordre) de trois cantiques. La *Toccata de Durufle* (morceau final de la Suite op.5) fut jouée intégralement, c.-à-d. sans les coupures (mesures 120 à 134 incl. et mesure 172), recommandées par l'auteur.

Mes réserves sont minimes. Ici et là, dans le Bach, un ornement dont l'articulation manquait d'une certaine netteté. Dans le Messiaen, bref moment de «répit» entre les vertigineux Reger et Durullé, des staccatos que le compositeur a prescrits plus «longs». On souhaiterait aussi que le jeune homme parvienne à jouer de mémoire. Oui, j'irais jusqu'à lui en demander autant! Avec le talent qu'il possède, cela devrait être pour lui jeu d'enfant.

## TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

TVSQ 31-15

09:00  
ÉQUITATION:

Grand Prix de Terre des Hommes. Participants: Ian Miller, Jimmy Elder et Tony D'Ambrosio

TVSQ 31-15

TÉLÉ DES SPORTS

07:00 LA BONNE HABITUDE  
Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.  
07:30 LA BONNE HABITUDE  
Voir 07:00.  
08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS  
Présentation des courses du mercredi.  
08:30 LA BONNE HABITUDE  
Voir 07:00.  
09:00 ÉQUITATION  
(voir encadré)  
11:30 COURSE AUTOMOBILE  
Un historique sur le développement de l'automobile (depuis les premières automobiles jusqu'à l'Alpine, formule 1).  
12:00 CHASSE ET PÊCHE  
La survie en forêt: les abris, la nourriture, etc...  
13:00 BOXE PROFESSIONNELLE  
Gala de boxe professionnelle, mettant en vedette: Hart — Lalande — Eddy Melo — Dave Hilton — Jean-Paul Pétin.  
16:30 PHILATÉLIE  
Accessoires philatéliques.  
17:00 LA BONNE HABITUDE  
Voir 07:00.  
17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS  
Présentation des courses du jeudi.  
18:00 LE DERNIER DROIT  
18:30 NATATION  
Finales collégiales AA.  
20:30 TÉLÉ-BILLARD 82  
Tournoi de Billard Canada; 2e match des semi-finales.  
22:00 LES QUILLES  
Tournoi «Champion» de petites quilles. Professionnels seulement.  
23:00 COURSE AUTOMOBILE  
Voir 11:30.  
23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS  
Voir 17:30.  
00:00 BOXE PROFESSIONNELLE  
Voir 13:00.  
03:00 BASKETBALL  
Les meilleurs matchs de la Ligue collégiale de basketball «AAA». Cette semaine: les Cheaters de Vanier vs les Cougars de Champlain.  
05:30 LES QUILLES  
Voir 22:00.  
06:30 PHILATÉLIE  
Voir 16:30.

TVCQ 24

20:00  
RÊVES ET RÉALITÉS DU VOYAGE:

Direction Portugal. Vue d'ensemble et principales attractions de ce pays afin qu'il vous soit possible de profiter pleinement d'un séjour là-bas.

TVJQ 26-20

TÉLÉ DES JEUNES

07:30 MIREILLE AU PAYS MAGIQUE  
Mireille confectionne des fleurs de chenille.  
08:00 SUIVEZ LE COURANT  
Reprise à 14h00. Fabrication d'un catamaran et bataille navale.  
08:30 KALEIDOSCOPE  
Reprise à 15h30. Les ressources et trésors que nous apporte la terre, en passant par la poterie transylvanienne, les minéraux et les figurines d'argile.  
09:00 PLUCHE ET BRINDILLE  
Jeu d'aujourd'hui: le jeu du souvenir, des textures, qui suivent le sac de Brindille.  
09:30 SCOURS ET VARIATIONS  
La jungle, pouvoir de la voix humaine, vie de la chanteuse péruvienne Yuma Sumac.  
10:00 HISTOIRE DE LA MUSIQUE  
Reprise à 14h30. La richesse de l'époque élisabéthaine en musique. Invité: Jean-François Gauthier.  
10:30 LES DÉLICES DE GOUTATOU  
Reprise à 17h30.  
11:00 MAG 26  
Reprise à 17h00. (voir encadré).  
11:30 COSMOTEC  
Maurice veut en savoir davantage sur les satellites qui sillonnent autour de la planète.  
12:00 À 4 PATTES  
Le rôle du chien-guide envers l'handicapé visuel.  
12:30 MIREILLE AU PAYS MAGIQUE  
Reprise à 16h30. Avec une bobine de fil vide, Mireille fera une bobine de course.  
13:00 FAIS DODO  
ENFANTS DU THÉÂTRE  
Les enfants se servent du corps d'un de leurs amis, pour jouer les ventriloques et les marionnettes.  
15:00 PLUCHE ET BRINDILLE  
Brindille fera la différence entre dur et mou. Pluche montrera à son amie le jeu du souvenir.  
16:00 MINI-FÉE  
Tous les élèves de la classe de Mini-Fée doivent fabriquer un animal de leurs mains.  
18:00 COSMOTEC  
Le commodore apprendra à Maurice la manipulation de certains appareils météorologiques.  
18:30 MINI FÉE  
Mini-fée et ses camarades veulent planter un arbre commémoratif en l'honneur d'Olivier qui doit quitter la ville.  
19:00 COURS DE GARDES-ENFANTS  
Comportement de l'enfant. Invitée: Colette Sabatier, psychologue.  
19:30 RADIO-VIDÉO  
Cette semaine, Normand Sauvé nous présente un spécial sur le groupe «The Police».  
20:00 GOOD STUFF  
How to use land is one of the questions raised in four thought stories.



Mini-fée et ses camarades de classe désirent planter un arbre commémoratif en l'honneur d'Olivier qui doit quitter la ville avec ses parents. «Mini-fée», ce soir à 18h30 au canal TVJQ 26.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

TVRQ 25

22:00  
CONFÉRENCE DE RAY VINCENT:

«Vous ne pouvez refaire une image d'échec et vous attendre au succès», voilà ce dont il sera question cette semaine à l'émission «Conférence de Ray Vincent».

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

TVJQ 26-20

17:00  
MAG 26:

Courte visite au Patro Le Prévost, présentation d'un extrait de la version française du film «Mary Poppins» et coup d'oeil au Théâtre du Petit à Petit.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Câblevision nationale 270-6161  
Télévision Vidéo 656-2111  
Télévision de la Rive Sud 833-1920  
Câblevision Haut Richelieu 346-1127  
Transvision Rive Sud 655-6300  
Télévision des Mille Îles 471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

Les Télé-informations La Presse: 24 heures par jour sur le câble

SPECIAL

ELVIS

PRESLEY

DEBUTANT  
CE SOIR

“De 19h, le vendredi 13 août 1982  
à  
18h, le dimanche 15 août 1982”

Commémorez avec nous  
le 5<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MORT  
DU ROI DU ROCK & ROLL.

48 heures des meilleures chansons  
D'ELVIS PRESLEY accompagnées des  
commentaires de JOHNNY FARAGO.

Pour plus de détails  
écoutez

Vive la compagnie!

CJMS  
1280

«Du vrai sexe On y goûte!» — Mido Blue  
«Je perdais bien le sommeil pour Delania Raffino!» — Manny Neuhous  
«Amenez votre femme, votre amant, votre secrétaire... Elle vous dira merci au matin!» — Al Goldstein

**18 ANS adultes**

**"EXTREME CLOSE-UP"**  
Starring High Society • GLORIA LEONARD, JOHN C. HOLMES  
DELANIA RAFFINO, JAMIE GILLIS, DIRECTED BY CHARLES WEBB

AUSSE DEUXIEME GRAND FILM

**LEBEAVER CINE 539 PICCADILLY**  
5117 PARK • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

## AFFINERIE DE CUIVRE DE LA NORANDA

## L'épreuve de force se poursuit sur la question salariale

La situation est au point mort depuis la rupture des négociations vendredi dernier à l'affinerie canadienne de cuivre de la Noranda à Montréal-Est, où les 1,051 métallos sont en grève depuis le 2 mai, à l'exemple de leurs 580 camarades de l'usine de zinc (autre filiale de Noranda) à Valleyfield, où le conflit dure depuis 9 juin.

## PIERRE BELLEMARE

Les dernières offres salariales de la compagnie représentent une augmentation de \$1.60 l'heure, \$0.90 la première année et \$0.70 la deuxième, assortie d'une clause d'indexation s'appliquant seulement la deuxième année, si l'inflation est supérieure à 8 pour cent.

M. Gérard Proulx, porte-parole des métallos, estime que la proposition patronale suffit à peine à couvrir la hausse du coût de la vie pour les deux prochaines années, en supposant que l'inflation se situe à 10.5 pour cent la première année et à 8 pour cent la deuxième.

Ce qui est pire, dit-il en entrevue, c'est que la dernière offre de la Noranda signifie un recul de \$0.74 l'heure sur la première offre présentée par l'employeur et de

\$0.95 sur la deuxième soumise en juin dernier.

M. Proulx et les autres membres du comité de négociation soutiennent, en outre, que les travailleurs en grève refusent totalement que l'employeur «fasse sauter» la clause d'indexation chèrement acquise lors des dernières négociations en 1979.

En somme, la pierre d'achoppement des présentes négociations, menées en présence du conciliateur Brassard, c'est uniquement tout l'aspect monétaire du litige, puisqu'on a pratiquement réglé l'ensemble des clauses normatives.

«Les métallos sont conscients que l'affinerie de cuivre de Montréal-Est est la plus importante au monde et que l'affinerie de zinc de Valleyfield est une des deux seules au Canada. Ce sont les entreprises les plus rentables de Noranda», de dire M. Proulx.

Lui et les autres leaders syndicaux (unité 6887) affirment avoir l'appui massif de leurs troupes, tant à Montréal-Est qu'à Valleyfield: «Les gars sont motivés plus que jamais. Ils revendiquent des conditions de travail qui puissent respecter leur pouvoir d'achat, leur santé et leur sécurité au travail, en plus de leur sécurité d'emploi».

**L'Homme Etalon**  
AUCUNE NE LUI RESISTE  
PLUS LE DROIT DE CUISSAGE

des MIDI

**PAPINEAU 1 omega 2** des 1h

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**adorables créatures nocturnes**  
Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

**Rivoli 10** des MIDI

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**VERONICA HART**  
Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

**EVIE** Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**9e mois**  
CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR  
PLUS ÉCHANGES ÉROTIQUES

**Rivoli 2**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**SUEDOISES PENSIONNAT**  
Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

**PAPINEAU 2** Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**5e sem**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**9e mois**  
CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR  
PLUS ÉCHANGES ÉROTIQUES

**Rivoli 2**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**SUEDOISES PENSIONNAT**  
Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

**PAPINEAU 2** Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**5e sem**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**9e mois**  
CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR  
PLUS ÉCHANGES ÉROTIQUES

**Rivoli 2**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**SUEDOISES PENSIONNAT**  
Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

**PAPINEAU 2** Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**5e sem**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**9e mois**  
CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR  
PLUS ÉCHANGES ÉROTIQUES

**Rivoli 2**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**SUEDOISES PENSIONNAT**  
Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

**PAPINEAU 2** Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**5e sem**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**9e mois**  
CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR  
PLUS ÉCHANGES ÉROTIQUES

**Rivoli 2**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**SUEDOISES PENSIONNAT**  
Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

**PAPINEAU 2** Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**5e sem**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**9e mois**  
CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR  
PLUS ÉCHANGES ÉROTIQUES

**Rivoli 2**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**SUEDOISES PENSIONNAT**  
Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

**PAPINEAU 2** Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**5e sem**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**9e mois**  
CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR  
PLUS ÉCHANGES ÉROTIQUES

**Rivoli 2**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**SUEDOISES PENSIONNAT**  
Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

**PAPINEAU 2** Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**5e sem**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**9e mois**  
CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR  
PLUS ÉCHANGES ÉROTIQUES

**Rivoli 2**

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**SUEDOISES PENSIONNAT**  
Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

**PAPINEAU 2** Plus: 2e FILM ÉROTIQUE

5119 PARKWAY • 844-1932 • 539 ST CATHERINE W. 841-2000 • 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**ERRATUM**  
Dans notre annonce publiée le 11 août 1982, les dates des stages intensifs spécialisés auraient dû se lire comme suit:  
du 18 octobre au 26 novembre  
L'ATELIER STUDIO KALÉIDOSCOPE  
direction: Martha Mercure  
933-2478

**Blonde Fizz**  
AUSSE DEUXIEME GRAND FILM  
5380 ST LAURENT 845-5215  
CASSETTES VIDEO A VENDRE

**À VOIR CE SOIR**  
Deux nouvelles salles par la même direction que le Cinéma Outremont  
du 13 au 19 août  
• La Cité des femmes, à 6 h 30  
• Sœurs de sang, à 7 h 00  
• 2001: L'Odyssée de l'espace, à 9 h 00  
• L'Aventure, c'est l'aventure, à 9 h 30  
3,00\$ chacun des films  
A L'AUTRE CINEMA  
722-1451

**ECRAN 1**  
tous  
**la maison du lac**  
2e film  
Quelque part dans le temps  
3e film VEND, SAM et DIM.  
Rien n'arrête la musique

**ECRAN 2**  
**NINJA FORCE**  
Voir publicité ailleurs dans ces pages  
CINE-PARC MONT ST-HILAIRE  
Route 20, sortie 115  
467-4381  
467-4481

**LA GUERRE DU FEU**  
(QUEST FOR FIRE)  
PLUS! L'ÉTRANGER LE 8e PASSAGER  
MONTREAL 2 CINE-PARC LAVAL 2  
1184 W. 22e, RAVENHILL 11-7777 AUTOUR DU LAURENTIN (SORTIE 14) 227-0553

Katharine Hepburn Henry Fonda Jane Fonda  
**La maison du lac**  
6e mois  
Tous les jours des 12:55-2:00-5:10-7:20-9:30  
BERRI 4  
5100 ST CATHERINE 282-2175

**PALME D'OR 82**  
PRINCE D'INTERPRETATION MARCELLE JACK LEMMON Sissy Spacek  
un film de COSTA-GAVRAS  
**porté disparu (missing)**  
3e mois  
CHENAZIE  
5100 ST CATHERINE 282-2175

**BANDITS**  
LA PLUS GRANDE AVENTURE!  
5e sem  
GRANDS SUCCES REUNIS!  
COMME VOUS L'AIMÉZ!  
**LE PROFESSIONNEL**  
BERRI 3 VERDUN ST-JEAN  
5100 ST CATHERINE 282-2175 384 WILSON 748-2072 CINEMA CARTEL

**Ne voguez pas à la dérive...**  
Hissez les voiles vers l'aventure musicale de l'été!  
**The Pirate Movie**  
PLACE DU CANADA  
Sun. et dim. 1:10-3:15-5:20-7:25-9:30 Lun. à vend. 5:20-7:25-9:30  
DECARIE  
Sun. et dim. 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 Lun. à vend. 7:00-9:00  
PLACE DU CANADA SQUARE DECARIE 2 CINE-PARC CHATEAUGUAY 3  
5100 ST CATHERINE 282-2175 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**ARLEQUIN**  
Quand la magie devient l'arme absolue.  
Avec ROBERT POWELL  
DAVID HEMMINGS • CARMEN DUNCAN • BRODERICK CRAWFORD  
14 ANS

**CINE-PARCS**  
SHEASTACHE route 15, sortie 21, tel. 472-6660 / 879-1707 430-9090  
REPENTIGNY route 40, sortie 100, tel. 581-7740 / 881-5541

**ENFANTS GRATUITS**

**JERRY LEWIS**  
SON NOUVEAU FILM!  
**AU BOULOT... JERRY!**  
St-EUSTACHE 3 REPENTIGNY 2

**LEQUIPEE CANNON BALL**  
Burt Reynolds Roger Moore Farrah Fawcett Dom DeLuise Dean Martin  
PLUS!  
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON Jane Fonda Lily Tomlin  
St-EUSTACHE 3

**Maman très chère**  
PLUS!  
A NOUS LA VICTOIRE  
SYLVESTER STALLONE MICHAEL CAINE MAX VON SYDOW  
St-EUSTACHE 3 V.F. de «VICTORY»

**3e Semaine**  
**ROBERT REDFORD**  
**LA FOLLE HISTOIRE DU BRUBAKER MONDE**  
Mel Brooks Dom DeLuise Madeline Kahn  
J.L. de la History of the World  
La grande ZORO St-EUSTACHE 2

**3e Semaine**  
**UN AMOUR INFINI...**  
MARTIN / BROOKE HEWITT / SHIELDS  
St-EUSTACHE 4

**3e Semaine**  
**POLICE FRONTIERE**  
JACK NICHOLSON  
3e FILM

Patrick est un instructeur de KICKBOXING son école va très bien jusqu'au jour où la Malia décide de lui déclarer la guerre  
**NINJA FORCE**  
UNE NOUVELLE TECHNIQUE DE COMBAT  
CHRISTIAN ANDERS  
St-EUSTACHE 1 St-HILAIRE 2 REPENTIGNY 1

Séductrice comme pas une, Jennifer avait plus d'un tour pour passer son bac...  
**UNE DRÔLE DE NANA**  
David Carradine

**WALT DISNEY**  
**Un conte fabuleux**  
POUR TOUS  
**MARY POPPINS**  
Version Française  
JULIE ANDREWS DICK VAN DYKE  
PLUS!  
**LES TROIS CARALLEROS**  
BERRI 1 BROSSARD 1  
5100 ST CATHERINE 282-2175 384 WILSON 748-2072

**IL FAUT TUEIR BIRGITT HAAS**  
un film de LAURENT HEYEMANN  
avec PHILIPPE NOIRET et JEAN ROCHEFORT  
5e mois  
LE DAUPHIN  
Tous les jours 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30

**Walt Disney**  
7e sem.  
2,00\$ toute personne accompagnée d'un enfant (13 ans et moins) 3,00\$  
Un Renard et un Chien s'aimaient comme deux frères!  
**Rox et Rouky**  
PLUS!  
CONDORMAN  
ouvert tous les jours des 1:00 p.m.  
LE DAUPHIN 1

**LES GUERRIERS DE LA ROUTE ARRIVENT...**  
«UN CHEF-D'OEUVRE D'ACTION ÉTONNANT. Ahurissant.»  
«Apocalypse... BAND! Un divertissement étourdissant. Il mérite... de devenir le film par excellence de la saison estivale.»  
— Richard Corliss, TIME MAGAZINE  
«Un excellent moment à passer au cinéma. Le voyage en constitue l'agrément... et ça grésille... George Miller et cie ont joué gagnant.»  
— Sheila Benson, LOS ANGELES TIMES  
«Un drame d'action continuelle comportant suffisamment de scènes surexcitantes pour combler deux films... et une séquence finale de poursuite aussi effrayante que la grande chose dans «Les Aventuriers de l'Ache perdue.»  
— Bruce Williamson, PLAYBOY MAGAZINE  
«Un chef-d'oeuvre d'action étonnant. Emouvant. Ahurissant.»  
— Guy Flattery, COSMOPOLITAN

**LE DÉFI**  
Version Française de (THE ROAD WARRIOR)  
Un film de GEORGE MILLER  
MEL GIBSON • BRUCE SPENCE • VIRGINIA HEY  
AU CHAMPLAIN PRÉSENTATION EN EFFETS SONORES PRODUITS PAR ORDINATEUR KIKTEX  
AUSSE 2e FILM A CHAQUE CINE  
CHAMPLAIN 1 JEAN-TALON LONGUEVILLE 1 ODEON 2-LAVAL  
5100 ST CATHERINE 282-2175 384 WILSON 748-2072 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**ARLEQUIN**  
Quand la magie devient l'arme absolue.  
Avec ROBERT POWELL  
DAVID HEMMINGS • CARMEN DUNCAN • BRODERICK CRAWFORD  
14 ANS

**Un très bon thriller politique, hyper réaliste.**  
Rene Houyer-Roy • Ron Dismanche  
**IL FAUT TUEIR BIRGITT HAAS**  
un film de LAURENT HEYEMANN  
avec PHILIPPE NOIRET et JEAN ROCHEFORT  
5e mois  
LE DAUPHIN  
Tous les jours 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30

**Walt Disney**  
7e sem.  
2,00\$ toute personne accompagnée d'un enfant (13 ans et moins) 3,00\$  
Un Renard et un Chien s'aimaient comme deux frères!  
**Rox et Rouky**  
PLUS!  
CONDORMAN  
ouvert tous les jours des 1:00 p.m.  
LE DAUPHIN 1

**LES GUERRIERS DE LA ROUTE ARRIVENT...**  
«UN CHEF-D'OEUVRE D'ACTION ÉTONNANT. Ahurissant.»  
«Apocalypse... BAND! Un divertissement étourdissant. Il mérite... de devenir le film par excellence de la saison estivale.»  
— Richard Corliss, TIME MAGAZINE  
«Un excellent moment à passer au cinéma. Le voyage en constitue l'agrément... et ça grésille... George Miller et cie ont joué gagnant.»  
— Sheila Benson, LOS ANGELES TIMES  
«Un drame d'action continuelle comportant suffisamment de scènes surexcitantes pour combler deux films... et une séquence finale de poursuite aussi effrayante que la grande chose dans «Les Aventuriers de l'Ache perdue.»  
— Bruce Williamson, PLAYBOY MAGAZINE  
«Un chef-d'oeuvre d'action étonnant. Emouvant. Ahurissant.»  
— Guy Flattery, COSMOPOLITAN

**LE DÉFI**  
Version Française de (THE ROAD WARRIOR)  
Un film de GEORGE MILLER  
MEL GIBSON • BRUCE SPENCE • VIRGINIA HEY  
AU CHAMPLAIN PRÉSENTATION EN EFFETS SONORES PRODUITS PAR ORDINATEUR KIKTEX  
AUSSE 2e FILM A CHAQUE CINE  
CHAMPLAIN 1 JEAN-TALON LONGUEVILLE 1 ODEON 2-LAVAL  
5100 ST CATHERINE 282-2175 384 WILSON 748-2072 1005 SHERBOOKE W. 409-2077

**ARLEQUIN**  
Quand la magie devient l'arme absolue.  
Avec ROBERT POWELL  
DAVID HEMMINGS • CARMEN DUNCAN • BRODERICK CRAWFORD  
14 ANS

## CONCERTS CAMPBELL GRATUITS

**LA SUCCESSION CAMPBELL**  
présente de la musique populaire en plein air

**DIMANCHE — 15 AOÛT**  
Carré Dominion — 20 h 15 — L'Orchestre André-Masse

**MERCREDI — 18 AOÛT**  
Carré Dominion — 19 h 30 — Black Watch Association Band (avec cornemuse)

**JEUDI — 19 AOÛT**  
Carré Dominion — 19 h 30 — L'Orchestre André-Masse

N.B. Ces concerts d'été sont organisés avec la coopération du service des activités culturelles de la ville de Montréal.

SUCCESSION  
CHARLES S. CAMPBELL, C.R.  
LE TRUST ROYAL, FIDUCIAIRE

## SCANDALE D'IL Y A 20 ANS Anjou veut récupérer un autre demi-million

■ Près de vingt ans après la farandole des pots-de-vin et des expropriations super-payantes qui ont donné lieu au scandale d'Anjou, cette ville continue la lutte commencée il y a quelques années pour récupérer les millions de dollars versés en trop ou sans droit à certains individus, à l'époque.

Et c'est ainsi que les avocats Jacques Marquis et André Bélanger viennent de déposer devant la Cour supérieure une requête en «répétition de l'indu» pour tenter d'amener deux des principaux dirigeants de l'East End à l'époque, Max Schuchman et David Ben Milner à restituer une

somme de \$341,748, qui, gonflée d'un intérêt de 1 p. cent à compter de décembre 1967, pourrait faire tomber \$500,200 dans les coffres de la municipalité de l'est montréalais.

C'est à l'occasion de l'expropriation de ce qui est devenu le super rond-point d'Anjou, au carrefour du Boulevard Métropolitain et de la grande voie conduisant au tunnel Louis Hippolyte Lafontaine, que ces paiements irrégu-

liers auraient été consentis, grâce aux...bonnes grâces du tandem Crépeault-Campeau.

Schuchman est pour sa part décrit comme l'âme dirigeante ou l'homme-orchestre de la EastEnd, même si, jusqu'à maintenant, il a échappé à toute condamnation criminelle dans cette affaire qui a connu de multiples rebondissements au fil de la dernière décennie tout particulièrement.

### LA COMÉDIE MUSICALE DE BROADWAY MAINTENANT À LA SCÈNE MONTRÉALAISE

## Annie

enchante autant les enfants que les adultes. Laissez-vous charmer par la magie d'Annie!

★ PROLONGATION D'UNE SEMAINE ★

14 REPRESENTATIONS

24 au 29 août — 31 août au 5 septembre

à 20h00 chaque soir — Matinées les

28 & 29 août et 4 & 5 septembre à 14h30

BILLETTS \$25.00 \$30.00 \$35.00 \$40.00 \$45.00 \$50.00

EN VENTE À LA PLACÉ DES ARTS ET AU MONTRÉAL TRUST

SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACÉ DES ARTS

514-484-7171



### arts et spectacles

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

## La CUM conteste en vain le bas loyer de la Bourse

■ Lorsqu'un locataire paye un loyer peu élevé pour les locaux qu'il occupe, il n'a généralement pas l'habitude de se plaindre de ce fait, d'ailleurs peu usuel, de nos jours.

D'autres peuvent le faire, toutefois. Par exemple, une administration municipale qui fit reposer le taux de certaines de ses taxes sur la valeur locative d'un endroit.

C'est donc justement ce qu'avait fait la Communauté Urbaine de Montréal, en attaquant deux décisions successivement rendues par la Cour provinciale et le Bureau de l'Évaluation foncière, dans le cas de la Bourse de Montréal. Même si la cour provinciale avait presque doublé cette valeur pour fins de taxation, on n'était pas encore satisfait et on a même soutenu devant la cour d'appel, qu'il y avait pu

avoir «connivence» entre le locataire et le locateur, la Place Victoria, pour garder le loyer exigé à un niveau que l'on jugeait trop bas.

L'instruction devant la Cour a cependant permis d'établir notamment que si des conditions aussi favorables avaient été consenties, c'était principalement parce que les propriétaires de la Place Victoria voulaient décrocher un locataire de prestige dont la venue aurait eu un effet d'entraînement sur de grandes corporations. Le tribunal soumet par ailleurs qu'il faut également tenir compte, dans ce cas, de la disposition et de l'aménagement des lieux loués par le Montreal Stock Exchange, et elle maintient donc l'évaluation du B.E.F.Q. et conséquemment, de la taxe telle que payée présentement.

## UN TRIOMPHE INTERNATIONAL

Spectateurs en une semaine:

PARIS 45,000 TOKYO 40,000 ROME 13,500  
NEW-YORK 37,000 MONTREAL 20,000

18 ANS  
Adultes

*"le chef-d'œuvre classique de la littérature érotique"*

**L'Amant de Lady Chatterley**

SYLVIA KRISTEL dans un film de JUST JAECKIN

Plus 2<sup>e</sup> film aux cinémas suivants:

ST-DENIS 2    DESJARDINS 2    ST-HYACINTHE    ST-JEROME

**UNE RAGE MEURTRIÈRE S'EST EMPARÉE DES ROUTIERS**

LEURS COURSES FOLLES DEVIENNENT VITE UNE VÉRITABLE OBSESSION MAINTENANT, LA ROUTE LEUR APPARTIENT

**2<sup>e</sup> Sem.**

**DEVIATION MORTELLE**

LES DOIGTS DU DIABLE

**Almeriez-vous être Arthur?... l'heureux héritier de \$750 millions!**

**7<sup>e</sup> Sem.**

**Arthur**

2<sup>e</sup> film au ciné-parc seulement.

**LES SONT DE RETOUR!**

Venez plonger dans une vague de rire... qui rafraîchira votre été!

**9<sup>e</sup> Sem. 1**

**LES SOUS-DOIGES EN VACANCES**

**10<sup>e</sup> Sem.**

**E.T. THE EXTRA-TERRESTRIAL**

**14 ANS**

**Plaza Alenis Minon-1**

**Square Decarie 1**

**Odeon 1-Laval**

**Brossard 3**

**Cine-Parc Boucherville-1**

**14 ANS**

**2<sup>e</sup> film au ciné-parc seulement.**

**Quand un québécois s'installe en Floride...**

**14 ANS**

R'garde donc ça... Y'a pas d'neige icitte! Y'parait que le lac est salé en Floride! Fini les beans...Vive les oranges!

J'espère que j'vais voir des américains!

Adaptation de GUY FOURNIER

**2<sup>e</sup> Sem.**

**à Miami faut le faire!**

V.F. "CADDYSHACK"

CHEVY CHASE-RODNEY DANGERFIELD-TED KNIGHT  
MICHAEL O'KEEFE BILL MURRAY

AUSI: 2<sup>e</sup> FILM À CHAQUE CINE

CHAMPLAIN 2    LONGUEUIL 2    ST-JEROME

CINE-PARC BOUCHERVILLE 2    CINE-PARC LAVAL 1    CINE-PARC CHATEAUGUAY 2

**Vite, fermez les portes... ils arrivent.**

Dès qu'ils entreront, votre vie calme et paisible se transformera en un cauchemar... de rires!

**14 ANS**

Après avoir tout démolé sur leur passage dans «Les Frères Blues»

**JOHN BELUSHI et DAN AYKROYD** reviennent dans

**"LES VOISINS"**

V.F. de (NEIGHBORS)

Plus! Pour lui, deux "objectifs": sauver la démocratie et courir les filles!

**Bill Murray**

MERCIER    VILLERAY    CINE-PARC CHATEAUGUAY 1    CINE-PARC ST-JEROME 2

## CUISINE INTERNATIONALE. \$7.50

### GRILLADE DE LONDRES

Tranches de bifteck marinées nappées d'une sauce au bourgogne. Un régal accompagné de légumes frais et de pommes de terre.

### FILET DE SOLE BONNE FEMME

Filet de sole poché accompagné de champignons et d'échalotes dans une sauce au beurre et au vin blanc. Servi avec des pommes de terre et des légumes.

### FETTUCINE ALFREDO

Fines nouilles servies dans une sauce veloutée au beurre, à la crème et aux fromages italiens.

### CRÊPE DE VEAU MARENGO

Crêpe garnie de veau tendre, de tomates et d'oignons mijotés au vin blanc. Servi avec des pommes de terre et des légumes.

Magic Pan vous invite à découvrir sa cuisine internationale, y compris ces quatre plats typiquement européens. Chaque souper est servi avec une salade verte croquante ou une salade de mandarines et d'amandes. Dégustez n'importe lequel de ces plats pour \$7.50 seulement. Passez donc nous voir sans tarder.



De la bonne cuisine au petit goût de revenez-y!  
LES TERRASSES • 849-4265

# L'ULTIME DÉMARCHE DE RAPPROCHEMENT AVEC LE GAM AVORTE Le RCM fera cavalier seul

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal fera finalement cavalier seul, dans une lutte à trois où il se mesurera à ses adversaires du Parti civique et du Groupe d'action municipale pour chacun des 57 districts électoraux de Montréal, ainsi qu'à la mairie.

Les dirigeants du parti ont fait connaître hier les résultats — négatifs — de l'ultime démarche auprès

du GAM pour, à défaut d'une alliance électorale complète, au moins éviter une concurrence désastreuse pour les deux partis dans les districts.

La proposition du RCM, signifiée dans une lettre de son président Jean Roy envoyée samedi dernier au président Gaspard Fautoux du GAM, suggérait une entente minimale pour la répartition des districts (moitié-moitié), basée sur

l'accord partiel déjà intervenu entre les partis au mois de juin. Elle ouvrait également la porte à un élargissement possible de cette étroite base dans le but de «constituer une véritable coalition». Le président Roy rappelait par ailleurs à M. Fautoux le désir d'une bonne partie de l'électorat montréalais de voir les deux partis d'opposition faire preuve de souplesse et de compré-

hension pour surmonter leur différend. Le GAM a fait savoir mardi soir qu'il n'était pas intéressé, ce qui, pour le RCM, met un point final aux négociations entreprises au tout début de l'année et qui sont venues à deux che- voux de réussir à la mi-juin, avant d'être publiquement dénoncées par le GAM, pour des raisons qui conti- nuent d'être nébuleuses. Le GAM a en effet d'abord rejeté l'alliance au nom d'un

désaccord sur sa forme: il voulait un parti unique, le RCM pen- chait plutôt vers une structure électorale qui aurait conservé leurs autonomies res- pectives aux deux contractants.

À la mi-juillet, le RCM est revenu avec une nouvelle proposition pour créer un parti commun qui viendrait coiffer les éléments sur lesquels il y avait déjà accord: la répartition des districts, la plateforme politique commune et le candidat unique à la mairie. Le GAM a rejeté cette nouvelle proposition, sous pré- texte cette fois que les deux groupes avaient des conceptions de la politique diamétralement opposées.

Dans cette lutte à trois, les stratégies du RCM estiment qu'ils ont des chances d'aller chercher une

majorité de sièges. Le RCM se lance maintenant dans l'organisation de sa campagne. Le congrès de nomination à la mairie aura lieu le 12 septembre, et l'un des candidats présu- més, Jean Doré, semble avoir une forte avan- ce en tête de lice. La liste des candidats sera publiée dans 10 jours. D'autre part, les districts ont déjà choisi 17 candidats- conseillers, dont trois femmes. Les 40 autres districts dési- gneront leurs candi- dats entre le 13 et le 30 septembre. Au plan interne, le RCM a mis au neutre son conseil général pour la durée de la période électora- le, l'exécutif ayant été doté des pleins pou- voirs pour diriger la campagne et super- viser le travail des comités électoraux lo- caux.

## La situation est «pire que jamais» à la police de Longueuil

—CLAUDE CAMPEAU

Le président de la Fraternité des policiers de Longueuil, M. Claude Campeau, s'est dit complètement d'accord avec les autres membres de l'exécutif du syndicat dans l'affaire des uniformes obligatoires pour les sergents qui font de la détection au service de la police de cette ville.

### GERMAIN TARDIF

M. Campeau a soutenu que le directeur Pierre Robidoux tente de semer la discorde au sein de la Fraternité, qui compte 179 membres, en l'excluant des accusations qu'il a portées à l'en- droit de deux autres membres de l'exécutif et parues dans LA PRESSE d'hier.

M. Campeau a déclaré que le malaise entre la direction et les policiers est aussi grande que

lors du départ de l'ex-directeur André Gendron, il y a quelques années.

«La situation s'est améliorée pendant un certain temps mais, depuis la décision rendue, au début de l'été, par l'arbitre rela- tivement à la nouvelle convention collective, elle est pire que ja- mais», affirme-t-il.

M. Campeau a confirmé que la Fraternité s'apprête à publier un «dossier noir» sur la direction de la police, ce qui se fera dès cet automne.

«Si on ne le fait pas immédia- tement, a-t-il dit, c'est qu'on ne l'a pas encore complété.»

Quant à l'affaire des uni- formes, le président Campeau a fait savoir que la Fraternité est en consultation avec ses conseil- lers juridiques en vue de porter un grief.

**WALT DISNEY** POUR TOUS  
LE FANTÔME DE BARBE-NOIRE  
Ultra-comique  
Vous rirez aux larmes  
Cinéma Lumière  
1313 est. rue Belanger  
Som. et dim.: 12h15 - 14h30 -  
16h45 - 19h. En sem.: 19h  
Tél.: 272-1880

PASSEZ NOUS VOIR AU  
**PLEASURE SHOPPE**  
CANDY DALLAS  
CINÉMA LAMOUR  
4015 St. Laurent  
945-6727  
GUY  
VIDEO CASSETTES  
À VENDRE

Ils sont en train d'avoir un plaisir fou, fou, fou, pendant le travail de nuit. Et de s'enrichir en le faisant.

**NIGHT SHIFT** POUR TOUS  
LA COMÉDIE DE L'ANNÉE.  
BRIAN GRAZER PRODUCTION • RON HOWARD FILM "NIGHT SHIFT"  
HENRY WINKLER • MICHAEL KEATON • SHELLEY LONG  
Executive Producer DON KRANZ  
Written by LOWELL GANZ and BABALOO MANDEL  
Original Music by BURT BACHARACH Original Lyrics by CAROLE BAYER SAGER  
Produced by BRIAN GRAZER Directed by RON HOWARD

LA CITÉ ET DORVAL: SAM., DIM., 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. SEM., 7.00, 9.00. LOEWS: 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. DERNIER SPECTACLE, 11.40. LAVAL: SAM., DIM., 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. SEM., 7.15, 9.20. CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 7.00, RADIO AM REQUIS.

**LOEWS 2** 3e SEM.  
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL  
**DORVAL 3** LaCité 2  
260 AVE DORVAL 631-8586 3575 AV DU PARC 844-2829  
**LAVAL 3** Cinéparc DOLLARD 2  
CENTRE LAVAL 688-7776 TRANS-CANADIENNE S 55 684-8442

«La réplique de cet été à AIRPLANE.» — Kirk Honeycutt, LOS ANGELES DAILY NEWS

**Young Doctors in Love** 14 ANS  
LOEWS: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. SAM. DERNIER SPECTACLE, 11.30. CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 7.00, RADIO AM RE-QUIS.

**LOEWS 4** 3e SEM.  
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL  
**Cinéparc DOLLARD 3**  
TRANS-CANADIENNE S 55 684-8442

Quelque part au plus profond de l'univers, une bataille va avoir lieu. Une bataille entre bons et méchants, entre un guerrier et un fou, entre la puissance redoutable du vaisseau Enterprise et la colère de Khan. Pour certains, ce sera leur première mission, pour d'autres leur dernière.

**STAR TREK II THE WRATH OF KHAN** POUR TOUS  
IMPERIAL: 12.00, 2.20, 4.40, 7.00, 9.20. Som.: dernier spectacle 11:35.  
**IMPERIAL** 1430 BLEURY 288-7102  
SPECTACLE 70MM  
ADULTES \$5.50  
ADOLESCENTS (14-17 ans) \$3.00  
ENFANTS \$2.00  
ÂGE D'OR Cinéma Unis pour ce film seulement

**C'EST À VOIR!**  
«Un film du tonnerre! Un succès colossal!» — Time Magazine  
**ROCKY III** 70MM DOLBY STEREO  
A ROBERT CHARTOFF-HIRWIN WINZLER PRODUCTION • ROCKY III • SYLVESTER STALLONE-TALIA SHIRE  
BURT YOUNG-CARL WEATHERS and BURGESS MEREDITH as Mickey and Mr. T. as Clubber Lang  
Director of Photography BILL BUTLER, A.S.C. Music by BILL CONTI • Produced by HIRWIN WINZLER and ROBERT CHARTOFF • Written and Directed by SYLVESTER STALLONE

PALACE: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.20  
**PALACE 1** SPECTACLE 70MM  
ADULTES \$5.50  
ADOLESCENTS (14-17 ans) \$3.00  
ENFANTS \$2.00  
ÂGE D'OR Cinéma Unis

**Garp** 14 ANS  
THE WORLD ACCORDING TO  
«UN SACRÉ DE BON FILM.» — Bernard Drew, GANNETT NEWSPAPERS  
«Le monde selon Garp est un des joyaux parmi les films de cet été.» — TORONTO STAR  
«C'est un envol étourdissant.» — Bruce Williamson, PLAYBOY  
«Une réalisation impressionnante.» — Janet Maslin, NEW YORK TIMES  
«Ceux qui ont aimé le livre en aimeront le film; ceux qui ne l'ont jamais lu, et même ceux qui n'ont pas aimé le livre aimeront le film.» — Sheila Benson, LOS ANGELES TIMES

A GEORGE ROY HILL Film • ROBIN WILLIAMS  
«THE WORLD ACCORDING TO GARP»  
MARY BETH HURT • GLENN CLOSE • JOHN LITHGOW  
Executive Producer PATRICK KELLEY Screenplay by STEVE TESICH  
Based on the novel by JOHN IRVING Produced by GEORGE ROY HILL  
and ROBERT L. CRAWFORD Directed by GEORGE ROY HILL

KENT: SAM., DIM., 1.30, 4.00, 6.30, 9.00. SEM., 6.30, 9.00. P. V.-MARIE: 1.00, 3.40, 6.20, 9.00. DORVAL: SAM., DIM., 1.15, 3.45, 6.15, 8.45. SEM., 6.15, 8.45.  
**PLACE VILLE-MARIE** CINÉMA 1 866-2644  
**KENT 2** 6100 SHERBROOKE O. 489-9703  
**DORVAL 2** 260 AVE DORVAL 631-8586

**2e MOIS!** 14 ANS  
«UN FILM QU'IL FAUT VOIR!» — Good Morning America  
**HARRISON FORD BLADE RUNNER**  
A LADD COMPANY RELEASE IN ASSOCIATION WITH VCI WITH MUSIC BY SHAW  
PALACE: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40. Samedi, dernier spectacle à 11:50.  
**PALACE 2** 608 STE-CATHERINE O. 866-6991

— Richard Schickel, TIME  
«"TRON" offre des images qu'aucun œil ou caméra n'a jamais captées... une vision du cinéma de demain.»  
— Janet Maslin, NEW YORK TIMES  
«C'est magnifique, spectaculaire... une merveille à voir.»  
**TRON** POUR TOUS  
It all happens inside a computer.  
WALT DISNEY PRODUCTIONS • TRON  
ALF LISBERGER KUSHNER PRODUCTION  
JEFF BRIDGES • BRUCE BOXLEITNER • DAVID WARNER  
JOEY MORRIS • BARNARD HUGHES • BOB MILLER  
WENDY CARLOS • STEVEN LISBERGER • BONNIE MACBIRD

70MM DOLBY STEREO  
CLAREMONT: 1.30, 3.25, 5.20, 7.20, 9.15.  
**CLAREMONT** SPECTACLE 70 MM  
ADULTES \$5.00  
ADOLESCENTS (14-17 ans) \$3.00  
ENFANTS \$2.00  
ÂGE D'OR (Cinéma Unis) \$2.00 pour ce spectacle seulement

**A MIDSUMMER NIGHT'S SEX COMEDY** 14 ANS  
WOODY ALLEN  
MIA FARROW  
JOSE FERRER  
JULIE HAGERTY  
TONY ROBERTS  
MARY STEENBURGEN  
A JACK ROLLINS and CHARLES H. JOFFE Production  
Production Designer MEL BOURNE Director of Photography GORDON WILLIS Executive Producer CHARLES H. JOFFE  
Screenplay by STEVEN SPIELBERG Screenplay by STEVEN SPIELBERG, MICHAEL GRAIS and MARK VICTOR  
Directed by WOODY ALLEN

AVENUE: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. SEM., 7.15, 9.15.  
**AVENUE** 1224 AVE GREENE 937-2747  
**LaCité 1** 3575 AV DU PARC 844-2829  
LA CITÉ: SAM., DIM., 12.40, 2.40, 4.00, 5.40, 7.20, 9.05. SEM., 7.20, 9.05.

**POLTERGEIST** 14 ANS  
Il sait ce qui vous effraie.  
A STEVEN SPIELBERG Production  
A TONI HOOPER Film • POLTERGEIST • JOBEH WILLIAMS • CRAIG T. NELSON • BEATRICE STRAIGHT  
Music by JERRY GOLDSMITH Special Visual Effects by INDUSTRIAL LIGHT & MAGIC A Division of Lucasfilm Ltd.  
Story by STEVEN SPIELBERG Screenplay by STEVEN SPIELBERG, MICHAEL GRAIS and MARK VICTOR  
Directed by TONI HOOPER Produced by STEVEN SPIELBERG and FRANK MARSHALL WRITTEN BY [HAGERTY MARSHALL]

KENT: SAM., DIM., 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25. SEM., 7.15, 9.25. LOEWS: 12.05, 2.25, 4.40, 7.00, 9.10. SAM. DERNIER SPECTACLE, 11.20. VAN HORNE: SAM., DIM., 12.40, 2.40, 4.45, 6.50, 9.00. SEM., 6.50, 9.00. DORVAL: SAM., DIM., 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10. SEM., 7.00, 9.10. CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 7.00, RADIO AM REQUIS.

«Un film qui plaira aux foules. Une agréable puissance s'en dégage et les acteurs y sont sensationnels!» — Rick Green, TORONTO GLOBE & MAIL

**AN OFFICER AND A GENTLEMAN** 14 ANS  
PARAMOUNT PICTURES PRESENTS  
A LORIMAR-MARTIN ELFAND PRODUCTION  
A TAYLOR HACKFORD FILM  
RICHARD GERE • DEBRA WINGER  
AN OFFICER AND A GENTLEMAN  
Also starring DAVID KEITH and LOUIS GOSSETT, JR. as 'Foley'  
Original Music by JACK NITZSCHE • Written by DOUGLAS DAY STEWART  
Produced by MARTIN ELFAND • Directed by TAYLOR HACKFORD  
A PARAMOUNT PICTURE

LOEWS: 12.00, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. SAM. DERNIER SPECTACLE, 11.50. FAIRVIEW: SAM., DIM., 1.30, 4.00, 6.30, 9.00. SEM., 6.30, 9.00.  
**LOEWS 1** FAIRVIEW 2  
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL TRANS-CAN S 52 697-8095

**Lola** 14 ANS  
Un film de Rainer Werner Fassbinder  
avec Barbara Sukowa, Mario Adorf, Armin Mueller-Stahl  
**EN PREMIÈRE DÈS AUJOURD'HUI!**  
En allemand avec sous-titres anglais.  
**PLACE VILLE-MARIE** 12.45, 2.55, 5.05, 7.15 et 9.25.  
CINÉMA 2 866-2644

**MAINTENANT DANS 5 CINÉMAS!**  
**LOEWS 3** 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL  
**VAN HORNE** 6150 CÔTE DES NEIGES 731-8243  
**KENT 1** 6100 SHERBROOKE O. 489-9703  
**DORVAL 1** 260 AVE DORVAL 631-8586  
**Cinéparc DOLLARD 1** TRANS-CANADIENNE S 55 684-8442

**CHUCK NORRIS**  
Une arme ambulante qui ne manque jamais son but!

18 ANS Adultes

**FORCED VENGANCE**

2<sup>e</sup> SEM

METRO GOLDWYN MAYER PRESENTS  
A JOHN B. BENNETT PRODUCTION  
JAMES FARGO  
CHUCK NORRIS "FORCED VENGANCE"  
MARY LOUISE WELLS "WILLIAM GOLDSTEIN" FRANKLIN THOMPSON  
Produced by JOHN B. BENNETT Directed by JAMES FARGO

PALACE 5: 12:30, 2:15, 4:00, 5:40, 7:25, 9:10, SAM. DERNIER SPECTACLE 11:00  
PALACE 6: 1:00, 2:45, 4:30, 6:10, 8:05, 9:50, SAM. DERNIER SPECTACLE 11:40

**PALACE 2**  
598 STE CATHERINE D. 866-6991 McGill

**LE RETOUR DE LA GRANDE AVENTURE**

14 ANS

**RAIDERS de L'ARCHE PERDUE**

VERSION FRANÇAISE de 70MM DOLBY STEREO

AU PARISIEN SEULEMENT

PARISIEN: 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25. GREENFIELD: SAM. DIM. 12:45, 2:50, 5:00, 7:10, 9:20, SEM. 7:10, 9:20. LAVAL: SAM. DIM. 12:40, 2:50, 5:00, 7:10, 9:20, SEM. 7:10, 9:20. VERSAILLES: SAM. DIM. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00, SEM. 7:00, 9:00

**Le PARISIEN 1** 480 STE CATHERINE D. 866-3856  
**LAVAL 4** CENTRE LAVAL 688-7776  
**GREENFIELD PARK 2** PL. GREENFIELD PARK 671-6129  
**VERSAILLES 2** PLACE VERSAILLES 353-7880

18 ANS Adultes

**BEAU PERE**

Musique: PHILIPPE SANDRE

CYRIL  
PATRICK DEWIERE • NATHALIE BAYE • NICOLE GARCIA • MAURICE RINOT  
et pour la première fois à l'écran  
ARIEL BESSE

**Le PARISIEN 5** 480 STE CATHERINE D. 866-3856  
PARISIEN: 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30

**23<sup>e</sup> SEMAINE de TRIOMPHE!**

**UN FILM EXCEPTIONNEL,**

des images parmi les plus étonnantes qu'on ait jamais vues sur un écran

RENE MALO PRESENTE

**DIVA**

UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX

**ELYSEE 1** 35 MILTON 842 6053  
ELYSEE: SAM., DIM.: 12:40, 2:55, 5:20, 7:30, 9:40.  
SEM.: 7:30, 9:40.

**Dès aujourd'hui**

14 ANS

**MAKING LOVE**

VERSION ANGLAISE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS.  
Un film d'Arthur Hiller

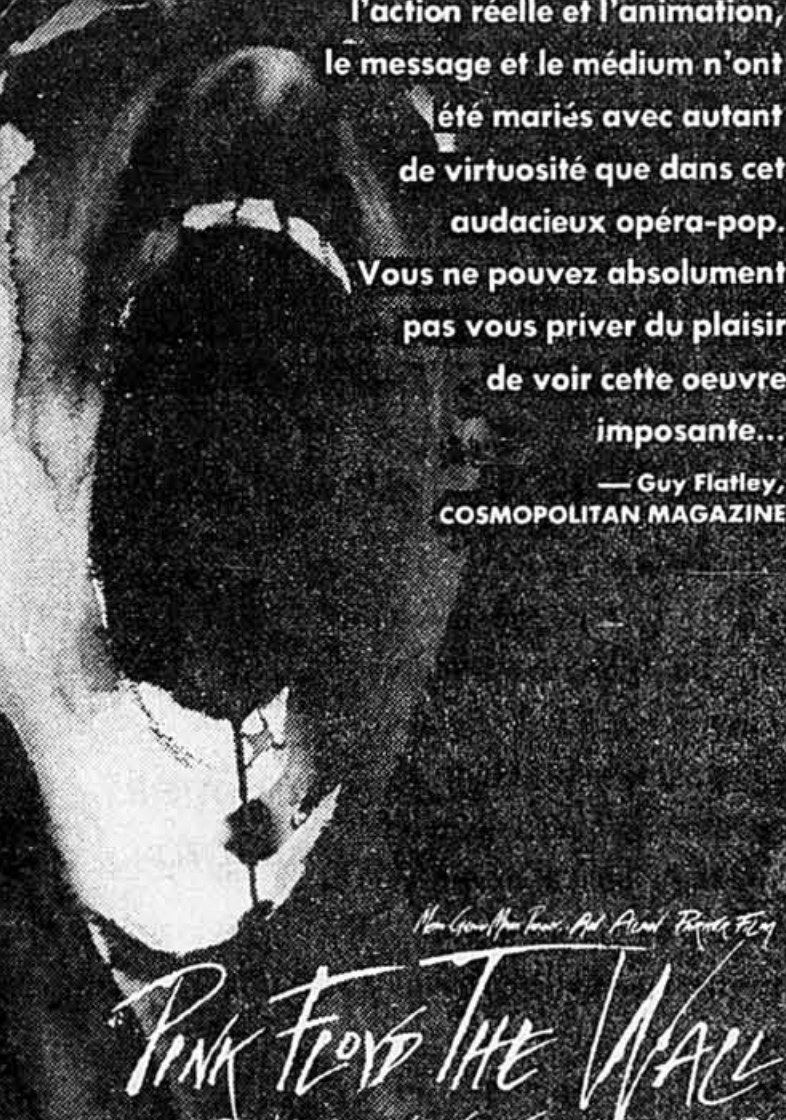
avec MICHAEL ONTEKAR • KATE JACKSON • HARRY HAMLIN

**ELYSEE 2** 35 MILTON 842 6053  
ELYSEE: SAM. DIM. 12:35, 2:50, 4:55, 7:00, 9:05, SEM. 7:00, 9:05

**«PINK FLOYD THE WALL» EST BOULEVERSAANT!**

C'est un cri de désespoir bouleversant dont vous vous empresserez de chanter la beauté. Jamais auparavant la musique et l'image, l'action réelle et l'animation, le message et le médium n'ont été mariés avec autant de virtuosité que dans cet audacieux opéra-pop. Vous ne pouvez absolument pas vous priver du plaisir de voir cette oeuvre imposante...

— Guy Flatley, COSMOPOLITAN MAGAZINE



**Pink Floyd The Wall**

2<sup>e</sup> GRAND FILM A CHAQUE CINÉMA

**70MM DOLBY STEREO**

LAISSEZ-PASSER NON VALABLES **DÈS AUJOURD'HUI**

**YORK** 1487 STE CATHERINE D. 937-8978  
YORK: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.  
VEND. & SAM. DERNIER SPECTACLE 11:30

ANNE GIRARDOT JEAN PIERRE CASSEL

**la vie continue**

Une histoire pour tous ceux qui un jour ont dû repartir à zéro.

**GREENFIELD PARK 1** PL. GREENFIELD PARK 671-6129  
GREENFIELD: SAM. DIM. 1:00, 2:45, 4:30, 6:15, 8:00, 9:45, SEM. 6:15, 8:00, 9:45

Michael et Cathy

18 ANS Adultes

Michael et Lina

Une blonde. Une brunette. Un été qu'ils n'oublieront jamais.

**SUMMER LOVERS**

PALACE 3: 12:45, 2:45, 4:45, 6:45, 8:45, SAM. DERNIER SPECTACLE 10:45. PALACE 4: 1:45, 3:45, 5:45, 7:45, 9:45, SAM. DERNIER SPECTACLE 11:45. FAIRVIEW: SAM. DIM. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30, SEM. 7:30, 9:30. LAVAL: SAM. DIM. 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40, SEM. 6:00, 7:50, 9:40

**PALACE** 598 STE CATHERINE D. 866-6991 McGill  
**FAIRVIEW 1** TRANS CAN. S. 52 697-8095  
**LAVAL 2** CENTRE LAVAL 688-7776

**LA COMÉDIE LA PLUS DRÔLE ET LA PLUS JUTEUSE DE L'ANNÉE!**

18 ANS Adultes

**PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS**

«Exubérant!» — Le 7<sup>e</sup> Times  
«Un bijou!» — Les News  
«Très drôle!» — New Yorker

GERARD DEPARDEU CAROLE LAURE PATRICK DEWARE

un film de BERTRAND BLIER

**Le PARISIEN 3** 480 STE CATHERINE D. 866-3856  
PARISIEN: 12:50, 2:55, 5:00, 7:05, 9:10

**ABANDON ÉROTIQUE DES SENS**

18 ANS Adultes

**Linda**

un film de JESSE FRANCO avec RAQUEL EVANS BEA FIEDLER version française

**CHATEAU 1** ST-DENIS ET BELANGER 271-1103  
**LAVAL 1** CENTRE LAVAL 688-7776

elles sont vulnérables dans le brouillard qui sépare l'enfance de la maturité...

18 ANS Adultes

**Les Femmes-Enfants**

un film de JUST JAECKIN  
HISTOIRE D'O - L'AMANT DE LADY CHATTERLEY

**2<sup>e</sup> GRAND FILM**

**AL PACINO CRUISING LA CHASSE**

**AUJOURD'HUI** **CHATEAU 2** ST-DENIS ET BELANGER 271-1103  
**GREENFIELD PARK 3** PL. GREENFIELD PARK 671-6129  
**VERSAILLES 3** PLACE VERSAILLES 353-7880  
CHATEAU: 12:45, 4:15, 7:45 — GREENFIELD: SAM., DIM., 12:40, 4:15, 7:50, SEM., 6:00, 7:50 — VERSAILLES: SAM., DIM., 1:30, 5:30, 7:20, SEM. 7:20

Didier FARRE présente

11<sup>e</sup> MOIS DE SUCCÈS!

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH  
120 comédiens — 10.000 figurants — 200 danseurs

**LES UNS ET LES AUTRES**

Laissiez-passer non valables

**Le PARISIEN 2** 480 STE CATHERINE D. 866-3856  
PARISIEN: 1:00, 4:45, 8:30

Une aventure spectaculaire. Deux ennemis irréductibles dans un combat sans merci.

ANTHONY QUINN • OLIVER REED

**LE LION DU DESERT**

PAPAS VALLONE MOSCHIN  
STEIGER GIELGUD  
MOUSTAPHA AKKAD

**AUJOURD'HUI**  
PARISIEN: 12:10, 3:05, 6:00, 8:55. LAVAL & VERSAILLES: SAM. DIM. 12:10, 3:05, 6:00, 8:55, SEM. 6:00, 8:55

**Le PARISIEN 4** 480 STE CATHERINE D. 866-3856  
**LAVAL 5** CENTRE LAVAL 688-7776  
**VERSAILLES 1** PLACE VERSAILLES 353-7880

SON RADIOPHONIQUE Pas de radio? Apportez votre radio A.M. portative!

**CINÉ-PARC DOLLARD** TEL. 684-8442  
TRANS-CANADIENNE OUEST, SORTIE 55 Boulevard Brunswick ouest

**ÉCRAN 1** 14 ANS  
**POLTERGEIST**

**ÉCRAN 2** POUR TOUS  
**NIGHT SHIFT**

**ÉCRAN 3** 14 ANS  
**SEAN YOUNG MICHAEL MCKEAN**

**ÉCRAN 4** 14 ANS  
**The Return of the Great Adventure. RAIDERS de L'ARCHE PERDUE**

**PLUS** **BURT REYNOLDS** **HOOPER**

**PLUS** **DOLLY PARTON LILY TOMLIN JANE FONDA** **PATERNITY**

**OUVERT TOUS LES SOIRS DÈS 7H. PM.**

**BIENTÔT AUX CINÉMAS UNIS**

\*\*\*  
«LA PASSANTE DU SANS-SOUCI»  
\*\*\*  
«LE CADEAU»  
\*\*\*  
«L'ÉTOILE DU NORD»  
\*\*\*  
«MAUPASSANT»

## Hydro-Québec poursuivi pour paiements en retard

■ Excédée de faire le bilan des comptes en souffrance de la société d'Etat, une entreprise de Montmagny vient de s'adresser à la Cour supérieure dans le but de forcer Hydro-Québec à honorer ses engagements. Montel Inc. réclame \$134,291, et stigmatise la «lenteur administrative» qui prévaut chez ce client, l'un de ses principaux.

### MARIO ROY

La compagnie fabricante et distributrice de pièces d'équipement allègue avoir obtenu, par soumissions ou autrement, plus de 160 contrats d'Hydro-Québec, depuis juin 1978. Ces ententes prévoient un délai de 30 jours pour le paiement, et stipulent que la société d'Etat n'est en aucun temps tenue de payer des intérêts.

Or, relativement à la majorité de ces contrats, le délai de paiement n'a pas été respecté, les retards allant jusqu'à près de deux ans dans certains cas, indique un relevé effectué par Montel en mai 1980. Ces retards ont continué à s'accumuler depuis cette date, allègue la requête déposée devant les tribunaux.

Montel fustige la «lenteur administrative et la négligence abusive à la corriger» chez Hydro-Québec, qui agirait «par malice ou négligence consciente, se croyant à l'abri du paiement d'intérêts».

La réclamation de \$134,291 a été soumise à deux reprises à la société d'Etat. Une première fois en novembre 1980, la réponse étant venue neuf mois plus tard... Une seconde fois en août 1981: «Cette lettre est restée sans réponse mais celle-ci viendra peut-être, le délai normal d'un an chez la défenderesse n'étant pas encore écoulé!» plaident les procureurs de Montel, non sans ironie.

## Le meurtre pouvait être dû à un «automatisme»: l'appel est accordé

■ Dans la matinée du 2 janvier 1980, dans une conciergerie de l'est de la ville, un jeune homme se réveille pour voir près de son lit, complètement nu, le compagnon d'occasion, plus âgé que lui, qui l'a amené à cet endroit, la veille.

### LÉOPOLD LIZOTTE

«Instinctivement», il court alors à la cuisine, en revient avec un couteau dentelé et en assène 79 coups au corps de... l'indécant.

Le quinquagénaire est trouvé mort, quelques heures plus tard et, en juin suivant, Alain Fournier est déclaré coupable de meurtre au deuxième degré. Mais hier, par jugement majoritaire, la Cour d'appel décide que le prévenu devra subir un deuxième procès sous cette même accusation, parce que le magistrat qui a présidé le jury, il y a deux ans, n'aurait pas donné à ces douze hommes et femmes les directives exactes qui devaient leur être fournies pour les amener à apprécier comme il le fallait le plaidoyer de la défense, qui évoquait l'automatisme de la réaction du prévenu.

Bien que ne souffrant pas, dans les heures précédentes, et même les jours suivants, de troubles mentaux caractérisés, la dissociation survenue lors de ce choc psychologique a pu être aussi intense que ceux subis par certains soldats sur le champ de bataille, et même par les victimes de certains accidents cérébraux ou coronariens, avise le psychiatre qui a témoigné en faveur de l'accusé.

Les juges Turgeon et Kaufman décident qu'un second procès doit avoir lieu, en soulignant notamment que les jurés n'ont pas été suffisamment instruits sur le fait que les troubles de l'appelant, même s'ils ne constituaient pas une maladie mentale, auraient pu indiquer chez lui l'absence de «mens rea» ou d'intention spécifique de commettre le meurtre reproché.

Leur opinion majoritaire fait en sorte qu'un autre jury devra se pencher sur ce cas, d'ici quelques mois, même sur le juge en chef Crête s'est dissocié de cet avis.

1872-1982

## Rabais 50% sur souliers pour hommes et 30% sur stores Altex

**rabais  
50%**

### Vaste sélection de souliers sport ou de ville

Vous y trouverez de quoi être bien chaussé en toute occasion. Souliers sport en toile ou filet nylon ou souliers de ville en cuir. Modèles fourreau ou lacé. Blanc, marine, beige, brun ou rouge (souliers sport). Cuir noir, brun, tan, beige ou blanc. Pointures (avec 1/2): 7 à 11 et 12. Tous les modèles ne sont pas offerts dans toutes les pointures ou couleurs.

(29.99 à \$65)

vente **14<sup>99</sup> à 32<sup>50</sup>**

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.

Rayon 285, chaussures pour hommes, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



**rabais  
30%**

### Stores imprimés «Altex Design» faits selon spécifications (\$51 à \$591)

vente **35<sup>70</sup> à 413<sup>70</sup>**

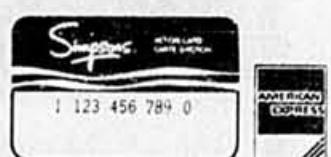
Ils sont si beaux! Stores «Altex Design» semi-opaques fabriqués en tissu 100% coton ou coton/toile. Choix de motifs et coloris fantastiques. Mesurez vos fenêtres et venez faire votre choix ou faites appel à notre service à domicile. Quelques stores opaques dans le groupe.

Veillez allouer 4 à 6 semaines pour la livraison.

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.

Rayon 385, tentures, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



Les heures d'ouverture des 5 magasins Simpsons sont:  
Lundi au mercredi 9h30 à 18h / Jeudi et vendredi 9h30 à 21h / Samedi 9h à 17h

**CENTRE-VILLE**  
977, rue St-Denis, Montréal H2J 2L3  
Tél.: (514) 845-5778 — 845-4945  
PERMIS DU QUÉBEC

**FAIRVIEW**  
6790, autoroute Trans-Canada/104  
Pointe Claire, Québec H9R 1C5

**LES GALERIES D'ANJOU**  
7825, boul. Les Galeries d'Anjou  
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8

**LE CARREFOUR LAVAL**  
3045, boul. Le Carrefour  
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7

**LES PROMENADES ST-BRUNO**  
805, boulevard des Promenades  
St-Bruno, Québec J3V 5J9

VENEZ, ECRIVEZ  
OU COMPOSEZ  
**842-7221**  
SERVICE TÉLÉPHONIQUE  
24 HEURES PAR JOUR

**CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS**  
4185, rue Hochberg  
Ville St-Laurent  
(une rue dénommée l'Entrepôt Simpsons)  
Du lundi au mercredi  
de 9h30 à 17h30  
Jeudi et vendredi  
de 9h30 à 21h  
Samedi de 9h30 à 16h30

**Simpsons MD**

#### ERRATUM:

Veillez prendre note de la correction suivante dans le cahier «Vente d'août pour le foyer chez Simpsons». Page 10, article 10J. Lit en laiton. Ce lit n'est pas fabriqué exclusivement pour Simpsons. Simpsons regrette tout inconvénient causé par cette erreur.